

## AU SOMMAIRE

■ Les conseillers se distinguent: ils sont presque tous propriétaires — page 2

■ Les corps policiers blâmés pour l'incident violent du 7 juin à la Commonwealth Plywood — page 3

■ Entre croque-monsieur et pince-monsieur: le panier à provisions — page 4

■ Grèves politiques en Pologne; un éditorial de Bertrand de la Grange — page 6

# Les provinces seront en quête d'un nouveau consensus au sommet de Winnipeg

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Les provinces qui, une première fois en 1978, avaient fait front commun face aux projets constitutionnels du gouvernement fédéral, tenteront cette année encore d'élaborer entre elles, un consensus et de se présenter à Ottawa le 8 septembre pour la conférence constitutionnelle avec des positions communes.

Les premiers ministres des dix provinces se réunissent à compter de demain à Winnipeg pour leur 20<sup>e</sup> conférence annuelle et, tout comme à Regina en 1978, la concertation sera leur principale préoccupation.

Les discussions constitutionnelles qui

ont eu lieu au cours des trois premières semaines de juillet devaient d'ailleurs faciliter l'élaboration d'un consensus sur quelques sujets. Déjà, un certain nombre de vues communes entre les provinces sont apparues sur plusieurs des sujets de l'ordre du jour constitutionnel. Il s'agira pour les premiers ministres à Winnipeg, de dégager ces consensus et si possible de les généraliser, a-t-on indiqué hier, au ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, à la veille de l'ouverture de cette conférence.

Une ombre demeure toutefois. Contrairement à 1978 où toutes les provinces s'étaient ralliées au consensus de Regina, une province pourrait cette fois manquer

à l'appel sur des questions fondamentales. Comme l'ont indiqué aussi les discussions du mois de juillet, l'Ontario fera probablement bande à part sur les questions économiques et sur l'énergie, deux sujets de première importance où le Québec entend faire partie du groupe majoritaire des provinces.

Un premier consensus des provinces pourrait être possible quant à l'approche générale que privilégient les provinces à l'égard de l'actuel processus de révision de la constitution.

Dès le lendemain de la conférence des premiers ministres, début juin à Ottawa, où M. Trudeau avait présenté l'ordre du jour et l'échéancier de la révision consti-

tutionnelle, une importante différence de point de vue s'était dégagée entre les premiers ministres provinciaux et le premier ministre fédéral.

La plupart des provinces s'entendaient déjà pour regretter la brièveté de l'échéancier, comme de l'ordre du jour en 12 points, et pour reprocher au premier ministre Trudeau sa hâte et son insistance à limiter la discussion à seulement 12 sujets. On acceptait d'amorcer la discussion selon le processus proposé par M. Trudeau en prévenant toutefois que les 12 sujets de l'ordre du jour étaient un premier test, la conférence du 8 septembre, une première étape et non une échéance ultime.

Ces divergences entre les provinces et Ottawa demeurent. Elles se sont même accrues dans la mesure où il est apparu qu'Ottawa pourrait passer outre à l'opposition des provinces et poser un geste unilatéral à l'égard du rapatriement de la constitution. On a évoqué à cet égard la possibilité d'un référendum national pour faire entendre ce geste par delà les gouvernements provinciaux.

Cette pression exercée par le gouvernement fédéral sur les provinces est jugée inacceptable par celles-ci, comme l'ont démontré les récents échanges, par M. Roy Romanow de la Saskatchewan notamment, à propos de la campagne de

Voir page 8: Provinces

# Les grèves ne cessent de s'étendre en Pologne

GDANSK (d'après AFP et Reuter) — Les grèves ne cessent de s'étendre sur le littoral de la Baltique où les tracasseries policières à l'encontre des grévistes se sont accentuées au cours des dernières 24 heures.

Hier, 80 nouvelles entreprises ont débrayé, a-t-on appris au siège du comité intergréves (MKS) au chantier naval Lé-

nine à Gdansk. 260 établissements contre 180 lundi sont donc en grève dans la région de Gdansk-Gdynia-Sopot.

Des arrêts de travail ont été signalés dans les petites villes de Kosciierzyna, Lembork et Ustka. A Elblag, huit entreprises à l'arrêt ont créé un MKS à l'instar de Gdansk.

Les activités sont restes au point mort

dans l'ensemble de la région de Gdansk pour la cinquième journée consécutive. La rentrée scolaire dans les établissements d'enseignement primaire a été retardée.

En outre, des débrayages sont survenus hier aux forges de Lenina à Nowa Huta (dans la banlieue de Cracovie) qui avaient été jusqu'à ce jour épargnées par les gr-

ves, a annoncé dans la soirée M. Jacek Kuron, porte-parole du KOR (Comité d'autodéfense sociale) à Varsovie. Selon M. Kuron, seuls les services essentiels sont maintenus pour éviter une extinction des feux. Toutefois, aucun comité de grève n'a encore été formé.

A Szczecin, les ouvriers des cinq chantiers navals ont cessé le travail, ainsi que les employés d'autres entreprises de la ville. Selon Radio-Szczecin, les arrêts de travail ont causé de «sérieuses perturbations» dans la vie de la cité, notamment sur le plan des transports et de l'approvisionnement des magasins.

Selon le KOR, les grévistes de la ville ont formé leur propre comité de grève interentreprises afin de coordonner les divers mouvements locaux, et ont formulé des revendications semblables à celles du comité de Gdansk.

Les grévistes font l'objet de nombreuses marques de sympathie et de soutien. Les employés de l'école polytechnique de Gdansk leur ont offert une somme de 10.000 Zlotys (333 dollars) collectée parmi le personnel. L'association des écrivains de la cité leur a apporté son soutien. Des élèves de trois lycées sont venus au chantier pour leur exprimer leur sympathie. On a même vu des membres de la police routière approvisionner des grévistes.

Le développement du mouvement revendicatif inquiète les autorités. Hier un avion a déversé sur la région des tracts signés par les maires de Gdansk, Sopot et Gdynia, discréditant les grévistes aux yeux de la population.

Les tracasseries policières ont également connu un regain d'intensité. Au cours de la réunion de 20 heures du MKS, de nombreux délégués se sont plaints de vérifications d'identité. L'un d'entre eux a déclaré qu'il avait été emmené au commissariat menottes aux mains pour être relâché cinq heures plus tard.

Les policiers ont ordonné en outre de

Voir page 8: Pologne

# Israël lance un raid meurtrier au Sud-Liban

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — L'armée israélienne a lancé tôt hier matin sa plus importante offensive combinée au Sud-Liban en deux ans détruisant une vingtaine d'emplacements d'artillerie dans quatre bases palestino-progressistes du plateau d'Arnoun, à une dizaine de kilomètres de la frontière israélienne.

Tant du côté israélien que des «forces communes» palestino-progressistes, on souligne l'envergure exceptionnelle de l'intervention. A Tel Aviv, le général Yehochoua Saguy, chef du renseignement militaire israélien, a indiqué au cours d'une conférence de presse que cette opé-

ration était «l'une des plus importantes des trois dernières années.» De son côté, le commandant Alaa, chef des «forces communes» pour toute la zone de Nabatieh, a estimé qu'il s'agissait de l'attaque la plus importante menée par Israël depuis l'opération du Litani en mars 1978.

Le bilan de cette opération diffère selon les sources: les chiffres communiqués par le général Saguy font état de trois soldats israéliens tués et douze autres blessés — dont un grièvement — et de 40 à 50 morts parmi les feddayine. De source proche des «forces communes», on indiquait hier après-midi que l'attaque aurait

fait 25 morts et 25 blessés, ainsi que dix disparus. L'agence d'information palestinienne Wafa avait auparavant fait état de 15 tués parmi les «forces communes» et de 30 tués et blessés côté israélien.

L'opération — dont le général Saguy a souligné qu'elle avait un but préventif et visait à désorganiser les feddayine afin de les empêcher d'entreprendre de nouvelles actions contre Israël — a commencé vers 22 h 30 GMT lundi soir.

Selon le général Saguy, les objectifs à atteindre étaient tous situés dans la région d'Arnoun et du château de Beaufort, et abritaient de deux à trois cents fed-

Voir page 8: Israël



Nullement impressionnés par l'affiche célébrant l'amitié soviéto-polonaise, des grévistes poursuivent leur occupation du chantier naval Lenina à Gdansk, sur la côte de la Baltique. (Photolaser AP)

# Un scrutin automnal ne fait pas l'unanimité au caucus du PQ

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Les députés du Parti québécois sont loin d'être unanimes quant à la date des prochaines élections provinciales.

Ainsi, même si une faible majorité d'entre eux semblent désirer que ce scrutin général soit tenu dès cet automne, plusieurs autres préféreraient nettement attendre le printemps prochain, croyant ainsi avoir une meilleure chance d'être reportés au pouvoir.

Réunis hier en caucus spécial, dans un hôtel de Québec, les députés péquistes ont donc remis leur sort entre les mains

de leur chef, M. René Lévesque, en lui indiquant «qu'ils aimeraient mieux ne pas être à sa place».

Au cours d'une conférence de presse donnée à la fin de ce caucus, M. Lévesque a d'ailleurs confirmé que les avis étaient très partagés et que tous avaient convenu d'attendre l'évolution de la conjoncture politique avant de fixer définitivement leur choix.

L'élément le plus important de cette conjoncture est évidemment le sommet constitutionnel qui réunira à Ottawa, du 8 au 12 septembre, les onze premiers ministres du pays.

D'ici là, le premier ministre québécois poursuivra sa ronde de consultation. No-

tamment au cours de la fin de semaine qui vient, alors qu'il réunira, à Québec, les membres de son cabinet. Viendra ensuite, vers la mi-septembre, une nouvelle réunion de ses députés, pour faire le point sur le sommet d'Ottawa suivie d'une réunion du conseil national du parti.

Ce n'est que lorsque toutes ces étapes auront été franchies que M. Lévesque pourra arrêter son choix et le faire connaître publiquement. Encore hier, il a répété qu'il serait inutile de décider quoi que ce soit immédiatement étant donné que les élections ne peuvent avoir lieu, en vertu de la loi électorale, avant le 14 octobre.

Le premier ministre a cependant précisé hier que le climat était déjà «pré-électoral» et que ses députés avaient consacré une partie de la journée à évaluer l'état du parti aux quatre coins de la province en prévision du prochain recensement électoral, qui aura lieu en septembre, et des assemblées de mise en nomination. C'est ainsi qu'une trentaine de ces assemblées auront lieu au cours des prochaines semaines.

Pour sa part, M. Lévesque s'est bien gardé d'indiquer ses préférences personnelles mais il s'est davantage comporté hier comme un homme qui sera bientôt sur le sentier électoral que comme un premier ministre qui prépare la prochaine session législative.

Ainsi, et sans que personne ne le lui

Voir page 8: Scrutin



Le premier ministre israélien Menachem Begin s'est rendu hier à la frontière libanaise où il a rencontré des soldats ayant participé au raid de la nuit au Sud-Liban, le plus important mené par Israël depuis l'opération du Litani en 1978. (Photolaser AP)

# Où va la CUM?

## 3) Des projets pour un avenir plus certain

par Alain Duhamel

DEPUIS deux ans, plusieurs personnes préoccupées par la situation de la Communauté urbaine de Montréal ont esquissé des projets d'avenir dans le but de relancer sur une bonne voie la réforme d'une institution dont l'existence n'est plus remise en cause, bon gré mal gré.

La Communauté urbaine n'avait pas encore deux années d'existence que déjà ses membres, et particulièrement les villes de la banlieue, ressentaient le besoin d'en revoir la constitution et les orientations, voire d'en repenser le bien-fondé. Un comité d'étude, présidé par M. Lawrence Hanigan, a produit en 1973 un rapport dont les recommandations, pour l'essentiel, n'ont pas eu de suite.

Dès son élection à la présidence du comité exécutif de la Communauté en 1977, M. Pierre DesMarais II, maire d'Outremont, affirmait clairement son intention

d'entreprendre la mise à jour de la loi de la CUM et de ramener sous l'autorité des élus l'essentiel de ses pouvoirs et attributions.

«La Communauté urbaine est d'abord et avant tout un organisme de services collectifs, donc apolitique, libre des interventions de nature partisane. Et par corollaire, la Communauté doit être essentiellement un mécanisme de gestion lui permettant d'exécuter correctement et efficacement les mandats qui lui sont attribués», déclarait M. DesMarais II dans une allocution à la Chambre de commerce de Montréal, au printemps 1979.

De sa conception de la Communauté, sans doute inspirée de son expérience à la tête d'entreprises importantes, M. Pierre DesMarais II, élabore un projet de réforme dont l'un des éléments clés a trait à la création du poste de directeur général des services. Dans la situation actuelle,

les services de la CUM reçoivent toutes leurs instructions directement du comité exécutif.

Ces instructions portent aussi bien sur des questions purement administratives, comme la mutation d'employés ou le remboursement des dépenses de quelques dollars, que sur les politiques de la communauté. Préoccupé de rendement et d'efficacité, le maire d'Outremont croit que le directeur général des services ferait tourner la machine bureaucratique à une allure satisfaisante.

Le comité exécutif s'apparente alors à un conseil d'administration d'une entreprise qui délègue un peu plus son autorité, consacre ses énergies au développement et rend compte de l'administration à l'assemblée générale des membres réunis ici en Conseil de la CUM. Les élus municipaux étant seuls responsables devant les contribuables, ils doivent pouvoir exercer leur rôle de surveillance et de contrôle sur tous les services de la CUM, y compris la police et le transport en commun.

Dans les premiers mois de sa présidence, M. Pierre DesMarais II avait cru

décélérer dans la délégation montréalaise les signes d'une volonté de réforme de la CUM ou tout au moins un acquiescement. Il avait donc entrepris de la définir et paraissait en bonne voie d'y parvenir jusqu'à ce que la ville de Montréal lui oppose une implacable résistance.

La situation des villes les unes par rapport aux autres au moment de la création de la Communauté a évolué suffisamment, selon le président de la Conférence des maires de la banlieue, M. Jean Corbeil, maire d'Anjou, pour que l'on puisse envisager désormais une association entre partenaires égaux, tous deux résolument engagés vers l'émergence d'une appartenance et d'une conscience insulaires.

La Conférence des maires souscrit à une définition de la Communauté qui en fait un organisme de services intermunicipaux dont l'autorité constitue le prolongement de l'autonomie de ses membres. Lesdits membres se partagent en deux blocs de taille semblable: la valeur des biens imposables des banlieues a rejoint et même dépassé la valeur des biens imposables

Voir page 8: La CUM



Le président du comité exécutif de la CUM et maire d'Outremont, M. Pierre DesMarais II. (Photo Jacques Grenier)

Rôtisserie  
**Au Poulet Doré**  
340 est, rue Sainte-Catherine  
288-2441  
près de Saint-Denis

# Les conseillers se distinguent ils sont presque tous propriétaires

par Alain Duhamel

La plupart des conseillers municipaux de Montréal se distinguent de la majorité des Montréalais en ce qu'ils sont au moins propriétaires de leur résidence.

En effet, la lecture des déclarations d'intérêts que les conseillers municipaux ont déposées cette semaine révèle que seulement une demi-douzaine d'entre eux se recrutent parmi les locataires montréalais qui comptent pour environ 80 pour cent de la population, ou ne déclarent aucun intérêt dans un immeuble.

À la suite de l'adoption à l'Assemblée nationale de la loi sur la démocratisation muni-

pale et sur la rémunération des élus municipaux, les conseillers devaient déposer une déclaration d'intérêt dans laquelle ils consignent les intérêts qu'ils possèdent dans des entreprises ou des corporations, dans des immeubles situés dans la Communauté urbaine de Montréal et leurs dettes envers des personnes ou institutions autres que des institutions financières.

La déclaration du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, est fort simple: deux immeubles, sa résidence et son bureau personnel. Le maire de Montréal n'a aucune charge ni intérêt dans des sociétés, pas plus qu'il n'a de dette envers des personnes.

Le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, com-

merçant de son état, est propriétaire de la plupart des immeubles où il a un magasin. M. Lamarre a, en plus, des actions dans des compagnies de pétrole et dans l'American Broadcasting Corp.

Plusieurs conseillers municipaux détiennent des actions dans des compagnies liées au pétrole, à l'exploration de nouvelles sources d'énergie ou à l'exploitation de ressources naturelles. À ce chapitre, le conseiller Roger Sigouin, courtier en assurances, détient le portefeuille le plus diversifié.

Parmi les membres du comité exécutif, M. Gerald Snyder détient le portefeuille d'actions le plus important. Trois conseillers du Parti civi-

que de Montréal, MM. Yves Magnan, Serge Bélanger et Luc Larivée, comptent parmi les plus importants propriétaires fonciers ou immobiliers.

Le conseiller du Groupe d'action municipale, M. Nick Auf Der Maur, se déclare locataire et fait partie des conseillers détenant un portefeuille important d'actions dans des sociétés tout comme le conseiller du Rassemblement des citoyens de Montréal, M. Michael Fainstat, un rentier qui travaille à plein temps à ses fonctions de conseiller municipal.

La nouvelle loi sur la démocratisation municipale et la rémunération des élus a également relevé les traitements des conseillers municipaux. En comptant leur participation à la Communauté urbaine

de Montréal, les conseillers de Montréal reçoivent \$20,599.50 par année. Les membres du comité exécutif reçoivent \$49,199. Le maire de Montréal demeure le plus haut salarié municipal avec \$68,798.50 tandis que le président du comité exécutif reçoit \$65,000 et le vice-président, \$57,498.

Les conseillers de l'opposition auraient voulu débattre à l'assemblée du conseil des hausses de traitement des élus municipaux afin d'indiquer, tout au moins, que cet accroissement des dépenses avait été dicté par l'Assemblée nationale. Le maire de Montréal s'est opposé à tout débat sur cette question puisque la résolution à l'ordre du jour ne portait que sur les modalités de paiement.

# Les travailleurs syndiqués du vêtement ont rejeté les offres des manufacturiers

par Louis-Gilles Francoeur

Les négociateurs de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD-FTQ) n'ont pas l'intention de présenter de «nouvelles demandes» à la guilde des manufacturiers en dépit du rejet en fin de semaine par

un vote à 53% de l'entente de principe intervenue entre les deux camps le 6 août.

C'est ce qu'a déclaré hier après-midi au DEVOIR le directeur de l'UIOVD, M. Robert Fontaine, selon qui les négociateurs syndicaux devraient s'en tenir aux demandes initiales même si certaines d'entre elles ont été rejetées par les employeurs.

M. Fontaine, qui s'affairait hier à consulter les élus des 15 sections locales de son syndicat, a expliqué que cette «espèce de sondage» des représentants de la base servirait à éclairer les négociateurs sur la marche à suivre. Dès ce soir, a-t-il dit, les négociations pourraient reprendre avec la guilde des manufacturiers ou au plus tard demain matin.

C'est la première fois en près de 40 ans que les 15,000 membres de ce syndicat rejettent par un scrutin secret les termes d'une entente de principe entérinée par leurs négociateurs. La semaine dernière, des syndiqués mécontents dénonçaient le peu de consultation qui avait présidé à l'élaboration des demandes syndicales et le peu d'information qui avait précédé le vote sur l'entente de principe. Selon un porte-parole des dissidents, si les membres avaient été informés de la véritable portée de l'entente de principe, elle aurait été rejetée par une majorité plus substantielle.

Le désaveu de l'entente de principe entérinée par les négociateurs de l'UIOVD ne semble pas avoir fortement stimulé ces derniers.

«On va essayer d'aller chercher autre chose», ajoute M. Fontaine qui explique un peu plus loin «que plusieurs disent que notre industrie a vécu l'an dernier sa deuxième plus mauvaise année depuis la guerre».

«Le contrat qu'on avait négocié correspondait à l'état de

santé de l'industrie du vêtement. Mais il faut toujours essayer. Si la prochaine offre qu'ils nous font n'est pas meilleure, on va demander un vote de grève à nos membres», précise le directeur de l'UIOVD.

Ce dernier précise qu'il n'était pas opportun de requérir un mandat de grève immédiatement après ce rejet de l'entente de principe. L'union préfère d'abord revoir les employeurs car elle pourra «connaître leur attitude tout de suite» dès la reprise des pourparlers.

Même si la consultation des 15 locaux n'est pas terminée, M. Fontaine a une bonne idée de ce qu'il convient de faire à la table de négociation ce soir: «Pas de nouvelles choses. On a eu un contrat de trois ans avec

une clause d'indexation la dernière année. Je crois qu'il faut ramener ça à deux ans et changer un peu les augmentations consenties.»

Il affirme que la clause négociée sur les vacances, qui fixe leur moment chaque année par une entente conjointe, ne remet pas en principe la date du 15 juillet acquise pour les deux premières semaines, contrairement à l'impression qui se dégage de la lecture du rapport écrit de négociation. «C'est pas marqué dans le document syndical mais le monde aurait dû le savoir. L'entente ne concerne que la troisième semaine. Le patronat veut savoir quand les gens prendront cette troisième semaine. C'est pour avoir un peu d'ordre», explique M. Fontaine.

**guérin**  
l'éditeur  
qui  
édite

**Cours de français**  
méthodes et techniques du savoir-écrire

Armand Daigneault

20 cm x 22,5 cm

\$12.95



Du cours... aux notes de cours  
Une idée... un paragraphe  
Le résumé  
La méthode du sondage  
La technique CIMA  
Le compte rendu de lecture  
L'explication de texte  
L'analyse littéraire  
La dissertation  
Réussir son introduction  
La conclusion  
Synthèse  
Exemples d'une dissertation  
Le travail de recherche  
La ponctuation  
Le rapport de laboratoire  
La ponctuation  
La description  
La narration  
Le portrait  
La présentation technique

**guérin** éditeur limitée  
4574 rue SAINT-DENIS  
MONTRÉAL H2J 2L3  
TEL.: (514) 942-3481

Nous croyons que ce petit livre rendra les services espérés, particulièrement à ce moment où l'enseignement du français, après l'intermède du programme-cadre, revient à juste titre aux apprentissages fondamentaux.

# Québec continue de s'opposer à l'affiliation syndicale des gardiens

QUÉBEC (PC) — Parce que les 1500 gardiens de prison du Québec ont un travail qui ne ressemble en rien à celui des autres gardiens de la paix du gouvernement provincial, ils devraient avoir le droit de former un syndicat autonome.

C'est ce que soutient M. Raymond Pion, président de l'exécutif provisoire du Syndicat des surveillants en établissement de détention, qui vient de déposer une requête en accréditation et désire s'affilier à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Québec, M. Pion a qualifié d'incompréhensible l'attitude du ministère de la Fonction publique

qui s'apprêterait à contester la juridiction du Tribunal du travail pour l'accréditation de cette unité.

La loi 50 avait en 1978 maintenu une interdiction datant de 1965 selon laquelle les agents de la paix à l'emploi du gouvernement provincial ne pouvaient s'affilier avec une centrale syndicale comme la CSN ou la FTQ.

Selon M. Pion, si le gouvernement entend contester la juridiction du Tribunal du travail, c'est qu'il veut à tout prix éviter de négocier avec les gardiens de prison réunis en un syndicat autonome.

Les gardiens sont insatisfaits de leur syndicat actuel, le Syndicat des agents de la paix de la fonction publique, dont



## Vers Okanagan

Neuf jeunes Québécois, tous patients de l'hôpital Sainte-Justine, ont quitté Montréal hier en route vers Vancouver où ils séjourneront pendant une dizaine de jours. Ces jeunes sont atteints d'une maladie rénale qui les force à passer 15 heures par semaine branchés à un dialyseur afin de nettoyer leur sang. Grâce à la Fondation canadienne des maladies du rein et à l'appui du public canadien et des compagnies Air Canada et Gulf Canada, ces jeunes insuffisants rénaux se joindront aux quelques autres 40 patients de 12 à 16 ans, originaires de tous les coins du pays, pour goûter à de véritables vacances estivales, dans la région de Okanagan. Un personnel médical expérimenté comprenant des infirmières, des techniciens et des diététistes spécialisés en néphrologie ainsi que le directeur médical, le Dr Jim Carter, du Vancouver General Hospital, seront sur les lieux pendant la durée de ce camp unique en son genre. On voit ici Mme Suzanne Labarge, présidente de la succursale du Québec de la Fondation canadienne des maladies du rein en compagnie d'une jeune campeuse, Lynda Lamoureux.

## TRAVAIL

### ■ Technical Tape en grève

Le syndicat des travailleurs de la Canadian Technical Tape (CSN) a déclenché hier une grève générale pour appuyer ses revendications relatives au renouvellement de son contrat de travail. Les syndiqués ont voté à 92% en faveur de la grève.

Leur convention collective est échue depuis le 31 décembre dernier et les négociations accrochent sur les mouvements de main-d'oeuvre dans l'entreprise, l'indexation des salaires, les vacances, les fêtes chômées, les assurances collectives et l'application de la convention collective en période de négociation.

La Canadian Technical Tape est le fabricant du ruban adhésif Tuck Tape.

### ■ Coils blancs de Mascouche

La grève des 20 coils blancs de la ville de Mascouche entre dans sa septième semaine. Elle porte essentiellement sur la volonté des grévistes d'obtenir une sécurité d'emploi comparable à celle obtenue par les coils bleus de la même municipalité.

Mascouche serait prête à offrir une réelle sécurité d'emploi à environ la moitié de ses employés, à partir d'une liste établie par les autorités municipales sans égard à l'ancienneté, assure le syndicat. Entre-temps, la grève paralyse l'émission des permis de construction et le service d'urbanisme, le service d'imposition, d'évaluation, le greffe, les loisirs, la police et les travaux publics.

### ■ Négociations à la CTRSM

Le syndicat des 450 chauffeurs et des 40 employés de bureau de la Commission de transport de la rive-sud de Montréal (CTRSM) s'est insurgé hier contre l'annulation par la partie patronale de la première séance de négociation hier. Les demandes syndicales ont été déposées en juillet.

Selon le Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les syndiqués en cause, les négociateurs patronaux n'auraient aucun mandat précis des commissaires pour entamer les pourparlers. Le porte-parole du syndicat, M. Claude Pominville, a déclaré hier que «les syndiqués ne feront certainement pas les frais des querelles qui existent depuis quelque temps entre les commissaires de la CTRSM».

Les employés sont sans contrat de travail depuis la fin de 1979. Le Syndicat canadien de la fonction publique négocie pour la première fois au nom des chauffeurs, qui étaient autrefois affiliés à une autre union internationale. On se rappellera que la fusion des listes d'ancienneté des chauffeurs de la CTRSM et des nouveaux venus en provenance de l'ancienne compagnie Métropolitain-Sud, affiliée à la CSN, avait provoqué la paralysie du service d'autobus.



Les colloques de la  
Faculté de droit de  
L'Université de Sherbrooke

**LES RÉCENTS  
DÉVELOPPEMENTS  
EN DROIT MUNICIPAL  
QUÉBÉCOIS**

Les 26 et 27 septembre 1980

FACULTÉ DE DROIT  
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

**LE PROGRAMME**

**CONFÉRENCE D'OUVERTURE**  
Me Patrick KENNIFF, "Les récentes réformes législatives en droit municipal québécois: Bilan et perspectives d'avenir".  
*Vendredi, le 26 septembre, le matin*

**L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**  
Me Lorne GIROUX, "Les développements récents en matière de zonage au Québec".  
Me Nicole LAFOND, "La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire".  
*Vendredi, le 26 septembre, le matin*

**LA FISCALITÉ MUNICIPALE**  
Me Jean-Pierre LORTIE, "La réforme de la fiscalité municipale: L'évaluation foncière".  
Me Jean-Marie LAVOIE et Me Michel POIRIER, "La réforme de la fiscalité municipale: La taxation".  
*Vendredi, le 26 septembre, en après-midi*

**CERTAINS ASPECTS DU CONTENTIEUX EN DROIT MUNICIPAL**  
Me Jacques DUPONT, "Le contrôle judiciaire de la corporation municipale".  
Me Jacques L'HEUREUX, "Destitution et conflits d'intérêt".  
*Samedi, le 27 septembre, le matin*

**CONTRATS ET RÉGLEMENTS MUNICIPAUX**  
Me Michel KRAUSS, "L'interprétation des règlements municipaux".  
Me Pierre LEMIEUX, "Le particularisme des contrats des corporations municipales".  
*Samedi, le 27 septembre, en après-midi*

**FICHE D'INSCRIPTION**

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE (Bur.) \_\_\_\_\_

(Rés.) \_\_\_\_\_

Veillez m'inscrire au colloque sur "Les récents développements en droit municipal québécois".

J'inclus un chèque au montant de \$100. fait à l'ordre de "Me Michel Poirier en fiducie".

Aucune inscription sur place ne sera possible. La date limite d'inscription est le 15 sept. 1980

**Veillez retourner à:**

**Colloque / Droit municipal  
a/s Me Michel Poirier, professeur,  
Faculté de droit,  
Université de Sherbrooke,  
2500, Boul. Université  
Sherbrooke, Qué.  
J1K 2R1**

Pour de plus amples renseignements,  
veuillez composer (819) 565-2931 (819) 565-2930



# Entre croque-monsieur et pince-monseigneur...



**LE PANIER À PROVISIONS**  
**Renée Rowan**



Pour raviver les salades estivales, combinez différentes sortes de légumes. Cette salade jardinière, qui regroupe des légumes à texture et à saveur différentes, comprend de la laitue en feuilles, des épinards frais, des petits bouquets de chou-fleur, des tranches de courgettes et de l'oignon vert, le tout arrosé d'une vinaigrette aux fines herbes. Ne craignez pas d'innover.

**D**ONNEZ-MOI, s.v.p., un hamburger garni, des frites, une coupe glacée au caramel écossais et une raclette.

Si vous voulez parler un français correct, c'est ainsi que vous devez, la prochaine fois que vous irez manger dans un casse-croûte, passer votre commande (souhaitant toutefois que vous saurez mieux équilibrer votre menu).

On vous rira peut-être au nez. On vous regardera sans doute comme un hurluberlu, mais vous aurez au moins bonne conscience en vous résignant, par la suite, à «traduire» si vous ne voulez pas rester sur votre faim.

Dans une récente chronique portant sur les aliments servis dans les restaurants à service rapide (les restaurants de «fast food» comme nous nous étions permis de les nommer), nous avons gravement écorché le français ne connaissant pas la terminologie du casse-croûte et du bar laitier.

Nous voulons, aujourd'hui, faire amende honorable ayant entre les mains l'édition provisoire du Guide de rédaction

des menus (anglais-français) préparé par les terminologues Jacques Maurais et Thérèse Villa pour le compte de l'Office de la langue française.

«Si ce guide a été préparé pour répondre à un besoin pressant, puisque les restaurateurs québécois doivent avoir à leur disposition la terminologie proposée par l'Office de la langue française pour pouvoir se conformer à la loi (22), notent les auteurs, il y a encore loin de la théorie à la pratique et l'on doit chercher les établissements qui utilisent le terme exact et encore plus le client qui emploie certaines de ces expressions qui apparaissent, au premier abord, prétentieuse.

Le journaliste ayant sûrement un rôle d'éducateur à jouer, nous nous engageons donc à ne parler maintenant que de guedille, de croque-cardinal, de sandwich trois-tranches et de banane royale. Mais pour nous assurer que le lecteur comprenne bien de quoi il est question et pour qu'il utilise à son tour l'appellation juste, voici un mini-guide des équivalents.

Au casse-croûte ou restaurant à service rapide (*Fast food restaurant*), on commande donc un hamburger garni (*all dressed hamburger*); une pizza toute garnie (*all dressed pizza*); un hamburger au fromage (*cheeseburger*); un hamburger de poulet (*chickenburger*); un hamburger de poisson (*fishburger*); des croustilles (*chips*); un sandwich club (*club sandwich*); du boeuf salé sur pain de seigle (*corned beef on rye bread*); des frites (*French fries*); des frites en sauce (*French fries and sauce*); des rondelles d'oignon; panées (*French onion rings*); un sandwich au fromage fondant (*grilled cheese*); une guedille (la guedille est un petit pain fourré de poulet, d'œufs, de salade de chou selon le cas, sauf de saucisse fumée (*hot-dog*)).

L'appellation *hot dog* (*hot-dog*) demeure la même en se contentant d'y ajouter un trait-d'union en français. *Hot-dog* ne désigne pas la saucisse fumée comme telle,

mais un petit pain fourré d'une saucisse fumée. L'OLF n'interdit pas «chien chaud».

*Hot dog on stick* devient saucisse fumée en pâte sur bâtonnet tandis que le *pizzaburger* est un hamburger à la sauce tomate ou croque-cardinal. L'appellation croque-cardinal est une suggestion de l'OLF qui s'appuie sur le modèle de croque-monsieur et de... pince-monseigneur. En Italie, *cardinale* désigne une variété de pizza. *Pizzaburger* s'appli-

que à une tranche de pain rond dont la garniture évoque celle d'une pizza.

Le sandwich au boeuf mariné et fumé ou *sandwich* au boeuf mariné est un *smoked meat* tandis que l'omelette aux tomates est une *spanish omelet*. L'OLF établit une différence entre le *three-decker sandwich* et le *club sandwich*; le *sandwich club*, précise le guide, est un trois-tranches au poulet, au bacon, aux tomates et à la laitue.

Voici un lexique en raccourci des produits vendus au bar laitier (*milk bar*) genre Dairy Queen et autres.

*Assorted sundaes* (assortiment de coupes glacées); *assorted ice cream* (assortiment de crèmes glacées); *banana split* (banane royale); *butterscotch sundae* (coupe glacée au caramel écossais); *chocolate coated ice cream* ou *revel-TM* (esquimaou); *dipped cone* (cornet trempé); *float* (flotteur); *ice cream bar* (tablette de crème glacée); *ice cream float* (flotteur); *marshmallow sundae* (coupe glacée à la guimauve); *milk beverages* (boissons lactées); *Mister Freeze-TM* (glacé); *milk shake* (lait battu); *popsicle-TM* (sucette glacée); *slush* (barbotine); *snow cones* (givre); *sundae topping* (garniture pour coupe glacée; nappage ou sirop).

Quant aux boissons gazeuses ou sodas le *bitter lemon* devient un amer (au) citron; le *cream soda* un soda mousse; le *ginger ale* un soda (au) gingembre; le *ginger beer* un soda piquant au gingembre ou un soda gingembre piquant; le *root beer* une raclette et le *spruce beer*, un soda à l'épinette.

«Pour ce qui regarde les appellations fantaisistes, si populaires aux États-Unis, il revient aux publicitaires plutôt qu'à l'Office de la langue française de leur trouver des traductions françaises convenables, mais en se basant sur

notre terminologie», souligne dans l'introduction Jacques Maurais.

Pour ceux que ce guide intéresse, on peut l'obtenir en s'adressant au Service des publications, Direction des Communications, Office de la langue française, 800 Square Victoria, Case postale 316, Montréal QC H4Z 1G8.

**Des menus équilibrés** — Pour sensibiliser le consommateur à une alimentation saine et nutritive, les magasins Coop-Coop publient, à compter d'aujourd'hui, dans les pages publicitaires des journaux le menu équilibré d'une journée répondant ainsi aux vœux exprimés par plusieurs consommateurs à court d'idées.

Cette forme de publicité informative sert à la fois les intérêts des consommateurs et des magasins mettant en outre l'accent sur les produits de saison et les spéciaux de la se-

maine.

**Cours de nutrition pour tous** — Le Service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre, dans le cadre de ses activités d'éducation populaire, un nouveau cours: Nutrition pour tous.

Ce cours a pour but d'aider les gens à se maintenir en bonne santé, de leur faire connaître la valeur des aliments et leur rôle dans le maintien de la santé et de la vitalité. Il offrira l'occasion de discuter des problèmes de santé reliés à une mauvaise alimentation et d'amorcer les changements qui s'imposent.

Ce cours est offert dans plusieurs centres. Les frais d'inscription sont de \$8,00 et doivent être payés au centre de son choix, lors de l'inscription les 25, 26, 27, 28 août et 3 septembre, de 19 h à 21 h. Pour plus de renseignements, composez 271-0481.

## les bons achats

**A & P:** poulets frais en boîte de 15 morceaux, 79 cents; rôtis des cinq premières côtes, \$2,59; bifteck de premières côtes, \$3,39; poulets frais, cat. A, 3 à 4 lb, 99 cents; jarrets de porc surgelés, 39 cents; Poisson: filets de sole surg., \$2,49. Fruits et légumes: cantaloups, gros, 23, 58 cents ch.; prunes Impérial des E.-U., 69 cents; choux fleurs du Qué., 69 cents ch.; concombres du Qué., 4 pour 59 cents; échalotes, 3 pqt pour 59 cents; oranges de la Cal., gros, 88, \$1,99 la douz.; haricots verts ou jaunes, 3 lb pour 99 cents.

**Cooprix:** longe de porc frais, bout du filet, env. 3 lb, \$1,27; côtelettes de porc frais, \$1,67; épaule de porc fumé «picnic», 89 cents; soc de porc roulé, fumé, Sodor, \$1,89; boeuf haché mi-maigre, \$1,87; lapins surg., sans tête, \$1,99; bacon en tranches de la Cal., 500 g, \$1,29. Fromage suisse, \$2,99. Fruits et légumes: choux-fleurs, moyenne grosseur, prod. du Qué., 49 cents ch.; concomres, prod. du Qué., 12 cents ch.; pêches, panier de 4 pintes, de l'Ont., \$2,22; poivrons verts, moyenne grosseur, de l'Ont.,

39 cents.

**Dominion:** bifteck de ronde déossée, \$2,28; rosif de croupe déossée, \$2,28; soc de porc frais déossé, \$1,38; rosif ou bifteck de pointe de surlonge, \$2,78; cuisseau de veau frais, \$2,99; tranches d'épaule de veau, \$2,29; quarts de jambon Maple Leaf, \$2,58. Fruits et légumes: raisins verts sans pépin, variété Thompson, 98 cents; champignons, contenant de 8 on., 99 cents; oranges Outspan de l'AF, du sud, gros, 88, \$1,99 la douz.; carottes en bottes du Qué., 3 pour 99 cents; mais sur épis du Qué., 10 pour 99 cents; choux-fleurs du Qué., gros, 12, 79 cents ch.; oignons jaunes du Qué., sac de 5 lb, 99 cents; pommes de terre lavées du Qué., panier de 4 pintes, \$1,99 le panier.

**Econoprix:** côtelettes de porc surg., bte de 4 1/2 lb, \$1,68; jambon «mignon» déossé Maple Leaf, 2 à 3 lb, \$1,88. Fruits et légumes: bananes, gros fruit, 24 cents; poires Bartlett de Cal., 3 lb pour \$1,00; oranges Sunkist de Cal., gros, 113, \$1,48; céleri Pascal du Qué., gros, 24, 38 cents ch.;

carottes du Qué., cello de 5 lb, 68 cents.

**Hypermarché:** longe de porc frais, bout des côtes, \$1,09 - bout du filet, \$1,29; milieu de longe, côtelettes, \$1,09; cpaule de porc fumé, genre «picnic», 89 cents; foie de boeuf en tranches, prod. décong., 79 cents; jambon «mignon» déossé, Hygrade, \$2,19; cuisses de poulet surg., \$1,09; ailes de poulet surg., 79 cents; Poisson: filets de sole frais, \$3,49; dorades de mer grises, fraîches, \$2,19; filets de morue fumée, \$2,19. Fruits et légumes: cantaloups de Cal., gros, 15, 78 cents ch.; pêches de l'Ont., panier de 4 pintes, \$2,19; prunes Queen Ann de Cal., gros, 4 x 4, 78 cents; choux-fleurs du Qué., gros, 12, 68 cents; poivrons verts du Canada, calibre gros, 48 cents.

**IGA/Boniprix:** bifteck de ronde, déossée, tranche complète ou rôtis extérieur de croupe, \$2,28; rôtis ou bifteck de pointe de surlonge, \$2,78; bifteck de surlonge, \$2,88; bifteck ou rôtis d'aloyau, \$3,98; soc de porc fumé déossé, \$1,88; boeuf haché mi-maigre, \$1,98. Poisson: filets de sole surgelés, \$2,88. Fruits et légumes: cantaloups des E.-U., gros, 23, 59 cents ch.; pommes Melba du Qué., panier de 4 pintes, \$1,99; poivrons verts de l'Ont., calibre gros, 49 cents; choux-fleurs du Qué., gros, 12, 59 cents ch.; céleri du Qué., gros, 24, 39 cents ch.;

**L'Équipe:** quarts de poulet frais, portion de la cuisse, \$1,08; quarts de poulet frais, portion de la poitrine avec ailes, \$1,28; quartiers de poulet frais, portion de la poitrine, sans aile, \$1,48; soc de porc frais déossé et roulé, \$1,48. Fruits et légumes: poires Bartlett des E.-U., 49 cents; laitue Iceberg du Qué., gros, 18, 29 cents ch.; céleri du Qué., gros, 24, 39 cents ch.; concomres du Qué., 2 pour 19 cents.

**Métro:** rosif de côtes, avec os de dos, \$2,98; boeuf haché mi-maigre, \$1,98; bifteck de côte, \$3,48; bifteck de palette, coupe ordinaire, \$1,38; rosif de palette, coupe régulière, \$1,28; bacon sans couenne, tranché, Métro Richelieu, 500 g, \$1,19; épaule de porc fumé, genre «picnic», 5 à 7 lb, 88 cents; bacon sans couenne, tranché, Schneider, 500 g, \$1,75; rosif de côtes croisées, \$1,68; rosif de palette déossée, \$1,88; boeuf à ragout déossé, \$2,28. Au comptoir des poissons: cuisses de grenouilles surg. de l'Inde, gros, 24, \$2,89. Fruits et légumes: oranges Sunkist Valence de la Cal., gros, 88, \$1,69 la douz.; raisins verts, sans pépin, prod. des E.-U., 99 cents; prunes italiennes, prod. des E.-U., 49 cents; céleri Pascal, gros, 24, cult du Qué., 35 cents ch.; concombre, cult du Qué., 3 pour 29 cents; poires Bartlett, prod. des E.-U., gros, 135, 58 cents; kiwi, gros, 39, prod. de la N.-Z., 2 pour 89 cents; chou vert nouveau, cult. du Qué., 29 cents ch.; champignons blancs, prod. du Can., 99 cents

la chop.; laitue Iceberg, gros, 18, cult. du Qué., 29 cents ch.

**Provibec:** bifteck de ronde, \$2,08; bifteck ou rosif de pointe de surlonge, \$2,78; rosif de croupe, coupe extérieure, \$2,08; jambon, genre «diner», dans l'épaule, Provigo, \$1,68. Fruits et légumes: mais sur épis du Qué., 89 cents la douz.; pommes Melba du Qué., panier de 4 pintes, \$1,78; champignons blancs du Qué., cont. de 8 on, 98 cents; poires Bartlett de la Cal., 45 cents; chou vert du Qué., 09 cents.

**Provigain:** rôtis de palette, \$1,18; rôtis de côtes croisées, \$1,68; boeuf à ragout déossé, \$1,98; bacon sans couenne Provigo, pqt de 500 g, \$1,38; soc de porc fumé Maple Leaf, \$2,28. Poisson: filet de sole surg., \$2,68. Fruits et légumes: raisins rouges Malaga de Cal., gros, 79 cents; cantaloups de la Cal., gros, 23 cents, 59 cents ch.; céleri du Qué., gros, 24, 39 cents ch.; poivrons verts, cult.

**Steinberg:** jambon dans la fesse, prêt-à-manger, avec os, en demi ou en quart, \$1,09;

can., 39 cents; prunes italiennes de la Cal., 49 cents.

**Richelieu:** rosif d'extérieur de croupe, \$2,28; bifteck ou rosif de pointe de surlonge, \$2,78; bifteck de ronde déossée, tranche entière, \$2,28; bifteck de surlonge, tranche entière, \$2,88; boeuf haché maigre, \$2,28; jambon déossé, prêt-à-manger, style québécois, demi, \$1,88; bacon sans couenne tranché, 500 g, \$1,19. Poisson: filets d'aiglefin surgelés Nickerson, 28 on, \$3,59. Fruits et légumes: blé d'Inde en épi, cult. du Québec, 99 cents la douz.; oranges Outspan, gros, 112, prod. de l'AF, du sud, \$1,39 la douz.; raisins rouges Cardinal, prod. des E.-U., 98 cents; melon d'eau, prod. des E.-U., 19 cents; carottes, cult. du Qué., cello de 5 lb, 79 cents; prunes italiennes, 49 cents; tomates rouges, cult. du Qué., 29 cents.

**Steinberg:** jambon dans la fesse, prêt-à-manger, avec os, en demi ou en quart, \$1,09;

dindes surg. Chanteclerc, cat. A, moins de 12 lb, 89 cents; bacon en tranches sans couenne, Lazy Maple de Swift, Premium, 500 g, \$1,49; jambon déossé Sugar Plum de Swift, Premium, en quart, \$2,29; gigot d'agneau surg. de la N.-Z., entier ou demi, \$1,59; épaule d'agneau en tranches, surg. de la N.-Z., \$1,19; jambon déossé Old Fashion de Schneider, \$3,89 (dans les mag. avec comptoir de charcuterie). Poisson: filets de morue surg. I.Q.F. Nickerson, 20 on, \$1,59. Fruits et légumes: pêches de l'Ont., panier de 4 pintes, \$2,19; poires Bartlett de la Cal., 48 cents; raisins verts sans pépin de la Cal., 99 cents; céleri du Qué., gros, 24, 48 cents; carottes du Qué., cello de 5 lb, 79 cents; oranges de l'AF, du sud, Outspan, gros, 112, 13 cents ch. ou \$1,56 la douz.; choux verts du Qué., gros, 16, 23 cents ch. ou 3 pour 69 cents; oignons verts du Qué., 3 bottes pour 48 cents; radis du Qué., pqt de 16 on, 35 cents.

**Gibby's**  
GRILLADES ET FRUITS DE MER  
298 Place d'Youville, Montréal  
Tél.: 282-1837  
St-Sauveur des Monts, P.Q.  
Tél.: 277-5275  
Fort Lauderdale

heures d'ouverture: du lun. au sam. de 17 h 30 à minuit  
Fermé le dimanche

n'oubliez pas de réserver!

**la sila**  
gastronomie italienne  
2040, St-Denis, Montréal  
844-5083

un petit restaurant français qu'il faut découvrir

**AUX DEUX CHAINES**  
1218 EST. STE-CATHERINE (métro Beauty)  
522-4882 Fermé le dimanche

A Magog, une bonne adresse

**L'Auberge de L'Étoile**  
Pres du Mont Orford, face au lac Memphremagog  
Tous les sports de saison

Reservations: (819) 843-6521

**LA PAMPA**  
Gastronomie Argentine authentique du quartier latin  
— Ouvert tous les jours  
2051, RUE ST-DENIS MONTRÉAL (ENTRE SHERBOOKE ET ONTARIO)

RESERVATIONS: 282-9177

**Au Vieux Montréal**  
Restaurant Français  
Table d'hôte  
Groupes acceptés  
Ouvert 7 jours par semaine  
361 est, rue St-Paul  
Vieux Montréal  
Reservations: 861-5337

Le coin de soleil ou cœur de Montréal

**El Morocco II**  
La cuisine orientale par excellence  
Fermé vendredi soir  
Ouvert samedi après le coucher du soleil  
3450 Drummond, Montréal (au nord de Sherbrooke)  
844-6888

Un coin de soleil  
La Medina  
Téléphonez pour réserver

Beaucoup de gens connaissent le

**COUSCOUS...**  
Très peu en connaissent la vraie saveur.

En exclusivité...  
Vins marocains dont les très fameux gris de Boulaouane

**La Medina**  
3464 rue St-Denis  
Tél.: 282-0359  
282-1615

**LE KERKENNAH**  
«LE» restaurant tunisien à Montréal  
Brochettes, couscous, merguez et autres  
— fermé le lundi —  
1021 est, rue Fleury, tél: 387-1089

**L'Anglais: passe-partout universel**

Le Collège Vanier offre des cours d'immersion partielle en français et en anglais qui vous aideront à vivre la langue seconde de votre choix. S'appuyant sur les techniques audiovisuelles les plus récentes, les programmes de Vanier se caractérisent par:

- l'accent mis sur la conversation
- deux campus très accessibles
- la gratuité des cours pour les étudiants éligibles (sous révision du Ministère de l'éducation.)
- deux formats d'horaire pour votre commodité

**A) Deux soirs par semaine et un samedi sur deux**  
ou  
**B) Fins de semaine alternées**

Les classes débutent le 8 septembre 1980  
Des tests de classement seront donnés à l'inscription les 18, 19, 20, 21, 22 et 23 août 1980

Appelez maintenant pour fixer la date de votre inscription.

**333-3920**  
du lun au ven de 9h à 21h

Les cartes de crédit Visa et Master Charge sont acceptées

**Cegep Vanier**  
Centre d'éducation permanente  
821 boul. Ste-Croix, St. Laurent

**YOGA**  
pour la détente et la santé  
5 jours intensifs  
25-29 août 19 h 30  
279-3545  
Centre Sriwananda Yoga Vedanta  
Swami Vishnu Devananda

**Le recours collectif reste plafonné à \$1,000**

Le juge Robert Turgeon, de la Cour provinciale, a maintenu hier la décision, prise le 11 juillet dernier, par les administrateurs du Fonds d'aide aux recours collectifs d'accorder \$1,000, plus les déboursés et les frais d'expert sur présentation de pièces justificatives, à Mme Diane Dorion-Rossignol, qui veut exercer une poursuite de \$2,500,000, au nom de 100,000 consommateurs; qui ont acheté au Québec des percolateurs de marque «Corning Ware», qui se sont avérés dangereux à l'usage.

En juillet dernier, la firme Corning Ware s'était vu accordé l'autorisation de contester par écrit, d'ici le 29 août, la requête déjà inscrite par Mme Dorion-Rossignol.

Pendant ce temps, la demanderesse avait contesté la décision des administrateurs du Fonds d'aide aux recours collectifs, voulant plutôt que ceux-ci prennent l'engagement de payer les dépens judiciaires advenant un échec de la procédure, à tous les stades du litige.

Les administrateurs ont argué que l'aide qui leur est maintenant demandée n'est rien d'autre qu'une police d'assurance à l'encontre d'un risque, qui est la condamnation possible à des dépens judiciaires.

Se basant sur l'article 43 de la Loi sur le recours collectif, les administrateurs rappellent que le Fonds ne peut contracter un emprunt ou prendre des engagements financiers dont le montant dépasse, dans

la collection de poche

**Points ROMAN**

Simone Schwarz-Bari  
Pluie et vent sur l'étendue  
Miracle  
Points R 15 — \$5.25

Katherine Pancol  
Moi d'abord  
Points R 19 — \$4.50

Une jeune femme d'aujourd'hui décide de contourner tout.  
Points R 18 — \$6.25

CENT ANS DE SOLITUDE  
Le char-Egoupre de la littérature sud-américaine. Mite du soleil et des mots.  
Points R 15 — \$5.25

PLUIE ET VENT SUR L'ÉTENDUE  
L'univers des Antilles avec ses couleurs, ses odeurs, sa vérité secrète.  
Points R 19 — \$4.50

EN VENTE EN LIBRAIRIE

# Les touristes profitent d'une levée du blocus à Cherbourg

LE HAVRE (d'après Reuter et AFP) — La levée temporaire du blocus de Cherbourg par les marins-pêcheurs français devrait permettre le départ de quelque 8.000 touristes britanniques qui y étaient bloqués depuis quatre jours.

À la fin de l'après-midi, trois ferries, avec à bord 4.500 vacanciers, avaient appareillé, le Maid de Kent vers Weymouth, le Free Enterprise 11 et le Viking Valiant vers Southampton. Les départs de-

vaient se poursuivre dans la soirée.

Des touristes, bloqués dans les autres ports de la Manche, ont aussitôt afflué vers Cherbourg, et la circulation était bloquée sur les trois principales routes d'accès au port, le long desquelles des panneaux mettaient en garde les candidats au départ sans réservation.

Le blocage, interrompu par les pêcheurs pour des raisons «humanitaires», devrait reprendre aujourd'hui. Les

autres ports de la Manche, de Dunkerque à Saint-Malo, sont restés fermés, de même que de nombreux ports de l'Atlantique et de la Méditerranée.

Par ailleurs, dans les ports belges d'Ostende et de Zeebrugge, 50.000 passagers par jour en moyenne peuvent gagner la Grande-Bretagne, grâce au doublement des ferries. Quittant Ostende à la cadence d'un par heure, et Zeebrugge, au rythme d'un toutes les 90 minutes.

D'autre part, les chemins de

fer français ont mis en place des services de trains spéciaux vers les ports belges, ainsi que vers Calais et Boulogne, où les aéroglisseurs vers Douvres fonctionnent normalement.

De leur côté, les compagnies aériennes Air France, British Airways et British Caledonian ont été autorisées à délivrer des billets Paris-Londres à 25 livres aux voyageurs munis de billets de ferries.

Cependant, les négociations menées hier entre les marins-pêcheurs en grève et leurs employeurs se sont soldées par un échec, écartant tout espoir de voir cesser rapidement le blocus des ports de la Manche qui dure depuis une semaine.



Un soldat de la marine française distribue des baguettes de pain à des touristes britanniques dans un dortoir de Cherbourg. Près de huit mille touristes ont été bloqués dans ce port de la Manche par la grève des marins-pêcheurs français. (Photolaser AP)

# Le Caire s'inquiète de la situation en Libye

LE CAIRE (AFP) — Une tentative de coup d'État militaire a eu lieu en Libye le 15 août dernier, affirme le quotidien Al-Ahram citant des informations recueillies à Soltoum, sur la frontière égypto-libyenne.

Selon le journal cairote, l'opération — qui aurait fait une centaine de victimes parmi les insurgés — aurait été menée par le lieutenant Idriss el Chehibi, chef des services de renseignement de la zone orientale, considéré par le colonel Kadhafi lui-même comme l'«homme de fer» de la Libye. Les insurgés, selon Al-Ahram, prévoient de prendre Tobrouk, puis Benghazi, avant de marcher sur Tripoli pour s'emparer du pouvoir.

Le lieutenant Idriss el Chehibi se serait réfugié dans les tribus vivant à quelque 80 km au sud de Tobrouk après la découverte du complot. Il disposerait, selon le journal, d'importantes quantités d'armes et aurait rallié un nombre important de partisans.

L'opération, croit savoir le journal, a été déjouée grâce à un caporal de la garnison de Tobrouk et le colonel Khadafi aurait immédiatement ordonné à son aviation de bombarder les unités rebelles. L'armée libyenne aurait assiégé la ville de Tobrouk et une centaine de rebelles auraient été tués, selon Al-Ahram.

Aussi, la situation militaire à la frontière égypto-libyenne semble de nouveau préoccupante, vivement les dirigeants du Caire et le président Sadate a fait allusion lundi à l'éventualité d'une nouvelle guerre entre les deux pays.

Le chef de l'État égyptien a lancé, au cours d'une réunion avec les représentants de la presse à Alexandrie, une sévère mise en garde au colonel Kadhafi et a menacé de le «punir» s'il se lançait dans une «aventure» contre l'Égypte.

Le rais a rappelé son «expédition punitive» contre le chef de la révolution libyenne, en juillet 1977, quand l'aviation

égyptienne avait bombardé pendant quatre jours, sans répit, les positions libyennes, tandis que de violents accrochages opposaient les deux armées à la frontière.

Le président Sadate s'est surtout montré préoccupé par l'afflux d'armements soviétiques en Libye. Selon les experts militaires égyptiens, la Libye disposerait actuellement de 2.700 chars et de 400 avions de combat dont des Mig-25. Selon une personnalité proche du chef de l'État égyptien, des rampes de missiles à longue portée représentant un «danger mortel» pour l'Égypte seraient alignées le long de la frontière.

Les propos alarmistes du chef de l'État égyptien retiennent l'attention dans la mesure où, jusqu'à présent, il tentait en public de «désamorcer» la tension entre les deux pays. Lorsque la situation à la frontière, en juin dernier, l'avait amené à y établir l'état d'urgence, M. Sadate s'était borné à déclarer qu'il s'agissait d'une «mesure préventive» et n'en avait plus parlé ensuite.

Mais en privé, les dirigeants égyptiens expriment leur inquiétude. Devant M. Franz Josef Strauss, ministre président de Bavière (RFA), ils s'étaient montrés «préoccupés» et surtout «anxieux» devant «la supériorité en qualité et en quantité de l'armement de pointe stocké» en Libye.

La mise en garde du président Sadate au colonel Kadhafi prend une nouvelle dimension si l'on tient compte des «révélation» faites hier par la presse égyptienne. Tout d'abord, un porte-parole de l'armée égyptienne a été pour la première fois en mesure de commenter des informations en provenance de Libye. Il a «confirmé» le soulèvement d'une brigade à Tobrouk et a déclaré disposer d'informations directes sur ce sujet.

Les quotidiens cairotes font état, également pour la première fois, de contacts secrets entre l'Égypte et des mouve-

ments d'opposition à l'intérieur de la Libye. Ils reproduisent un appel lancé par des tribus libyennes au président Sadate, le pressant d'appuyer le «mouvement national des Libyens libres», hostile au colonel Kadhafi. Il s'agit, selon les journaux, d'un message écrit transmis au chef de l'État égyptien par des membres de ce mouvement qui «se déplacent secrètement à travers les frontières de la Libye».

Cet appel à l'aide n'a suscité encore aucune réaction au Caire mais, notent les observateurs, l'éditorialiste d'un quotidien égyptien avait écrit en juin dernier: «L'Égypte s'estime responsable de la défense de l'indépendance du peuple libyen».

À Boulogne, les représentants des équipages de marins et leurs employeurs sont restés chacun sur leurs positions, et les pourparlers ont été rompus en fin d'après-midi.

À Caen, des négociations entre les patrons-pêcheurs indépendants et les autorités ont également échoué.

Une nouvelle tentative devait avoir lieu aujourd'hui à Paris, entre les représentants des pêcheurs et M. Joël Le Theule, ministre des Transports chargé de la pêche.

Le conflit a commencé à prendre un caractère politique, avec un appel du rassemblement pour la république (RPR — gaulliste) au gouvernement, lui demandant de convoquer de toute urgence une convention nationale pour résoudre les difficultés du secteur de la pêche.

TEHERAN (d'après AFP et Reuter) — Le président de la république iranienne, M. Abolhassan Bani-Sadr, a décidé de faire observer trois jours de deuil national à la suite de l'explosion d'un dépôt de dynamite qui a fait 90 morts et 38 blessés hier dans le sud du pays.

En effectuant une soudure, un ouvrier a provoqué accidentellement un incendie dans un entrepôt de bois. Le feu a gagné un dépôt de dynamite voisin alors que de nombreuses personnes se trouvaient sur les lieux pour combattre le sinistre.

L'agence Pars précise pour sa part que le dépôt contenait une dizaine de caisses de cent bâtons de dynamite chacune.

L'hojatoleslam Hachemi Rafsanjani, président du Majlis (Parlement iranien), a déclaré que l'accident était peut-être dû à un sabotage mais rien pour l'instant n'est venu corroborer ses soupçons.

L'accident est le plus grave qu'ait connu l'Iran depuis l'incendie du cinéma d'Abadan il y a deux ans au cours des derniers mois de la monarchie.

Plus de trois cents personnes avaient péri dans le sinistre, qualifié de sabotage par les autorités mais dont les causes n'ont jamais été établies de façon précise.

D'autre part, l'amiral Ahmad Madani, ancien ministre de la Défense et candidat aux élections présidentielles de janvier dernier (il avait obtenu cinq pour cent des suffrages) a été accusé de mener une «révolte tribale» dans le sud du pays.

Selon le commandant des Gardiens de la révolution de Firouz Abad (au sud de Chiraz), 180 hommes armés contrôlent une partie de la région et auraient reçu des armes et des munitions en provenance des ports méridionaux de l'Iran. «Les États-Unis ont décidé d'augmenter leur aide (aux rebelles) et l'amiral Madani, espion américain, joue un rôle important dans cette affaire», a accusé le

# Un dépôt de dynamite explose au sud de l'Iran: 90 morts

commandant des Gardiens de la révolution.

Après l'annulation de son mandat parlementaire pour «sympathies envers les États-Unis et Chapour Bakhtiar» (dernier premier ministre nommé par le chah), l'amiral Madani a été sommé de se présenter avant le 21 août devant le tribunal révolutionnaire de l'armée. Depuis lors, il n'est plus possible de le joindre à Téhéran.

Enfin, l'imam Khomeiny a fait hier l'éloge du nouveau

premier ministre, M. Ali Radjaj, qui devrait présenter demain son gouvernement. (On déclare à ce propos de bonne source à Téhéran que les conversations en vue de la formation du cabinet se déroulent dans un climat d'apaisement).

M. Radjaj est issu du peuple et a beaucoup souffert de l'oppression sous le régime du chah», a déclaré l'imam au cours d'un discours radiodiffusé.

Radio-Téhéran a demandé hier soir aux Iraniens de s'abstenir de rendre visite à l'imam

Khomeiny car «chaque entrevue met en danger sa santé», a-t-elle affirmé. La radio a rappelé que «des médecins de l'imam ont interdit toute rencontre avec lui car ce n'est pas bon pour sa santé». L'ayatollah Khomeiny, qui est âgé de quatre-vingts ans, avait été victime d'une crise cardiaque en décembre dernier qui avait nécessité son hospitalisation pendant deux mois à Téhéran.

Depuis, il a continué à résider à Téhéran pour cette raison, alors qu'il habitait auparavant à Qom.

Le Renmin Ribao (Quotidien du peuple), organe du parti communiste chinois, a qualifié «d'impureté pure et simple» une idée avancée par M. Reagan selon laquelle Washington pourrait à la fois entretenir des relations officielles avec Taiwan et avoir des relations «amicales» avec la Chine.

Le Renmin Ribao déclare que, si les États-Unis devaient rétablir des relations officielles avec Taiwan (ces relations ont été rompues le 1er janvier 1979 consécutivement à la normalisation des relations sino-américaines) ils reviendraient sur «le principe de base» de cette normalisation.

Le journal souligne que, lors de son séjour de trois jours à Pékin, M. Bush sera appelé à faire une «mise au point» à ce sujet.

La visite de M. Bush, un ancien chef du bureau de liaison américain qui avait été mis en place avant la normalisation sino-américaine, n'a, en principe, pas un caractère officiel.

# Begin invite Sadate à négocier

JÉRUSALEM (AFP) — Un appel vibrant à la reprise immédiate des négociations sur l'autonomie est l'élément essentiel de la réponse du premier ministre israélien M. Menahem Begin au président Sadate, publiée hier à Jérusalem après avoir été remise à M. Saad Mortada, ambassadeur d'Égypte en Israël.

Notant que le report de la reprise des négociations au lendemain des élections américaines serait «un élément négatif», M. Begin rappelle que c'est l'Égypte qui, à chaque fois, a pris la décision de suspendre les négociations.

Le premier ministre israélien ne rejette pas totalement l'idée d'un nouveau sommet Sadate-Begin-Carter avancée par le chef de l'État égyptien. Mais il estime qu'un tel sommet devrait être préparé par des contacts discrets entre les trois interlocuteurs, cependant que les négociations se poursuivraient.

Un long passage du message de M. Begin est consacré aux articles et caricatures le prenant pour cible dans la presse égyptienne, «les plus durs publiés contre le judaïsme depuis Mein Kampf», selon lui. Il exprime son profond regret de ce que l'Égypte n'ait pas selon lui rempli ses engagements de ne plus se livrer à de la propagande hostile contre Israël.

Le premier ministre israélien ouvre d'autre part une longue polémique avec le président Sadate sur deux de ses déclarations. Ainsi le président Sadate a proposé que Jérusalem reste réunifiée mais sous deux souverainetés, arabe et juive. «Il m'est impossible de comprendre une telle proposition», écrit M. Begin.

D'autre part, le chef de l'État égyptien avait écrit que «l'histoire du peuple juif avait commencé et finirait en Égypte», M. Begin rétorque: «L'histoire du peuple juif a commencé et s'accomplira sur la terre d'Israël».

Le premier ministre affirme enfin «n'être pas impressionné» par les appels au jihad (la guerre sainte), lancés contre Israël par l'Arabie saoudite, et ajoute qu'Israël a toujours respecté le libre accès aux lieux saints de toutes les religions.

Par ailleurs, la haute cour de justice israélienne a rejeté hier la requête présentée par les maires de Hébron et Khalhoul et par le cadî de la mosquée de Hébron et visant à permettre le retour en Israël de ces trois personnalités expulsées.

La haute cour a confirmé l'ordre d'expulsion signé par l'ancien ministre de la Défense, M. Ezer Weizman, à l'encontre de MM. Fahed Kawasmeh, Mohamed Milhem et Radjeb Tamini.

Un des juges de la Cour suprême, M. Haim Cohen, a cependant souligné dans une déclaration que la décision avait été prise à la majorité des juges mais contre son avis personnel.

le renmin Ribao (Quotidien du peuple), organe du parti communiste chinois, a qualifié «d'impureté pure et simple» une idée avancée par M. Reagan selon laquelle Washington pourrait à la fois entretenir des relations officielles avec Taiwan et avoir des relations «amicales» avec la Chine.

Le Renmin Ribao déclare que, si les États-Unis devaient rétablir des relations officielles avec Taiwan (ces relations ont été rompues le 1er janvier 1979 consécutivement à la normalisation des relations sino-américaines) ils reviendraient sur «le principe de base» de cette normalisation.

Le journal souligne que, lors de son séjour de trois jours à Pékin, M. Bush sera appelé à faire une «mise au point» à ce sujet.

La visite de M. Bush, un ancien chef du bureau de liaison américain qui avait été mis en place avant la normalisation sino-américaine, n'a, en principe, pas un caractère officiel.

# Irrité par Reagan, Pékin attend Bush

PEKIN (AFP) — Le candidat républicain à la vice-présidence des États-Unis, M. George Bush, est attendu aujourd'hui à Pékin où les déclarations de son chef de file, M. Ronald Reagan, ont suscité une vive indignation.

M. Reagan, qui s'est prononcé à plusieurs reprises pour le rétablissement de relations officielles entre son pays et Taiwan, est accusé par les

dirigeants chinois de prôner l'existence de deux Chines, une conception fermement rejetée à Pékin comme à Taipei dont les gouvernements respectifs revendiquent la souveraineté sur l'ensemble de la Chine.

A Tokyo, M. Bush a toutefois affirmé au cours d'une conférence de presse que l'équipe républicaine souhaitait améliorer les relations entre les États-Unis et la Chine et

# Purges en Bolivie

LA PAZ (Reuter) — Toute activité syndicale a été suspendue, la puissante Confédération des travailleurs boliviens (COB) dissoute et les neuf universités du pays ont été fermées pour une période indéfinie à la suite d'une série de décrets pris hier par les autorités militaires boliviennes.

Toutes les organisations étudiantes ont également été dissoutes et la totalité du personnel enseignant des établissements supérieurs a été licenciée.

Une nouvelle législation du travail a été mise en place. Elle prévoit que les représentants syndicaux sont remplacés par des coordonnateurs désignés par le ministère du travail à partir d'une liste de trois personnes soumise à son attention par les travailleurs de chacune des sociétés du pays. Tout candidat ayant antérieurement exercé des fonctions syndicales sera écarté.

Le ministre de l'Intérieur, M. Luis Arce Gomez, a précisé que le siège du COB serait rasé pour faire place à un parking.

# John Anderson en difficulté

WASHINGTON (AFP) — M. John Anderson, candidat indépendant et «troisième homme» de la course à la Maison-Blanche, a été obligé hier d'interrompre une tournée électorale qu'il effectuait à travers les États-Unis pour tenter de parer aux conséquences de sa chute dans les sondages d'opinion.

M. Anderson, qui se trouvait dans le Massachusetts, a renoncé à une série de manifestations électorales prévues hier dans le Rhode Island pour aller conférer d'urgence à Washington avec ses principaux conseillers et quelques personnalités démocrates susceptibles, par leur soutien, de donner une impulsion nouvelle à sa candidature.

Le candidat indépendant a été alarmé par la publication lundi du dernier sondage d'opinion, réalisé par la chaîne de télévision NBC et l'agence Associated Press, qui ne lui accorde plus que 13 pour cent des intentions de vote contre 15 pour cent au début du mois.

Cette chute de popularité est d'autant plus grave pour M. Anderson que la Ligue des femmes électrices (League of women voters), qui organise les débats télévisés entre les candidats à la présidence, ne reconnaît que ceux qui recueillent une moyenne d'au moins 15 pour cent des intentions de vote dans les principaux sondages.

Le premier des quatre débats télévisés organisés par la Ligue est prévu pour le 16 septembre à Baltimore. M. Anderson considère que sa participation, entre le candidat démocrate Jimmy Carter et le candidat républicain Ronald Reagan, est indispensable pour donner un second souffle à sa campagne languissante.

Depuis plusieurs semaines, on laisse entendre dans son entourage que M. Anderson, toujours membre du parti républicain, compte surprendre l'opinion publique en choisissant une importante personna-

# PROGRAMME DE CREDIT D'IMPOT A L'EMPLOI

Le souci immédiat de M. Anderson, confiaient hier ses conseillers, était de convaincre la Ligue des femmes électrices de lui permettre malgré le dernier sondage de participer au débat du mois de septembre. Son argument est que le critère des 15 pour cent doit être une moyenne calculée non pas au moment du débat mais depuis le début de la campagne.

Lorsqu'il a annoncé sa candidature indépendante au printemps, après ses échecs répétés dans les élections primaires républicaines, certains sondages lui donnaient jusqu'à 22 pour cent des intentions de vote, mais cela n'a fait que baisser depuis lors.

Outre le sondage NBC — Associated Press, le dernier sondage Gallup ne lui accorde plus que 14 pour cent des voix et l'institut Harris le donnait hier en baisse de 19 à 20 pour cent.

Hier à Boston, avant de regagner Washington, M. Anderson a prononcé devant le congrès national de l'American Legion, la plus importante organisation d'anciens combattants américains, un discours dans lequel il a critiqué à la fois la politique étrangère du président Carter «trop complaisante» et celle du candidat républicain Ronald Reagan «trop aventuriste».

M. Reagan et M. Carter, dont la campagne a surtout porté ces derniers jours sur la politique de défense et les relations avec l'URSS, doivent prendre à leur tour la parole devant l'American Legion aujourd'hui et demain.

EMPLOYEURS!

C'est tout un programme!

Faites-en bon emploi.

Plus de 7 500 chefs d'entreprises au Québec l'ont déjà utilisé avec succès. Tirez-en profit vous aussi!

C'est très simple. Le gouvernement fédéral a décidé de prolonger le Programme de crédit d'impôt à l'emploi déjà si profitable à tous. Ce programme accorde des crédits d'impôt à toute entreprise admissible qui crée des emplois supplémentaires découlant directement des dispositions du programme. En y participant, vous:

- Augmentez le nombre des emplois. Vous permettez à plus de travailleurs de se trouver un emploi. Le Centre d'Emploi du Canada vous aide à recruter votre personnel. Grâce à ce programme, 27 061 emplois ont été créés au Québec depuis deux ans.
- Payez moins d'impôt. Le gouvernement peut vous accorder jusqu'à \$4 160 de crédit d'impôt par année pour chaque

travailleur engagé, selon la région. Les crédits sont déductibles lors des déclarations d'impôt.

- Améliorez vos affaires tout en stimulant la croissance économique. Avec un personnel plus nombreux, vous êtes en mesure de réaliser de nouveaux projets et vous assurez d'une expansion profitable.

Participez immédiatement! Hâtez-vous d'accumuler vos crédits d'impôt à l'emploi. Pour obtenir des instructions détaillées et recevoir une brochure explicative, communiquez avec le Centre d'Emploi du Canada le plus près de chez vous.

☛ Emploi et Immigration Canada      Employment and Immigration Canada  
Lloyd Axworthy, Ministre      Lloyd Axworthy, Minister

Le souci immédiat de M. Anderson, confiaient hier ses conseillers, était de convaincre la Ligue des femmes électrices de lui permettre malgré le dernier sondage de participer au débat du mois de septembre. Son argument est que le critère des 15 pour cent doit être une moyenne calculée non pas au moment du débat mais depuis le début de la campagne.

Lorsqu'il a annoncé sa candidature indépendante au printemps, après ses échecs répétés dans les élections primaires républicaines, certains sondages lui donnaient jusqu'à 22 pour cent des intentions de vote, mais cela n'a fait que baisser depuis lors.

Outre le sondage NBC — Associated Press, le dernier sondage Gallup ne lui accorde plus que 14 pour cent des voix et l'institut Harris le donnait hier en baisse de 19 à 20 pour cent.

Hier à Boston, avant de regagner Washington, M. Anderson a prononcé devant le congrès national de l'American Legion, la plus importante organisation d'anciens combattants américains, un discours dans lequel il a critiqué à la fois la politique étrangère du président Carter «trop complaisante» et celle du candidat républicain Ronald Reagan «trop aventuriste».

M. Reagan et M. Carter, dont la campagne a surtout porté ces derniers jours sur la politique de défense et les relations avec l'URSS, doivent prendre à leur tour la parole devant l'American Legion aujourd'hui et demain.

EMPLOYEURS!

C'est tout un programme!

Faites-en bon emploi.

Plus de 7 500 chefs d'entreprises au Québec l'ont déjà utilisé avec succès. Tirez-en profit vous aussi!

C'est très simple. Le gouvernement fédéral a décidé de prolonger le Programme de crédit d'impôt à l'emploi déjà si profitable à tous. Ce programme accorde des crédits d'impôt à toute entreprise admissible qui crée des emplois supplémentaires découlant directement des dispositions du programme. En y participant, vous:

- Augmentez le nombre des emplois. Vous permettez à plus de travailleurs de se trouver un emploi. Le Centre d'Emploi du Canada vous aide à recruter votre personnel. Grâce à ce programme, 27 061 emplois ont été créés au Québec depuis deux ans.
- Payez moins d'impôt. Le gouvernement peut vous accorder jusqu'à \$4 160 de crédit d'impôt par année pour chaque

travailleur engagé, selon la région. Les crédits sont déductibles lors des déclarations d'impôt.

- Améliorez vos affaires tout en stimulant la croissance économique. Avec un personnel plus nombreux, vous êtes en mesure de réaliser de nouveaux projets et vous assurez d'une expansion profitable.

Participez immédiatement! Hâtez-vous d'accumuler vos crédits d'impôt à l'emploi. Pour obtenir des instructions détaillées et recevoir une brochure explicative, communiquez avec le Centre d'Emploi du Canada le plus près de chez vous.

☛ Emploi et Immigration Canada      Employment and Immigration Canada  
Lloyd Axworthy, Ministre      Lloyd Axworthy, Minister

## Grèves politiques en Pologne

1956, 1970, 1976, 1980. Ces dates correspondent aux temps forts de la contestation ouvrière en Pologne communiste. Pour la quatrième fois en vingt-quatre ans — et pour la troisième fois en dix ans —, les travailleurs polonais défient ouvertement leur gouvernement et leur puissant «protecteur» et voisin, l'Union soviétique. Cette fois-ci cependant, la grève des ouvriers des chantiers navals des ports de la Baltique prend une dimension particulière en raison de l'importance des revendications de type politique et en raison du contexte international.

Le 1er juillet dernier, les autorités polonaises provoquaient une augmentation de 40 à 60% des prix de la viande en annonçant une réduction des subventions gouvernementales (dans les pays du bloc socialiste, la plupart des denrées alimentaires sont subventionnées par l'État pour éviter les variations de prix). Comme en décembre 1970, les mêmes causes entraînant les mêmes effets, la réaction des 200.000 ouvriers de la Baltique ne se fait pas attendre: des mouvements de grève sont aussitôt déclenchés et, pour éviter la contagion, les bureaucrates de Varsovie font quelques concessions, au coup par coup. Rien n'y fait, et le 14 août les ouvriers des chantiers navals de Gdansk, Gdynia et Sopot se mettent en grève et occupent leurs lieux de travail. Aujourd'hui, le nombre des grévistes atteindrait 300.000, pour l'ensemble du pays.

La liste des revendications s'est allongée en quelques jours, passant de seize points à vingt et un points. Outre les traditionnelles demandes économiques de la classe ouvrière, comme une augmentation d'environ 17% des salaires, l'indexation des revenus sur l'augmentation du coût de la vie et le relèvement des pensions de vieillesse, les travailleurs polonais exigent la suppression de privilèges qui sont courants dans les pays du bloc socialiste et qui ont recréé de véritables classes sociales dans un régime pourtant entièrement voué à la réalisation de l'égalité entre tous les individus: alignement des allocations familiales sur celles de la milice et de la police politique (six à dix fois supérieures à la moyenne), élimination des magasins réservés à certains privilégiés, meilleure distribution des denrées alimentaires.

Comme si cela ne suffisait pas à semer le désarroi le plus total chez les hautes sphères dirigeantes du pays, les grévistes mettent en tête de liste une série de revendications à caractère très nettement politique. Il est symptomatique de voir que, comme condition préalable à l'ouverture de toute négociation, les ouvriers exigent le rétablissement des communications téléphoniques entre les villes touchées par la grève et le reste du pays, notamment la capitale Varsovie: il s'agit, pour

les grévistes de la Baltique, de donner une dimension nationale au conflit en cours et de faire circuler l'information pour éviter que le pouvoir ne les isole.

Parmi les revendications politiques, les plus explosives sont sans doute celles portant sur la reconnaissance du droit de grève (tout à fait symbolique en régime socialiste), sur l'abolition de la censure en matière d'information, sur l'accès des associations religieuses aux médias (inconcevable dans l'état actuel des choses, même si les Polonais sont restés de fervents catholiques) et, plus scandaleux encore que le reste, sur le droit de constituer librement des syndicats, sans intervention de l'État, ce qui implique la dissolution du Conseil central des syndicats, entièrement contrôlé par le Parti ouvrier unifié (communiste). Dans ce contexte, la demande de libération des prisonniers politiques (six en tout) paraît tout à fait inoffensive.

La remarquable organisation des grévistes, constitués en comités d'entreprises chapeautés par un comité inter-entreprises, le NKS, et l'articulation de leurs griefs sont le signe d'une étonnante maturité. L'expérience des trois grandes grèves précédentes a sans doute été déterminante mais il faut aussi tenir compte du rôle joué par les intellectuels dissidents réunis dans un Comité d'autodéfense sociale, le KOR. Créé au cours de l'été 1976 pour appuyer les ouvriers en grève dans les villes industrielles de Radon et Ursul, le KOR avait obtenu, à cette époque, la libération de tous les grévistes arrêtés.

Depuis, les dissidents du KOR n'ont cessé d'informer leurs propres concitoyens et le reste du monde sur la situation politique, économique et sociale dans leur pays.

C'est à la suite des informations qu'ils ont diffusées, depuis le début juillet, que le gouvernement polonais a été obligé de reconnaître l'existence de mouvements de grève. Le porte-parole du KOR, Jacek Kuron, souhaite que l'agitation sociale actuelle donne naissance à un véritable mouvement populaire pour forcer le pouvoir à mettre sur pied des institutions démocratiques. Il sera alors possible, estime-t-il, de mettre fin à la grave crise économique que connaît la Pologne depuis 1976 et qui est due à l'incompétence de dirigeants impopulaires et inféodés à l'Union soviétique.

Le fait même que M. Kuron puisse tenir un tel discours montre à quel point la Pologne est différente des autres pays du bloc socialiste. Contrairement à ce qu'ils ont fait en Allemagne de l'Est, en Hongrie, en Roumanie et plus récemment en Tchécoslovaquie, les Soviétiques n'ont jamais osé imposer à la Pologne un type de régime calqué sur le leur. Il existe donc bien un «modèle polonais du com-

munisme» qui se différencie du grand frère soviétique par l'existence très majoritaire (80%) de la propriété privée dans le secteur agricole, par la vivacité du sentiment religieux (le pape n'est-il pas Polonais?), par une plus grande liberté d'expression et par l'importance des contacts avec l'Ouest, sur le plan touristique, culturel et surtout économique.

Si le peuple polonais est sans aucun doute rétif et n'accepte pas la domination soviétique qu'il a souvent combattue dans le passé, on ne peut en dire autant de leurs dirigeants actuels qui consultent très régulièrement Moscou.

Les Soviétiques préfèrent évidemment que M. Gierek, principal dirigeant polonais, trouve lui-même une solution au conflit en cours mais on ne peut exclure une intervention du type de celle du «coup de Prague», le 21 août 1968, qui mit fin à l'expérience du «socialisme à visage humain» de M. Dubcek. Deux divisions blindées soviétiques sont normalement stationnées en Pologne et environ 400.000 hommes sont tout près, en Allemagne de l'Est.

Dans une allocution télévisée, M. Gierek a indiqué quelles seraient les limites qu'il n'était pas question de dépasser (sous-entendu: au-delà, Moscou pourrait intervenir au nom de la sauvegarde de l'idéal socialiste et de la protection des intérêts communs aux deux pays). Il faut remarquer que, même s'il a adopté un langage dur à l'égard des «groupes irresponsables, anarchiques et anti-socialistes», M. Gierek s'est donné une importante marge de recul en fixant des limites assez larges: les «principes socialistes» et le régime communiste ne pourront être remis en cause.

Les grévistes sont conscients de leur force mais ils ne sous-estiment pas non plus les risques d'une confrontation avec le pouvoir. Dans le passé, ils ont provoqué la chute des hommes au pouvoir à deux occasions, en 1956 et 1970, mais ils ont dû payer cher leur victoire (une centaine de morts?). De plus, en cas de répression sanglante par la milice polonaise ou par les troupes du pacté de Varsovie, ils ne pourront guère compter sur l'appui moral des pays occidentaux. Mais le contexte international leur est favorable, à l'approche de la réunion de Madrid qui, cinq ans après la conférence de Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, pourrait se transformer en véritable tribunal pour condamner l'Union soviétique. Après les problèmes soulevés par l'occupation de l'Afghanistan et l'échec relatif des Jeux olympiques, Moscou ne souhaite peut-être pas aggraver son cas, malgré le mauvais exemple donné par les Polonais.

Bertrand DE LA GRANGE

## LETTRES AU DEVOIR

### ■ C'est encore aux assistés sociaux qu'on s'en prend

(Lettre adressée à M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales du Québec)

Nous avons été vraiment navrés, le 2 août dernier, en lisant votre décision, ratifiée par un arrêté du Conseil des ministres, de récupérer de force les sommes dues au gouvernement par les bénéficiaires de l'Aide sociale. Nous avons réalisé tout de suite les humiliations et les souffrances auxquelles cette mesure radicale allait soumettre la population la plus démunie de notre société.

Nous en fûmes choqués car nous trouvons aberrant que le Conseil du trésor, pour mettre de l'ordre dans les finances de l'État, s'en prenne d'abord aux victimes d'une société profondément injuste à leur égard, en dépit de son apparente générosité. Cela est d'autant plus choquant, de la part d'un gouvernement qui se veut social-démocrate, qui prétend combattre les inégalités sociales mais qui n'hésite pas à rétrograder à la source une partie des maigres allocations sociales qui ne suffisent même pas à couvrir les besoins essentiels des bénéficiaires, qui doivent vivre bien en deçà du seuil de la pauvreté, et cela au moment où les statistiques nous révèlent une inflation galopante dans le domaine de l'alimentation en particulier.

Cette mesure est injuste et porte à faux parce que ce n'est pas parmi les assistés sociaux que se recrutent les grands fraudeurs de l'État.

Les assistés sociaux ne peuvent pas, eux, majorer leurs honoraires, ni réclamer de faux frais de voyage, souffler un contrat, accepter de faveurs ni pots-de-vin et encore moins frauder le fisc.

Bien sûr il faut assurer une saine administration des deniers publics. Cependant il eût mieux valu sévir d'abord contre les grands fraudeurs et voleurs de l'État qui profitent d'une situation privilégiée pour s'enrichir plus rapidement.

Comme nous vivons près des assistés sociaux, nous sommes en mesure d'apprécier le mal qui leur est fait par la mesure de votre ministère. Aussi nous vous demandons de vous mettre à leur place quelques instants, de poser un geste qui vous grandira et d'annuler cette mesure discriminatoire.

À toutes les personnes concernées et à toutes celles qui se veulent solidaires des sans voix et sans pouvoir, nous demandons de crier leur opposition et leur indignation. Nous appuyerons toute mesure qui tendra à réduire les inégalités sociales entre les diverses classes de notre société.

Evariste LEISSARD, o.f.m.  
Jean-Luc LAFLAMME, ptr  
Québec, 12 août

### ■ Information objective s.v.p.

(Lettre adressée à M. Jean Luc Pépín, ministre des Transports du Canada)

Le 29 juillet dernier, j'effectuais, par affaire, la liaison Toronto-Thunder Bay, par le vol 845 de Nordair. Vers le milieu du trajet, le pilote nous informa de divers faits tels: la présente location, l'altitude, les vents, la température... et ce dernier en profita pour nous parler de la possibilité que Nordair, qui enregistre des profits d'une année à l'autre, passe au groupe Québécois, qui enregistre des pertes d'une année à l'autre. Il ajouta que cette situation devenait incertaine pour la compagnie, qui avait eu du mal à se faire entendre lors des audiences. Le pilote, toujours dans la langue de Shakespeare, nous invita fortement, si nous en avions l'occasion, à signer des pétitions, ou à en faire circuler une dans notre voisinage et finalement à faire des pressions auprès de notre député fédéral local, contre la vente de Nordair à Québécois. Le pilote n'a mentionné que les effets négatifs, sans aucune mention parler du groupe Desjardins, qui s'y intéresse également. Le pilote ne nous a présenté qu'un côté de la médaille. De plus, Nordair est présentement administrée par Air Canada, qui est propriété du gouvernement fédéral, et administré à même nos taxes. Nous avons donc droit à une information objective.

La décision, monsieur le ministre, vous ne l'avez pas encore prise. Mais j'espère que des mesures seront prises pour que l'on cesse d'harceler le public avec des informations non fondées, ou bien, que l'on nous informe, mais de la bonne façon, en nous expliquant les avantages et inconvénients. Ou bien on informe de façon objective, ou bien on se tait.

Marc DELANGIE  
Hull, 11 août

### ■ Un appui aux gens de Kouchibouguac

En 10 ans, l'État n'a pas hésité à déplacer de force 215 familles (près de 1.100 personnes) pour aménager le parc national de Kouchibouguac en Acadie.

Ces gens veulent revoir leurs terres et les droits de pêche, de chasse, de trappe et de coupe qu'ils exercent depuis deux siècles.

Les expropriés ont des ennemis puissants: le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick qui a procédé aux expropriations; le fédéral qui est maintenant propriétaire de leurs terres; la GRC, qui encore le 23 avril dernier matraquait et arrêtait plusieurs personnes; les juges qui ont condamné des expropriés pour toutes sortes de raisons. Par exemple, le 16 juin dernier, Clifford Hébert écopiait d'une peine de 18 mois d'emprisonnement, suite aux incidents d'avril. D'autres procès auront lieu à l'automne et d'ici là un des accusés reste en prison puisqu'il s'est vu refuser toute caution. Pour compléter le portrait de famille, notons que la Chambre de Commerce de la région et l'Association touristique du comté de Kent se sont prononcés contre les expropriés.

De leur côté, les expropriés ne sont pas seuls. Un vaste mouvement de solidarité s'est développé au cours des derniers mois au Nouveau-Brunswick et commence à s'étendre à l'extérieur de cette province. À Shédiac, à Edmundston, à Campbellton, à Shippagan, à Petit Rocher, à Caraquet, dans le Haut Gloucester et ailleurs, des assemblées de soutien ont lieu, des Comités de solidarité se sont mis sur pied.

À Halifax, le 22 mai dernier, 70 personnes ont assisté à la première assemblée de solidarité tenue à l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Le lendemain, 20 personnes manifestaient au bureau principal de Parcs Canada à Halifax.

Au début de l'été, des étudiants de l'Université de Moncton ont monté leurs tentes dans le parc pour protester contre un jugement de la cour qui venait d'en interdire l'accès aux expropriés.

Pendant ce temps, le gouvernement vient d'ouvrir la septième enquête en dix ans sur ce dossier...

Mais pour cela, ils ont besoin de l'appui concret de toute la population. Sous-entendus des expropriations de Forillon, de Sainte-Scholastique, du «buldozage» de la Petite-Bourgogne, des centaines de bons logements détruits pour la construction de l'autoroute est-ouest à Montréal ou pour l'aménagement de la capitale nationale à Hull. La lutte des expropriés de Kouchibouguac n'est pas tellement différente des nôtres.

À l'initiative du regroupement des comités logement et des associations de locataires, au Québec, quelques personnes travaillent actuellement à développer un mouvement d'appui aux expropriés. Des activités sont prévues.

Pour en savoir plus long ou s'impliquer concrètement dans ce mouvement, toute personne peut s'adresser au Regroupement pour le gel des loyers, C.P. 366, Station C, Montréal ou téléphoner à 388-7723.

André LAVALLÉE  
membre du  
Comité Logement St-Louis  
Montréal, 8 août

### ■ Un accueil glacé

Quelle belle journée ensoleillée que ce 17 août! Flâneurs du dimanche — et heureux de l'être —, ma femme et moi sommes entrés dans un Donut Bar pour nous rafraîchir. Je demande de la crème glacée à la pêche. La serveuse s'enquiert: «What kind?» Je m'étonne: «Vous ne parlez pas français?» Pour toute explication, elle m'adresse une sorte de moue dédaigneuse. J'insiste. Elle nous arrache les serviettes de papier qu'elle venait de poser devant nous: «I don't have to serve you if you are to be smart.» Un de mes chers concitoyens de langue anglaise, attaché tout près, me lance un cordial «Ah! shut up!» «Allons-nous-en», me dit ma femme, excédée. Nous sommes sortis.

L'enseigne et la politesse ont pu vous donner le change. Non, nous n'étions pas à Moncton, ni à Ottawa. Tout bonnement rue Sainte-Catherine, à deux pas de la rue Guy. À-t-on idée aussi de prétendre se faire servir une glace en français, à Montréal!

De retour d'un séjour de quatre ans au Nouveau-Brunswick, je sais ce que c'est que le mépris. Des amis m'en avaient averti: des anglophones qui avaient eu le mépris rentré pendant quelques années recommencent à le baver, depuis l'échec du référendum. Je ne les ai pas crus; j'ai eu tort. Il m'est arrivé trois incidents de ce genre en autant de mois.

Des nuages s'étaient attroupés dans le ciel de notre dimanche. Nous n'avions plus le cœur à flâner. Nous sommes rentrés à la maison nous laver de cette bave et méditer: l'Acadie en plein Montréal. Le pire, c'est que bon nombre de Montréalais, conditionnés, ne s'en aperçoivent pas. Ils vont sans doute piétiner le faible pour s'élancer au secours du fort, embarrasser les libéraux, contribuer à répudier le Parti québécois et à saborder l'Office de la langue française, horrible police qui fait frémir les seuls vrais citoyens de ce pays — les anglophones. Il est temps de se ressaisir. Seuls les imbéciles riront, manger en français des glaces commandées en français importe souverainement à notre dignité de Québécois.

Pierre TREPANIER  
Montréal, 18 août

### ■ Le premier ministre est autonome

Ma lettre se rapporte à l'article intitulé: «René Lévesque, hagiographe» (LE DEVOIR, 7 août 1980).

Le premier ministre de la province de Québec, dans l'exercice de son mandat, représente les Québécois lorsque les circonstances le requièrent. Pour ce faire, il n'a pas besoin de soumettre le texte de ses lettres et de ses discours à une censure préalable, ou à solliciter l'approbation du tiers et du quart.

À l'occasion des récentes béatifications, M. Lévesque a exprimé ce qui est pensé et ressenti par la grande majorité des Québécois. Ceux-ci n'apprécient pas qu'une certaine «intelligentsia» leur casse les pieds et se prenne pour une autre.

Louise LEFEBVRE  
Outremont, 12 août

### ■ Peu importe le nombre de paliers

Pendant la campagne référendaire, on nous avait dit que nos droits seraient mieux protégés s'il y avait toujours deux niveaux de gouvernement, le fédéral et le provincial.

Pour accepter cette thèse, il faudrait que les deux niveaux soient égaux. Mais la campagne publicitaire lancée par le gouvernement fédéral il y a deux semaines et sa position sur le projet de renouvellement de la constitution me semble être un effort pour marginaliser les gouvernements provinciaux. On espère que ce projet sera un échec.

Ce que je veux dire, c'est que les droits humains, civils, etc., ne peuvent pas être garantis par un gouvernement. Seuls les citoyens, par leur vigilance constante, ont le pouvoir d'assurer que leurs droits ne leur soient pas niés. C'est par la collusion de nos deux gouvernements que nous avons eu les «ordres» en 1970. Et, encore aujourd'hui, les droits tribaux des Indiens sont niés. Cela va continuer en dépit de la réforme éventuelle de la constitution et aussi de la quantité de nos gouvernements, si l'on reste silencieux. Il faut que nous réagissions aux injustices.

Raymond SHRED  
Montréal, 15 août

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70,00 par année; six mois, \$38,00; trois mois, \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois, \$41,00; trois mois, \$29,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de labournement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.  
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

## INACTIVITÉ

## Exigences du multiculturalisme

par Robert Décaré

Les dangers, latents au début, auxquels le gouvernement fédéral exposait le Canada en livrant ce dernier au multiculturalisme, apparaissent au grand jour à mesure qu'approche la conférence constitutionnelle de septembre et que vient le temps de définir, dans un préambule, ce qu'est ou voudrait être le Canada. La politique fédérale, conçue, au départ, pour contrebalancer les exigences par trop québécoises, et repoussées hors Québec, d'un biculturalisme réduit peu à peu au bilinguisme, commence à produire ses fruits. Il n'est pas sûr, cependant, que l'arbre canadien à deux têtes, la française et l'anglaise, ne finisse par plier sous le poids de toutes ces branches que les communautés ethniques, non satisfaites d'y greffer, veulent transformer en de nouvelles têtes. À deux têtes, le Canada avait du mal à vivre. Qu'en sera-t-il, quand il en aura d'avantage?

Ces jours derniers, le Congrès canadien des Polonais s'est lancé à l'assaut des couloirs gouvernementaux pour que soit reconnu, dans le préambule d'une nouvelle constitution, le fait que les immigrants sont, davantage qu'un simple apport, partie intégrante de la société canadienne. Le Congrès s'en prenait au Rapport de la Commission de l'unité canadienne — curieusement, dix-huit mois après la publication de ce dernier, comme si les temps étaient maintenant plus propices, au Canada anglais, à ce genre de critique — et lui reprochait de faire preuve de paternalisme en se contentant de re-

commander que le préambule reconnaisse «la richesse de l'apport des autres groupes culturels du Canada». Si le Congrès s'était arrêté là, on aurait pu parler d'un problème de sémantique ou d'une tempête dans un verre d'eau, personne ne remettant en question le fait que les néo-canadiens constituent des Canadiens à part entière.

Mais le Congrès est allé plus loin. Il a souhaité que le préambule énonce clairement que le Canada est un pays issu de la diversité ethnique, culturelle et linguistique, et soutenu que toute allusion aux soi-disant peuples fondateurs serait de plus en plus contestable, pour ne pas dire raciste, si les immigrants devaient continuer à constituer la source première de peuplement au Canada. Tout en préconisant que le Canada soit un état bilingue, le Congrès propose que la Constitution garantisse la rétention de la langue maternelle des immigrants: si la question de la langue, explique-t-il, est si vitale pour un groupe aussi considérable que celui qui forment les Québécois, à fortiori est-elle encore plus cruciale pour ces communautés ethniques, peu nombreuses et éparpillées, qui risqueraient de perdre toute trace de leur héritage culturel s'il ne disparaissait leur langue.

Que voilà un exemple, éloquent et tragique tout à la fois, des faux espoirs suscités par la politique de multiculturalisme, des exigences potentiellement destructrices de la société canadienne dont elle pourrait être le germe, et de l'incompréhension du défi québécois à laquelle cette politique menait tout droit, inéluctablement.

C'est commettre une grave erreur que de croire que le multiculturalisme, poussé à de telles limites, servira bien le Canada anglais. C'est commettre une erreur grossière que de croire, dans l'hypothèse où le multiculturalisme serait bon, ou inévitable, ou possible au Canada anglais, qu'il le serait aussi au Québec.

Le Canada anglais risque sa peau, lui qui est déjà considérablement affaibli et désorienté par des problèmes d'identité, s'il accepte de se transformer en un «mosaïque multiculturelle et de se définir dorénavant dans la diversité. Il risque, en effet, lui qui n'a jamais vraiment accepté qu'une autre langue, la langue française, partage avec la sienne le piédestal de l'«officialité», d'éclater sous la pression des malaises sociaux inhérents à la reconnaissance formelle du multilinguisme. Il risque aussi, ce faisant, d'une part de noyer à jamais ces minorités francophones qui deviendraient des minorités, et d'autre part de s'allier de plus en plus les Québécois dont il aura de plus en plus de mal à comprendre les revendications et qui n'accepteront jamais, pas plus dans le Canada de demain que dans celui d'aujourd'hui, d'être réduits à une communauté culturelle comme toutes ces autres qui composeraient alors le Canada anglais. À trop se diversifier, ce dernier finira par convaincre les Québécois qu'ils sont tellement plus à l'abri de l'invasion anglophone ou multiculturelle au Québec que dans un Canada qui n'aura même pas su protéger son «fait anglais» et qui n'aura même

pas su exiger de ceux qui seront venus s'installer chez lui, qu'ils s'intègrent, sans crier au racisme si le pays hôte entend conserver son identité, au dépens de la leur s'il le faut, à la société qui les accueille et qu'ils ont choisie.

Le Québec, contrairement au reste du pays, a su conserver, avec même l'appui d'une majorité de ses immigrants qui n'ont pas hésité à prendre patrie en même temps que province, une homogénéité qui paraît de plus en plus indestructible. La «nation», au Québec, est trop forte, trop ancrée, trop bien définie et en même temps trop ouverte à l'apport de néo-québécois, pour que le Québec ait besoin de se définir en fonction de ceux qui y arrivent plutôt qu'en fonction de ceux qui y sont déjà, et pour que le multiculturalisme ait le moindre espoir de s'y enraciner.

Aussi, quand on voit, dans le Canada de 1980, une communauté ethnique se réclamer, pour survivre, des droits reconnus aux Québécois ou encore revendiqués par ces derniers, on ne peut s'empêcher de constater à quel point la confusion est totale et à quel point le multiculturalisme a complètement faussé, hors Québec, le principe du biculturalisme. Mais, alors qu'il y a quelques années, le multiculturalisme était surtout perçu comme une menace pour le «fait français», le voilà maintenant qui fait boomerang et se retrouve contre un «fait anglais» devenu nation de minorités et voué, s'il n'y prend garde, à un avenir d'instabilité sociale auquel les Québécois ne voudront pas être associés.

## LIBRE OPINION

## Déclaration sur les réfugiés haïtiens

La déclaration qui suit porte les signatures de Erick Antoine (Haïti-Presse), Charles David (Alternatives Caraïbes), Emile Ollivier (Collectifs Paroles), Jacqueline Télémaque (La Maison d'Haïti), Paul Dejean (le Conseil d'administration du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal), et Alphonse Boisron (Mouvement Fraternité Haïti-Québec).

Les déclarations scandaleuses de Jean Alfred, député de Papineau, ont soulevé l'indignation de la communauté haïtienne et de amis du peuple haïtien au Québec. Jean Alfred s'est démasqué: une rencontre avec Jean-Claude Duvalier l'a décidé à jouer ouvertement son rôle de propagandiste du duvalisme au Québec, de défenseur de la soi-disant révolution économique que la dictature des Duvalier prétend réaliser en Haïti.

Mais la cause des Duvalier est une cause entendue. Articles de journaux québécois, canadiens, français,

américains, enquêtes effectuées par des organismes internationaux, données dans la Banque interaméricaine de développement, déclaration du Comité des droits de la personne de la Conférence des évêques catholiques du Canada, jugement du juge James Lawrence King du district de Miami, tout concourt à dénoncer l'oppression qui sévit sous la coupe des hommes au pouvoir à Port-au-Prince. En Haïti, le combat de la presse indépendante n'a pas cessé, ces trois dernières années, de dénoncer la misère et l'exploitation dont sont victimes des couches de plus en plus larges de la population.

Nous ne nous attarderons donc pas à discuter le comportement de Jean Alfred, défenseur d'une cause indéfendable. Ce serait donner tête basse dans le piège classique des Duvalier: axer la discussion sur des détails et négliger l'essentiel, c'est-à-dire les droits des réfugiés haïtiens.

Sur cette question notre position est claire: nous soulignons une fois de plus l'origine politique de la tragédie actuelle du peuple haïtien, et en particulier d'immigrants poussés

hors de leur patrie par le régime brutal des profiteurs duvaléristes. Les complices de cette situation doivent être trouvés à la fois à l'intérieur et hors d'Haïti.

C'est la politique d'exploitation et de trahison des intérêts nationaux instaurée par les Duvalier qui a provoqué cette situation de misère intolérable que fuient des dizaines de milliers d'Haïtiens, même si c'est pour se retrouver esclaves sur les champs de canne en République dominicaine ou enfermés dans les prisons de Miami.

Aucune tutelle étrangère ne saurait résoudre les graves problèmes du peuple haïtien. Haïti a conquis chèrement sa souveraineté depuis fort longtemps. Aux moments les plus difficiles de son histoire, le peuple haïtien a su trouver en lui les ressources pour défendre ses droits et ses intérêts fondamentaux. Aujourd'hui après 23 ans de dictature duvalériste, dans le pays même des organisations politiques, des associations démocratiques sont engagées dans une lutte tenace pour la con-

quête des droits démocratiques et la satisfaction de revendications économiques, sociales et politiques. Quant aux puissances étrangères, particulièrement les États-Unis d'Amérique, le Canada, la France, la République fédérale d'Allemagne et Israël, véritables tuteurs du gouvernement Duvalier, elles devraient au moins ne plus continuer à apporter leur soutien et leur caution à un régime dont la faillite sur tous les plans est indéniable.

Il ne nous appartient pas à nous de dicter aux services d'immigration quelles mesures adopter pour régler l'entrée des Haïtiens au Canada. Mais nous réclavons des gouvernements comme celui du Canada, qui n'ont jamais cessé d'apporter leur appui à la politique des Duvalier, qu'ils accueillent avec justice et compréhension, sans arrogance et sans mépris, les Haïtiens que cette politique force à émigrer. En attendant que le Canada se décide à remettre en question toute sa politique de collaboration avec la dictature des Duvalier, c'est le moins qu'on puisse réclamer.

# Médecine: pour un service obligatoire

par Augustin Roy

M. Roy est président-secrétaire général de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

C'EST avec intérêt que j'ai lu l'éditorial de madame Lise Bissonnette sur la main-d'œuvre médicale dans LE DEVOIR du 11 août. Il s'agit d'un sujet difficile à vulgariser qui peut donner lieu à toutes sortes de conclusions selon l'interprétation que l'on fait d'une masse de statistiques. Tout en refusant de me livrer à une guerre de chiffres et d'entamer une polémique sur ce que devraient être les études médicales et ceux et celles qui devraient pouvoir y accéder, je voudrais corriger certains concepts erronés qui circulent sur les effectifs médicaux et commenter la question du contingentement des étudiants en médecine aux niveaux pré et post-doctoral.

Il faudrait que le public sache une fois pour toutes que la Corporation professionnelle des médecins du Québec n'a absolument rien à voir avec le choix des futurs médecins, pas plus qu'avec le nombre des effectifs en formation, de même qu'avec la dispensation du programme des études médicales. La seule chose que nous pouvons faire dans ce dernier cas, c'est de signaler aux facultés de médecine les déficiences rencontrées chez les médecins en exercice et leur demander respectueusement d'améliorer l'enseignement. Il est donc totalement faux de prétendre que la Corporation essaie de réduire le nombre de médecins pour créer une rareté qui amènerait inévitablement une hausse des coûts des services. Bien au contraire, nous sommes la profession dont les effectifs ont augmenté le plus rapidement au cours des quinze dernières années, et cela dépasse toutes les prévisions faites par les experts. Toute personne remplissant les exigences de la Corporation peut en devenir membre sans aucune discrimination. Nos dossiers sont ouverts au public parce que nous n'avons rien à cacher. On va même jusqu'à dire parfois que nous sommes trop généreux en ouvrant nos portes à trop d'étrangers, alors que bien des Québécois sont incapables d'être admis en médecine. C'est un autre mythe qu'il faut exorciser puisqu'environ 81% des médecins du Québec sont d'origine québécoise et seulement quelques 13% d'origine étrangère alors qu'à peu près 6% viennent d'autres provinces canadiennes. Le Québec est de loin la province où la profession médicale est la plus homogène et le nombre d'autochtones très nettement majoritaires alors qu'en certaines provinces, plus de 70% des membres viennent de l'extérieur. Que les ultra-nationalistes se rassurent, la pureté de la race est préservée!

On dit aussi souvent qu'il y a autant d'Américains qui font des études post-

doctorales au Québec que de Québécois effectuant des études médicales aux États-Unis. C'est une autre fausseté. En fait, il y a malheureusement de moins en moins de médecins américains au Québec, et ce principalement parce que l'Université McGill, qui évidemment recevait la majorité de ces étudiants, n'est plus en mesure de recruter les professeurs américains qui attireraient cette clientèle. Je vous fais grâce des raisons qui rendent le recrutement de ces professeurs difficile, parce qu'on va encore m'accuser de faire de la politique. C'est plutôt nous qui avons absolument besoin d'avoir accès aux ressources scientifiques et matérielles extraordinaires de nos voisins américains. En pratique, la majorité de nos spécialistes ont fait des stages d'études dans des centres universitaires américains et sont revenus faire profiter les Québécois des connaissances acquises. Le ministre des Affaires sociales est un de ceux-là. Je trouve puéril et même dramatique pour la qualité de notre médecine que de tenter d'équilibrer sur une base mathématique les échanges entre le Québec et notre géant du sud. Il m'apparaît essentiel de ne pas lésiner sur le nombre d'étudiants américains désirant venir au Québec tandis que les portes de notre voisin nous sont largement ouvertes, encore une fois au bénéfice de notre population.

Passons maintenant à la rationalisation des effectifs médicaux par le biais des contingentements. Gouverner, c'est prévoir et en ce sens le gouvernement a le droit strict de s'occuper d'une juste répartition des ressources selon la capacité de payer des contribuables. Il est tout à fait normal pour le gouvernement de s'intéresser aux coûts de la santé, qui accaparent une bonne partie de son budget. Encore là faut-il distinguer entre les dépenses médicales et les dépenses de santé. Celles-ci incluent le fonctionnement de toutes sortes d'établissements de santé, dont les hôpitaux, centres d'accueil, etc. Le public a le droit de savoir que les dépenses de santé se sont stabilisées et ont même diminué au cours des dernières années, en fonction du produit national brut. Ce qui inquiète présentement le gouvernement, c'est la croissance des effectifs médicaux qui augmentent beaucoup plus rapidement que la population. Ceci est particulièrement frappant en ce qui concerne les médecins généralistes qui se multiplient huit fois plus vite que la population alors que la production de spécialistes est inférieure à l'augmentation de la population.

Cet énoncé va surprendre bien des gens qui éprouvent de la difficulté à obtenir un

rendez-vous chez le médecin. Cela est dû à la distribution inégale des effectifs médicaux qui ont tendance à s'installer à proximité des grandes villes, et à l'organisation inadéquate du réseau de distribution des services de santé. Nous avons nous-même attiré l'attention du gouvernement sur ce fait en prédisant qu'un jour nous serions proches de la saturation théorique des effectifs médicaux en tant que nombre absolu de médecins par rapport à la population. Notre proportion médecins/population est effectivement une des meilleures au monde, même si la distribution est inégale et la production de spécialistes insuffisante. L'échec est par ailleurs impossible à déterminer avec précision parce qu'il y a trop d'impondérables en cause, comme par exemple la féminisation rapide du corps médical, les changements dans les modes de pratique des jeunes médecins, les exigences de la population, le mode de rémunération des médecins, les politiques gouvernementales de distribution des services de santé, etc. Il devient donc impérieux de procéder à une certaine planification. Or le gouvernement, pour des raisons que j'ignore mais que je soupçonne, planifie à l'envers. Il tente de contingentement les médecins et particulièrement les spécialistes à la fin de leurs études médicales alors que le simple bon sens dicterait de contingentement au moment de l'admission des étudiants en médecine. Il s'expose ainsi à des déboires considérables et à la perte d'effectifs formés à grands frais. Pour que le système soit cohérent et productif, il est maintenant devenu nécessaire pour le gouvernement d'intervenir dans les politiques d'admission des étudiants en médecine. Sacrifier pour les uns, ingérence pour les autres. Je n'en crois pas moins que cette suggestion mérite d'être examinée attentivement. Il est rare que je préconise l'intervention de l'État, déjà généralement trop présent dans nos vies et il y aurait intérêt à déreglementer beaucoup de secteurs de notre société. Mais il y a des circonstances où l'intérêt supérieur du public est tel qu'il exige le leadership de l'État pour assurer l'égalité des chances pour tous les citoyens.

Actuellement, seules les universités décident des conditions d'admission à la médecine. La Corporation des médecins n'a rien à dire, pas plus que le gouvernement, qui n'ose même pas parler de cette question de peur d'offenser les universités en portant atteinte à leur sacro-sainte autonomie, bien que leur financement soit totalement assumé par l'État à même les impôts. Les critères établis par les universités sont en très grande partie,

et parfois totalement, basés sur les succès scolaires des candidats. Ceux-ci reçoivent une cote «Z» calculée à partir des notes recueillies au cours des trois premiers semestres de cégep. Dans certains cas, on ajoute un test psychométrique et/ou une entrevue dont l'influence est ordinairement faible.

Je ne veux d'aucune façon laisser entendre que des premiers de classe, des petits génies ou simplement des impulsifs compulsifs qui réussissent bien aux examens, ne peuvent devenir de bons médecins. Mais je prétends que des étudiants dont les résultats scolaires sont moyens pour toutes sortes de raisons, dont un développement plus lent, l'intérêt pour d'autres champs d'activités comme les sports, ou la nervosité, ou la malchance, etc., peuvent devenir d'excellents médecins. Le présent système de sélection les élimine d'emblée. Un grand nombre de médecins de ma génération, qui sont pourtant formidables, n'auraient jamais pu entreprendre leur études médicales dans ces conditions. Les universités ont le droit d'utiliser le critère quantifiable des notes d'examen, faute d'instruments pour évaluer les qualités humaines des candidats comme le dévouement, la conscience professionnelle, la compassion, le goût du travail, l'amour du prochain, la loyauté, la capacité de communication, la motivation, la patience d'écoute, etc. Pourtant toutes ces qualités sont essentielles à un bon médecin, homme de science, mais aussi humaniste.

Il serait possible de pallier à l'incapacité actuelle d'évaluer les qualités humaines des futurs médecins et de régler définitivement le problème sérieux, l'augmentation rapide du nombre global de médecins, de la distribution des effectifs médicaux sur l'ensemble du territoire québécois. J'estime, et il s'agit là d'une opinion strictement personnelle qui n'a pas fait l'objet de discussion au sein de la Corporation, que le temps est arrivé pour l'État d'envisager d'ajouter, par voie législative, aux conditions d'admission en médecine, l'obligation pour tout nouveau médecin d'exercer pendant un certain temps dans des régions défavorisées ou mal desservies. Cette sorte de service obligatoire est déjà en vigueur dans plusieurs pays, et j'en ai parlé publiquement à plusieurs reprises. Ce n'est pas une punition, mais plutôt une occasion de mieux connaître les besoins et les problèmes de la population, d'acquiescer une expérience précieuse, de développer l'esprit d'initiative, en somme de devenir un médecin connaissant mieux les problèmes de la population. Un médecin qui n'est pas prêt à accepter d'aller exercer sa profession durant quelques années en Abitibi, sur la Côte-Nord, en Haute-Mauricie, dans le fond de l'Estrie, ou partout où on a besoin de lui, n'est pas digne de se voir conférer l'insigne privilégié de devenir médecin. On dira que les médecins seront traités plus sévèrement que les autres

professionnels. Mais d'autres groupes pourraient se voir imposer les mêmes exigences. On dira que c'est une atteinte à la liberté d'un étudiant. Pourtant personne ne sera forcé d'étudier la médecine. Ce sera un choix volontaire de l'étudiant qui suivra les priorités dictées par l'État. Enfin ces années de service seront limitées et après avoir en quelque sorte payé sa dette à la société, l'étudiant redeviendra libre de s'installer là où il voudra. Entre-temps, on aura élargi l'accès aux services médicaux pour tous les citoyens. On permettra peut-être ainsi à des candidats très motivés, que des résultats scolaires moyens empêchent d'être admis aux études médicales, de devenir d'excellents médecins. Avec un peu plus de 600 postes disponibles chaque année en médecine pour plus de 3.000 candidats, cette idée est certes réalisable. Elle permettrait peut-être d'éliminer des sujets indécis et pas suffisamment altruistes, au profit d'étudiants motivés et voués au bien-être de la population.

Une fois ce contingentement mis en vigueur, il sera facile de s'occuper de la distribution des postes d'internes et de résidents et d'éliminer toute la confusion actuelle. Tout ce que l'État aura à faire, ce sera de décider d'un nombre raisonnable de postes. Dans le cas des internes, c'est simple, puisqu'on connaît d'avance leur nombre chaque année. Il suffirait d'ajouter une certaine quantité de postes pour remplir nos obligations vis-à-vis les médecins immigrants qui sont généralement des réfugiés politiques acceptés par le gouvernement. Il faudrait aussi prévoir des postes pour les étudiants en médecine qui choisissent volontairement de faire une année additionnelle de médecine familiale, et réserver un nombre raisonnable de postes pour assurer la formation de futurs spécialistes qui complètent les services des omnipraticiens. Il n'y a rien de sorcier là-dedans. Nous savons qu'actuellement, il faut approximativement 1750 postes pour ces trois catégories de médecins, d'où une dépense d'environ \$34 millions, alors que le budget du Québec est de \$15 milliards. Ces internes et résidents méritent amplement leur rémunération puisqu'ils travaillent une moyenne de 70 à 80 heures par semaine et qu'ils sont presque indispensables au bon fonctionnement des hôpitaux universitaires. Que la préférence dans la distribution de ces postes soit donnée aux Québécois, personne ne le conteste. Jamais un Québécois n'a été privé d'un tel poste. Il y eut quelques accrochages cet été, mais ces cas ont été résolus. Tout en exerçant un protectionnisme de bon aloi en limitant le nombre de médecins immigrants, il demeure essentiel de continuer de recevoir des médecins étrangers pour des stages de formation de façon à favoriser les échanges d'idées et de méthodes, qui sont toujours bénéfiques. Des échanges formels existent déjà avec la Belgique, l'Espagne, le Liban et la France. Chaque année, cinquante médecins français font un

stage au Québec alors que très peu de Québécois (ils se comptent sur les doigts d'une seule main) vont en France. Le gouvernement du Québec n'hésite pas à payer les frais de transport de ces médecins français, leurs avantages sociaux et un salaire moyen de \$23.000, sans compter les dépenses des fonctionnaires du ministère des Affaires intergouvernementales affectés à cet échange. C'est cependant ce même gouvernement qui se scandalise parce qu'il y a un peu plus de Canadiens des autres provinces, au Québec, que de Québécois faisant des études médicales ailleurs au Canada. Il s'agit pourtant du même pays, à ce que je sache, financé par les impôts de tous les Canadiens et où s'applique le mécanisme de la péréquation au profit des provinces moins riches, dont le Québec. Comment expliquer cette attitude diamétralement opposée quand il s'agit de Français et de Canadiens, sinon par un rejet maladif de tout ce qui est canadien? Loin de moi l'idée de critiquer les échanges France-Québec. Mais qu'on cesse de lancer des hauts cris parce que quelques Canadiens et Américains profitent d'avantages, alors que nous avons bien plus besoin, dans le domaine médical, des États-Unis et du reste du Canada que de la France. Ce genre de mesquinerie m'horripile. De plus, ces médecins canadiens et américains ne sont pas des mendiants; leurs dépenses de consommation, et souvent leurs investissements, aident au développement économique du Québec.

Nous acceptons un certain contrôle de l'État sur le nombre d'effectifs médicaux, mais rejetons les interventions tatillonnes et bureaucratiques. Le contingentement de 10% des étrangers est appliqué sans contestation depuis longtemps. Le pourcentage réel est effectivement de 4%, ce qui devrait satisfaire les xénophobes. Nous nous sommes élevés toutefois contre un contingentement additionnel de 10%, s'appliquant aux médecins non québécois. Cette fois, il ne s'agit pas d'étrangers ou d'immigrants, mais de médecins ayant fait leur études médicales en dehors du Québec. Le gouvernement voulait ainsi contingentement le nombre de Canadiens des autres provinces étudiant au Québec. Il touche aussi les Québécois qui étudient à l'Université d'Ottawa par exemple, en France, en Italie, au Mexique et dans plusieurs autres pays du monde, et dans ceux dont la famille démenage au Québec durant leurs études. Nous croyons que ce contingentement supplémentaire n'est pas opportun et qu'il mérite d'être étudié plus attentivement. Il est aussi bon de savoir que plusieurs de ces Canadiens demeurent en permanence au Québec et obtiennent leur droit d'exercice de la médecine. Le gouvernement peut-il me dire à quel moment et selon quelles conditions quelqu'un devient québécois? A-t-on décidé d'imposer une période de noviciat et d'imposer des critères de citoyenneté québécoise que personne ne connaît?

Nous contestons aussi la décision arbitraire et mal fondée du gouvernement d'établir une proportion de 60% de généralistes et de 40% de spécialistes alors qu'il existe un déficit important de spécialistes dans toutes les régions du Québec, à l'exception des villes de Montréal, Québec et Sherbrooke où la distribution est quand même imparfaite. C'est un autre domaine où l'État doit prendre l'initiative rapidement et faire en sorte, par différents moyens, de favoriser une juste répartition des spécialistes. La qualité des soins médicaux prodigués au Québec est excellente. Le cadre organisationnel de la dispensation des services médicaux a cependant besoin d'être revu et corrigé. Les problèmes sont loin d'être insolubles et méritent d'être abordés d'une façon courageuse et honnête, en évitant la xénophobie canadienne et anglaise mal définies, dont sont affectés viscéralement certains membres du gouvernement, trop ardents pratiquants de la religion péquiste.

Tout ce que je désire, c'est la meilleure organisation possible des services médicaux au Québec, et ce de la façon la plus juste. Les Québécois doivent réaliser qu'ils jouissent actuellement d'une qualité générale de services médicaux inégalée dans le monde. Je veux que les Québécois de toutes les régions de la province en profitent. Peu m'importent les intentions partisanes qu'on me prête. Ma loyauté appartient à mon pays et à mes concitoyens que je ne cesserai de défendre. Mon hérité beauceronne me fait rechercher la justice et le bon sens; me donne le goût du risque calculé et me rend occasionnellement hardi. Je ne le regrette jamais car mon seul véritable but est le mieux-être de la population du Québec.

## Entre monarque restauré et président à re-plébisciter

par Gérard Bergeron

DANS les prochains mois, Pierre Trudeau et René Lévesque vont jouer l'ensemble de leur carrière. Pour l'instant, ils ne l'ont pas perdue mais ne l'ont pas encore gagnée. Chacun d'eux a partiellement échoué dans son grand dessein politique. Le choc référendaire aura imposé à René Lévesque de s'en rendre compte plus complètement et avec moins de retard que Pierre Trudeau qui, précisément, peut trouver en la victoire du NON une raison toute naturelle de ne pas reconnaître le sens exact du vote référendaire.

René Lévesque et son parti ont échoué dans leur première tentative de négociation selon les termes d'une souveraineté nouvelle, mais à compléter et à tempérer par un nouveau contrat d'association. Il devait être d'un modèle autre que le fédéralisme par emboîtement de la partie au tout, pour suivre plutôt celui du record d'un tout à un autre tout ou, selon le slogan, «d'égal à égal». Le 20 mai le peuple québécois a majoritairement refusé d'accorder un tel «mandat», ne fût-ce que pour voir ce que cela donnerait. Mais était déjà patent l'échec de la stratégie avec tous les éventuels négociateurs en titre, les dix autres pouvoirs canadiens. N'ayant pas, ni n'ayant l'intention de solliciter un «mandat» correspondant, le gouvernement central et les neuf gouvernements provinciaux auraient opposé une muraille de stasisme et de silence à la pression d'un gouvernement québécois, vainqueur par hypothèse de son référendum du 20 mai. Dans la crise constitutionnelle qui s'en serait ensuivie, les forces du refus auraient eu, à l'inertie et à l'usage, les requêtes les plus pressantes d'un gouvernement québécois pour forcer une négociation dont elles refusaient le principe même.

L'erreur d'appréciation des dirigeants péquistes a été de se faire croire et d'entretenir cette idée confortable qu'«Ils» consentiraient à la négociation pourvu que «Nous» leur demandions avec assez d'intensité. Comme «Nous» avons été plus réticents à le demander, il est maintenant certain qu'«Ils» ne consentiront même plus à considérer la souveraineté-association comme pure hypothèse intellectuelle. Conséquence, la pensée péquiste se trouve devant la bifurcation suivante: ou donner dans l'autonomisme traditionnel du Québec, de façon probablement plus exigeante et cohérente que par le passé, mais à l'intérieur

des cadres d'un fédéralisme à renouveler; ou prôner carrément la souveraineté ou l'indépendance, «pure et dure», sans la jointure réassurante du trait d'union associatif. Dans le premier cas, la perpétuation du contrat électoral de novembre 1976 renouerait avec les belles années de la décennie 1960 sous Jean Lesage et Daniel Johnson; mais, pour jouer un tel rôle, le parti de M. Ryan est certes moins mal placé pour agir avec «plus de naturel». Dans le second cas, il s'agirait de retrouver la pureté d'origine du RIN avec Marcel Chaput et Pierre Bourgault mais alors, selon un «mot» qui commence à être connu: «Nous aurons raison, mais nous serons tout seuls...» Il reste tout de même qu'en deçà de la politique constitutionnelle, qui ne passionne plus passé le test référendaire, il y a l'immense champ de la «politique intérieure», économique et sociale, dans lequel une équipe gouvernementale de qualité pourrait encore trouver à s'employer pour justifier une

2

réélection. A la promesse, remplie, du «bon gouvernement», succéderait la nouvelle du «meilleur gouvernement»...

La victoire, canadienne bien plus que fédéraliste, du 20 mai est à porter au crédit de tous les partisans du NON et du président de leur comité, mais avec une place d'honneur au premier ministre du Canada. Il s'est alors élevé avec distinction et efficacité au rôle d'homme d'État dans une situation de grande précarité pour le système qu'il a la responsabilité première de maintenir. Encore une fois, pour ce que l'histoire, sans doute, corroborera: «Chapeau!».

Mais l'homme de la Restauration du 18 février, avec la promesse d'une abdication volontaire pour le moment de sa discrétionnaire convenance, est pressé. Il a hâte d'en finir. Ce qui l'amène à bousculer pas mal de personnes qui n'ont pas d'échéancier, ou qui en accepteraient un mais moins comprimé que celui qu'il impose. Il donne encore, certains jours, l'impression de bouffer du lion. Il grogne parfois un peu plus haut que la sourdine, et c'est en donnant un coup de patte aux membres du caucus québécois de son parti, puis un petit coup de griffe aux critiques indépendants qui mettent en question l'efficacité de certaines de ses manières terminologiques.

Bref, s'il n'a pas eu la victoire du 20 mai odieuse, il l'a quelque peu imprudente, sans nécessité. Surtout, il la voudrait bien — et vite! — utilitaire. D'autant que, lui aussi, s'est trompé dans son appréhension du Québec Problem comme noyau toujours central de la crise canadienne. Un tel problème, selon lui, est exclusivement d'ordre linguistique, à

la rigueur «culturel» pourvu que le terme ne recouvre rien d'autre que les conditions et les supports immédiats de la langue distincte. La conséquence en est que la seule dimension réelle, donc qui compte, de la question québécoise est la dimension linguistique: régions-là au niveau des institutions fédérales en attendant d'en proclamer les principes supérieurs dans une déclaration de droits ou un préambule constitutionnel, et il n'y aura plus un tel «problème». C'est le schéma accommodant de son univers mental simplificateur. Pourtant l'infâme idée «séparatiste» a fait du chemin de 1968 à 1980.

Arrêtons-nous un moment pour constater une telle constance, une si grande fixité de pensée. Des hommes politiques de l'époque ou du passé ont été qualifiés de «grands» pour avoir soutenu, la longueur d'une vie, une seule et même pensée. L'univers est mobile partout et à côté d'eux, mais eux, ils ne changent pas d'idée directrice. Entre deux abus, il faut peut-être préférer celui-ci, ne serait-ce que parce que, du moins, on sait à quoi s'en tenir, tandis que les hommes politiques, qui fluctuent ou louchent au grès des circonstances, font la joie des analystes et le désespoir des adversaires, en attendant de susciter des jugements désapprobateurs des historiens. Dût-il être sacrifié ultimement pour le service même de son idée maîtresse, un tel homme n'en démordra jamais. Aussi, tant qu'il gagne...

Pour l'heure, le premier ministre du Canada est maître des règles du jeu, sinon de tous ses aléas imprévisibles. Et c'est son jeu, selon la manière dont il le jouera jusqu'au bout, qui lui vaudra telle place dans l'histoire. Ayant contribué à ramener le Québec à l'intérieur de la seule hypothèse fédéraliste, il lui reste maintenant à donner au Canada les principes fondamentaux du néo-fédéralisme.

Tout le monde, y compris les critiques non complaisants au moins à l'instar provisoire des adversaires péquistes, doit jouer la carte fédéraliste. C'est la seule sur la table. S'il s'élevait d'autres contestations fondamentales à l'avenir, ce ne pourrait être qu'après que la présente partie, à peine engagée à l'heure actuelle, aurait été complètement jouée — et perdue.

Jouant une partie complexe et serrée en si court temps, le monarque restauré se doit de ne pas rendre sa tâche plus ardue, ni d'affaiblir sa base la plus solide. En un impossible pays de taille continentale et aux fidélités disloquées par blocs régionaux, le premier ministre n'a certes pas à récompenser les fidélités acquises non plus qu'à acheter des supports nouveaux et conditionnels.

Il avait perdu la clientèle de l'Ouest bien avant les durs trafics sur le prix du baril de pétrole, et pour d'autres raisons. Les provinces atlantiques et l'Ontario lui accordent encore un support partiel et calculateur. Plus que jamais le Québec lui est acquis en monolithisme presque parfait. Il n'a pas à dessiner la structure fédérative du pays selon la disproportion

de tels appuis. Mais, ayant la chance d'être originaire du second groupe ethnique et linguistique (comme Tito, le Croate, qui vient de disparaître), il incarne par sa belle bi-culture l'unité de la personne collective et complexe qu'il s'agit de réorganiser politiquement. Quel éventuel successeur pourrait porter une force symbolique aussi grande?

Pourquoi alors exhubérer des expressions à la Donald Creighton (cette espèce de chanoine Groulx inversé) à l'heure où, après vingt ans de tiraillements en tous sens, diverses couches élitiques, politiques et intellectuelles du Canada anglophone sont devenues prêtes à composer structurellement avec la dualité fondamentale de ce pays pour qu'il trouve une assiette enfin fixe? Pourquoi risquer de réduire la majorité des Québécois francophones à l'état de «fédéralistes résiduels»? (Par cette expression j'entends ceux qui, ne pouvant être séparatistes ou sécessionnistes, ni ne désirant être indépendantistes ou souverainistes, veulent être fédéralistes et surtout Canadiens avec plus de «sens» que par simple «résidu» de ce qu'ils refusent, soit par une adhésion positive.)

C'est à un nouvel arrangement pour

vivre en commun qu'il faut procéder. Il devra surtout être plus clair. Un rien, une maladresse d'expression peut donner l'impression d'une régression, d'une provocation. C'est autant par le moins que par le plus qu'on peut contorsionner l'histoire. Et tant qu'on n'aura pas inventé d'autre moyen que des mots pour donner leur signification aux choses, il faudra en user avec exactitude et tact. Il est temps que se termine la phase moyennageuse des qualifications de l'entreprise canadienne. Cette entreprise reste encore montrable aux yeux de l'histoire. Il s'agit maintenant de la rendre, demain, plus attrayante pour tous.

Pour terminer, je voudrais proposer l'idée d'un critère d'utilité historique des grandes décisions qu'on a prises sous peu les deux hommes que mon titre désigne et qualifie.

Aussi bien le président en instance d'une nouvelle désignation prébisciterait que le monarque depuis peu restauré d'éclatante façon doivent se demander en leur âme et conscience:

«Que va-t-il advenir de mes politiques passées, de mes idées actuelles ou des décisions que je dois prendre sous peu lorsque je ne serai plus là?»

**HUGO**  
C'EST

du 21 au 30 août

**Vente pré-inventaire**  
**20%**  
de rabais sur tous nos

**Livres et Disques**  
en magasin

sauf sur marchandise étiquetée en rouge

**Librairie Hugo**  
Centre Commercial Wilderton  
2735, Van Horne, Montréal  
739-9251 — 739-0512

NOUVEAUTÉS ■ LITTÉRATURE ■ LIVRES DE POCHE ■ COMMANDES SPÉCIALES ■ CASSETTES ■ DISQUES ■ PSYCHOLOGIE ■ PHILOSOPHIE ■ DICTIONNAIRES ■

**LESAGE LAMOTHE COSSETTE**  
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D. MARC COSSETTE B.A.O.O.D.  
PRSCRIPTIONS DE LUNETTES LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES LENTILLES PROGRESSIVES

**MONTRÉAL**  
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)  
• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL  
12245 rue Crenet (Cartierville)  
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

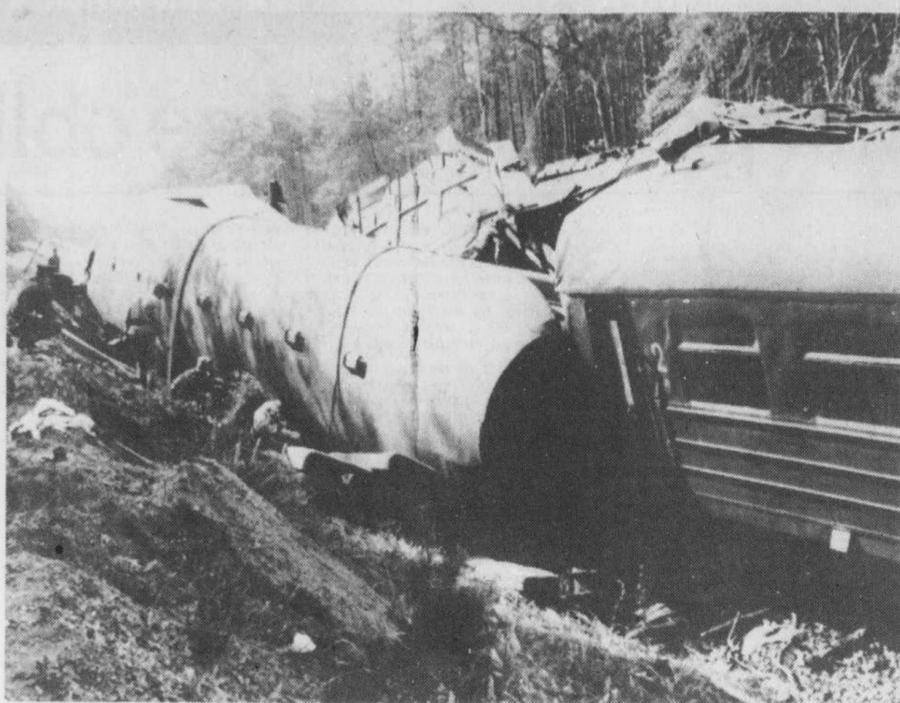
**LAVAL**  
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE  
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE  
**845-4221**

**AVIS IMPORTANT:**  
Nos bureaux resteront ouverts du lundi au vendredi de 9h à 18h.



# 69 morts dans une collision de trains en Pologne



Un train de voyageurs a été embouti par un convoi de marchandises, hier matin, à 200 km au nord de Varsovie. Le bilan de la tragédie était de 69 morts et d'une cinquantaine de blessés. On parle d'une panne de signalisation. (Photolaser AP)

VARSOVIE (AFP) — En pleine crise économique, sociale et politique, la Pologne a connu hier matin la pire catastrophe ferroviaire de son histoire, dans laquelle 69 personnes ont perdu la vie et une cinquantaine d'autres ont subi des blessures.

La tragédie est survenue à 4 h 30, heure locale, quand un train de voyageurs est entré en collision avec un convoi de marchandises, entre Torun, à 200 km au Nord de Varsovie, et Orlow.

Le convoi de marchandises, mal aiguillé, est entré de plein fouet en collision avec le train de voyageurs. Sous l'effet du choc, la locomotive et les deux wagons de tête du train de voyageurs ont déraillé et ont été broyés.

Les services de secours, les pompiers, la milice et l'armée ont participé au sauvetage pour extraire les corps des carcasses tordues des wagons. Des travailleurs de Torun se sont rendus en masse dans les centres hospitaliers de la région pour offrir leur sang afin de venir en aide aux victimes.

Wagons renversés, tôles tordues, broyées même, lambeaux de vêtements, ainsi se présentait la scène de la catastrophe telle qu'on l'a montrée à la télévision polonaise. À l'arrivée des caméraman, les opérations de secours touchaient à leur fin et des grues s'affairaient à dégager la voie.

En dépit de l'agitation sociale, le premier secrétaire du Parti ouvrier unifié, M. Edward Gierek, et le premier ministre, M. Edward Babuch, se sont rendus sur les lieux et ont exprimé leurs condoléances aux familles.

à moins que l'Assemblée nationale en décide autrement. Bien qu'elle ait participé à tout le processus de planification et de préparation d'un système de disposition des déchets sous l'autorité de la CUM, la ville de Montréal a résolu de mettre sur pied son propre système... et provoque une nouvelle colère de la Conférence des maires de banlieue.

Elle compte faire bon usage de la nouvelle loi sur les services intermunicipaux et rendre disponibles, à bon prix, ses équipements aux autres villes. L'intervention de la CUM n'apparaît donc plus nécessaire puisque les banlieues ne deviennent ni les partenaires ni les associées de la ville de Montréal, mais ses clients.

De son côté, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a déjà lancé des coups de sonde dans le monde municipal montréalais sur l'avenir de la CUM. Ses propos ont parfois semé des inquiétudes chez les élus municipaux.

«Le gouvernement du Québec, quel qu'il soit, se sentira toujours fortement concerné par les pouvoirs donnés à un organisme public et politique qui œuvre auprès du tiers de la population du Québec; il ne faut pas se fermer les yeux à cette réalité», avait-il dit à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Conférence des maires de banlieue, en 1979.

Les ministres des Affaires municipales ont énuméré cinq principes qui, à son avis, devaient guider la réforme de la CUM, dont le territoire demeurerait le même. La composition du Conseil devrait refléter le poids démographique des villes membres puisqu'il représente des personnes et non des rôles d'évaluation, le Conseil, pour demeurer efficace, devrait comprendre tout au plus une cinquantaine de personnes; ses pouvoirs devraient être renforcés particulièrement à l'égard du comité exécutif, les conseillers voteraient selon le principe d'un homme, un vote; enfin, les petites villes devraient songer à une forme de représentation commune.

Le ministre des Affaires municipales avait souhaité que la CUM prenne elle-même l'initiative de sa réforme de manière à ce que la nouvelle constitution s'appuie, dès le départ, sur un consensus des administrations municipales. Les points de vue des membres de la CUM étaient demeurés divergents, M. Tardif a dû se résoudre à un processus où, en dernière instance, le gouvernement du Québec définirait lui-même l'avenir de la CUM. (FIN)

## ◆ Provinces

publicité entreprise par Ottawa sur la révision constitutionnelle. On peut donc prévoir que les premiers ministres s'entendront à Winnipeg, pour dénoncer l'esprit avec lequel le gouvernement fédéral aborde la révision constitutionnelle et pour demander encore une fois l'abandon de la campagne de publicité fédérale. De la même manière, estime-t-on à Québec, il faut s'attendre à ce que les premiers ministres mettent en garde le premier ministre Trudeau contre tout geste unilatéral au lendemain du sommet du 8 septembre.

Si les divergences de point de vue entre les provinces et Ottawa peuvent faire l'objet d'un consensus qui soit assez général entre les premiers ministres, il s'agit somme toute de positions de principes, il leur sera plus difficile cependant de s'entendre sur tout lorsque viendra le temps de passer en revue leurs positions respectives sur les 12 points de l'ordre du jour constitutionnel. Ce ne sera possible que si certaines provinces «mettent de l'eau dans leur vin», croit-on au ministère québécois des Affaires intergouvernementales.

Un premier consensus pourra assez facilement s'établir entre les premiers ministres provinciaux sur trois sujets, les seuls qui ont fait l'objet d'accords de principe entre Ottawa et les provinces en juillet. Il s'agit de la Cour suprême, de la péréquation et du droit de la famille.

Deux de ces sujets intéressent au plus haut point le Québec, soit la Cour suprême et le droit de la famille. Pour le premier ministre Lévesque, ce devrait être l'occasion d'aplanir les quelques difficultés qui demeurent encore. Dans le cas de la Cour suprême, certaines provinces sont encore réticentes à accepter que cinq des onze juges proviennent du Québec alors que pour le droit de la famille, deux provinces sont dissidentes au projet de confier les pouvoirs aux provinces en ce domaine.

Le Québec cherchera à obtenir que ces provinces passent outre à leurs réticences et acceptent les propositions actuellement sur la table. Le droit de la famille fait en effet depuis des années l'objet de requêtes incessantes du Québec, qui n'attend que cela pour créer son tribunal de la famille. La réforme de la Cour suprême consacrerait quant à elle la «dualité canadienne» dont le Québec réclame l'inscription dans la constitution.

Dans le cas des neuf autres sujets de l'ordre du jour, les consensus qui pourront s'établir ne pourront qu'être «négatifs» face aux projets d'Ottawa puisqu'ils

exprimeront les désaccords des provinces, mais pour des raisons très diverses. Ce sera certainement le cas pour la charte des droits, où il y a unanimité pour limiter le projet fédéral à une charte limitée aux droits fondamentaux classiques et dont seraient notamment exclus les droits linguistiques. A propos du Sénat, des communications, des pêches, des ressources au large des côtes, il pourra en être de même, estime-t-on à Québec.

Il sera toutefois beaucoup plus délicat d'élaborer un consensus sur trois sujets: la déclaration de principes, les questions économiques et les richesses naturelles. Pour ce qui est de la déclaration de principes, il sera intéressant de surveiller dans quelle mesure M. Lévesque, du Québec, sera en mesure de faire évoluer la discussion. Toutes les provinces sont d'accord pour protester contre le projet de déclaration de principes soumis par M. Trudeau en juin. Au cours de l'été elles se sont entendues sur un certain nombre de sujets qui devraient en faire partie, mais aucune n'accepte que cette déclaration reconnaisse formellement le principe de la dualité canadienne et du droit à l'autodétermination du Québec.

Les discussions de la commission parlementaire sur la constitution, à Québec la semaine dernière, pourraient se révéler d'un grand intérêt pour le premier ministre Lévesque. Il pourra faire valoir à ses collègues des autres provinces que tous les partis du Québec sont d'accord avec l'inscription dans la constitution, sous une forme ou une autre, de ces deux principes réclamés par M. Lévesque. Il lui restera à trouver une formule qui permettra de rallier les provinces à ce point de vue.

Les deux autres sujets, l'économie et les richesses naturelles, seront pour l'ensemble des provinces beaucoup plus cruciales car c'est là que se cristallisent, dans les présentes négociations, toute l'opposition des provinces face à Ottawa qui a cependant pu compter jusqu'ici sur l'appui de l'Ontario.

Sur l'économie, Ottawa a soulevé un véritable tollé en proposant une série de moyens de renforcer l'union économique canadienne. D'accord avec le principe, les provinces ont toutefois jugé les moyens proposés par Ottawa comme une atteinte à leurs compétences législatives, un point de vue que n'a pas partagé l'Ontario. Il serait étonnant que le premier ministre Davis change à ce moment-ci son fusil d'épaule et vienne se joindre à un consensus. Sans lui, tout consensus sur ce point perd cependant de la vigueur.

Sur ce qui est des richesses naturelles, l'opposition des provinces est tout aussi ferme. Le débat porte sur les pouvoirs d'intervention qu'aura le fédéral sur la commercialisation des richesses naturelles, donc avec le prix du pétrole.

Depuis un an il est question d'établir une politique des prix du pétrole permettant au prix canadien de rejoindre, à terme, le prix international. La question est de savoir à quel rythme. Sur ce plan, l'Ontario, principale province consommatrice, appuie Ottawa contre l'Alberta, principale province productrice. Il s'agit de voir, puisque la question du prix du pétrole fait partie de l'ordre du jour comme tel, si l'Ontario maintiendra son appui à Ottawa et voudra appuyer le gouvernement fédéral dans son intention d'inscrire dans la constitution un droit d'intervention en cas d'urgence dans la commercialisation des richesses naturelles. Le premier ministre Davis, qui est à la veille d'une élection, pourrait dans ce contexte maintenir ses positions puis plaider l'isolement de l'Ontario devant ses électeurs, ou encore tenter de trouver un compromis avec ses homologues.

## ◆ Pologne

faire disparaître des véhicules des grévistes les drapeaux ou couleurs nationales blanc et rouge dont ils sont décorés.

Un autre délégué a fait état de la présence à Gdansk de miliciens venus de l'intérieur du pays. Enfin, aux premières heures de la matinée, la police a refoulé de Gdansk M. Myrosław Chojceki, membre du KOR (dissident), venu de Varsovie.

Les comités de grève refusent toujours d'entrer en contact direct avec le vice-premier ministre Tadeusz Pyka qui a établi son siège à la préfecture de Gdansk et préside la commission gouvernementale chargée d'examiner les revendications ouvrières. Les comités s'en tiennent aux directives de leur état-major: pas de pourparlers avec les autorités par dessus la tête du MKS, seul habilité en la matière.

Mais, les autorités polonaises n'ont pas l'intention de négocier avec les dirigeants du comité de grève inter-entreprises, représentant les grévistes de Gdansk qui ont réclâmé des entretiens directs avec le gouvernement au sujet, notamment, de la création de syndicats libres, a déclaré M. Mirosław Wojciechowski, rédacteur en chef de l'agence Interpress.

M. Wojciechowski a expliqué qu'aux yeux du gouvernement, le MKS ne représentait pas les ouvriers en grève et qu'il n'était pas habilité à le faire. Selon

lui, le comité de grève a présenté des revendications dont le caractère politique était patent et des demandes anti-socialistes qui ne pourraient jamais être satisfaites.

Il a toutefois indiqué que la commission gouvernementale créée à cet effet était disposée à négocier individuellement avec chacun des comités de grève constitués dans les entreprises. Beaucoup de membres du MKS, a-t-il affirmé, se sont de leur propre aveu joints aux grévistes sans appartenir à aucune des entreprises en grève. De là, selon lui, la politisation «anti-socialiste» des revendications de ce comité.

Le rédacteur en chef de l'agence a ajouté que les autorités du pays ne voyaient pas la nécessité d'utiliser la force, ni même la menace d'une intervention armée. Selon lui, le gouvernement n'a dressé aucun plan dans ce sens.

«Si vous avez entendu parler de mouvement de troupes dans la région (de Gdansk), cela n'a rien à voir avec les grèves», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse organisée à l'intention des correspondants de la presse étrangère.

Le chef de l'agence Interpress faisait allusion aux informations répandues hier matin par plusieurs journalistes suédois, selon lesquelles des colonnes de militaires et de policiers faisaient mouvement vers la région de Gdansk.

Un correspondant de l'agence de presse TT, qui a voyagé en voiture de Gdansk à Varsovie dans la nuit de lundi à mardi, a rapporté ainsi avoir rencontré plusieurs convois composés de huit à dix camions chacun. Le journaliste a ajouté que la région était désormais interdite aux étrangers qui ne sont pas munis de laissez-passer spéciaux.

Le quotidien suédois Aftonbladet a affirmé, pour sa part, que des hélicoptères ont débarqué sur un aéroport proche de Gdansk des unités de la police anti-émeute.

Aux dires de M. Wojciechowski, le gouvernement aurait choisi comme tactique, plutôt que de recourir à la force, d'utiliser la résistance des dirigeants ouvriers. Il a ajouté que M. Edward Gierek n'était pas étonné que son discours de lundi soir n'ait pas suffi à faire cesser la grève: «Il ne s'attendait pas à ce que les choses se calment rapidement. Cela demandera des jours».

Il s'est dit incapable de préciser combien de personnes se trouvaient en grève dans le nord du pays, mais a cependant déclaré, qu'à son avis, leur nombre ne devait pas dépasser 100.000 personnes. De source dissidente, on parle de 300.000.

A l'issue d'une réunion de deux heures à leur quartier général du chantier naval Lénine, les délégués ouvriers ont décidé de maintenir l'ensemble de leurs revendications.

«Tant que nous n'aurons pas de syndicats libres, les grèves resteront le seul moyen de défendre nos intérêts, bien qu'elles représentent le mode de négociation le plus coûteux», a déclaré un membre du M.K.S. aux 360 délégués d'entreprises présents à la réunion. Le MKS n'a pas fait directement allusion à leur accord télévisé de M. Gierek, mais un de ses porte-parole a estimé que le premier secrétaire du POUP avait perdu la confiance de la nation.

Le président du MKS a accueilli avec une totale indifférence la décision des autorités de n'engager aucun pourparlers directs avec lui.

M. Lech Walesa, principal animateur du présidium, interrogé à ce sujet par les représentants de l'AFP a déclaré: «Cela me regarde. Pour notre part, nous sommes prêts à nous asseoir à la table de conférence. Jusqu'à ce que cela arrive, nous sommes prêts à poursuivre la grève».

Par ailleurs, la presse de Gdansk a entrepris hier un travail de sappe pour isoler les dissidents des grévistes, tout en faisant entrevoir la possibilité de réformer les syndicats officiels éliminés par les ouvriers des entreprises en grève.

Le quotidien Glos Wyrzreza (La Voix du littoral), lance une attaque en règle contre certains meneurs de l'agitation ouvrière parachutés de l'extérieur. Le journal fait allusion à deux représentants du KOR qui ne résident pas à Gdansk mais qui sont à la pointe du mouvement revendicatif sur le littoral de la Baltique depuis le début des grèves.

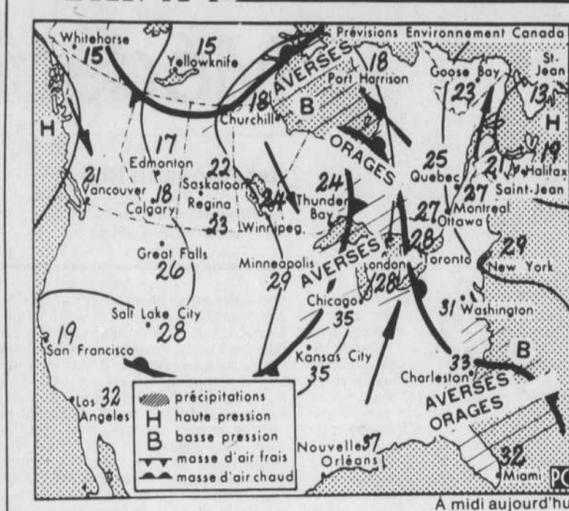
Glos Wyrzreza écrit: «Il est nécessaire d'exclure du mouvement ouvrier les personnes venant de l'extérieur (c'est-à-dire ne travaillant pas au chantier Lénine) et qui exercent une influence négative sur les événements».

En Union soviétique, les moyens d'information ont rompu le silence qu'ils adoptaient jusqu'alors sur les troubles de Pologne. L'agence Tass a rendu compte de l'allocation télévisée de M. Gierek vingt-quatre heures après sa diffusion.

On estime que ce délai reflète une certaine indécision du Kremlin quant à la façon de présenter au public soviétique les informations en provenance de Pologne.

D'autre part, évoquant la situation «dans certaines entreprises de Gdansk»,

## AMÉRIQUE



À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue: ensoleillé en matinée. Ennuagement en soirée. Vent modéré. Maximum 25. Aperçu pour jeudi: nuageux avec averse ou orages.

Réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac, vallées de la Gatineau, Rivière du Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Vent modéré. Maximum 25. Aperçu pour jeudi: beau et chaud.

Outaouais: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Vent modéré. Maximum 27. Aperçu pour jeudi: beau et chaud.

Laurentides, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Vent modéré. Maximum 27. Aperçu pour jeudi: beau et chaud.

Estrie-Beauce: dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Maximum 25.

Aperçu pour jeudi: beau et chaud.

Québec: ensoleillé avec passages nuageux. Vent modéré. Maximum 25. Aperçu pour jeudi: beau et chaud.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Vent modéré. Maximum 25. Aperçu pour jeudi: beau et chaud.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 25. Aperçu pour jeudi: beau.

Gaspé: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 24 sauf 20 sur la côte. Aperçu pour jeudi: ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 20. Aperçu pour jeudi: beau et frais.

l'agence soviétique relève les propos de M. Gierek dénonçant «des éléments irresponsables, anarchistes et anti-socialistes». L'agence Tass reprend également la partie du discours dans laquelle le dirigeant polonais a lancé une mise en garde contre «toute action dirigée contre l'ordre politique et social» dans le pays.

Dans les capitales occidentales, la crise polonaise est suivie avec une attention croissante en raison de la crainte que le conflit ne dégénère et ne provoque une intervention soviétique.

Jusqu'à présent, Moscou n'a manifesté aucune intention dans ce sens, et un diplomate de l'OTAN a déclaré qu'à son avis on était encore loin d'une intervention militaire.

A Bruxelles, les membres de l'OTAN se sont réunis pour étudier la situation. Il semble que l'Alliance désire s'abstenir pour le moment de tout commentaire ou de toute action susceptibles d'être considérés par Moscou comme une provocation ou par les Polonais comme un encouragement aux dissidents.

## ◆ Scrutin

suggère par une question, il s'est lancé dans une violente attaque contre le Parti libéral du Québec et son chef, M. Claude Ryan, affirmant que ces derniers n'avaient aucun programme à soumettre à la population sinon celui de la démission vis-à-vis Ottawa et du conservatisme au plan social et économique.

Répétant que les prochaines élections n'auraient aucun caractère référendaire, M. Lévesque a ajouté que son parti avait beaucoup mieux à offrir aux citoyens, et ce même si la souveraineté-association ne fera pas vraiment partie de la prochaine plate-forme électorale du Parti québécois.

À cet égard, le premier ministre a indiqué que l'ensemble de ses députés avaient endossé les récentes déclarations du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, à savoir que les prochaines élections devraient se faire sur un programme de «bon gouvernement provincial».

Quant à l'option de la souveraineté-association, M. Lévesque a précisé que M. Parizeau n'a pas utilisé comme telle l'expression «mise en veilleuse», si bien que cette dernière lui semble mal indiquée pour parler d'un objectif que le parti continuera de poursuivre même si elle ne doit pas être au cœur du prochain scrutin.

Toujours en relation avec les élections, le premier ministre a signalé que la très grande majorité de ses députés seraient de nouveau sur les rangs. «Il y en a peut-être quelques-uns qui décideront de se retirer mais le phénomène sera marginal», a-t-il affirmé.

Enfin, dans la perspective, de moins en moins probable, que les députés soient convoqués, en octobre, à une nouvelle session législative plutôt qu'à un scrutin général, M. Lévesque a indiqué que cette session ne devrait pas donner lieu à de nouveaux projets d'envergure afin, a-t-il dit, de laisser à la population le temps de digérer ce qui a déjà été accompli.

## ◆ Israël

dayne tenant de très fortes positions d'artillerie. Les combats, a indiqué le général, ont duré deux heures et ont été très durs, allant souvent jusqu'au corps à corps. L'aviation, a-t-il affirmé, n'est intervenue qu'au moment de l'évacuation de l'effectif par hélicoptères, et afin de réduire au silence les grosses pièces d'artillerie de la région de Beaufort. Au total, au moins dix-sept pièces ont été détruites.

Le secteur a d'abord subi un pilonnage intensif des artilleries israéliennes et de leurs alliés des milices du major Haddad. Un porte-parole des Nations unies à Beyrouth a dénombré au total 1.700 obus tirés par le camp israélien en dix heures contre 150 obus venant du camp palestinien. L'aviation israélienne a en même temps bombardé le château de Beaufort, ancienne place-forte des Croisés, utilisé par les Palestiniens comme emplacement d'artillerie.

Les forces israéliennes, dont le nombre n'est pas précisé, ont progressé à pied pendant cinq heures en terrain difficile vers dix huit objectifs distincts regroupés autour des quatre principales bases de Hama Arnoun, Kear Tibnit, Mazrat Ali at Tahar et Kfar Arnoun, ont précisé dans deux conférences de presse distinctes le général Saguy, et le général Rafael Eitan,

commandant de l'état-major israélien. On a dénombré une quarantaine de morts mais les pertes des fedayin pourraient atteindre le double notamment en raison des personnes ensevelies sous les décombres des bâtiments, a déclaré le général Eitan.

Le général Saguy a précisé que les Israéliens avaient détruit des pièces d'artillerie de campagne, des batteries anti-aériennes et des mortiers. En deux heures de combat, ils ont fait sauter environ 16 bâtiments et ont détruit plusieurs véhicules palestiniens, avant d'être évacués par hélicoptère, a-t-il ajouté.

Les pièces de 75 mm et de 120 mm installées au château de Beaufort ont été détruites, précise-t-on de source indépendante. Cinq jeeps équipées de canons de 75 mm et de mortiers, et deux véhicules civils étaient en feu sur la route qui mène au château, précise le correspondant de l'agence Reuter.

L'entrée principale du Château a reçu plusieurs obus de plein fouet et les murailles de pierre ont été gravement endommagées. Plusieurs emplacements d'artillerie situés dans les villages voisins ont été détruits, ajoute-t-il.

Plusieurs maisons et boutiques et deux écoles ont été touchées par des obus à Nabatieh.

Les nouveaux F-16 récemment fournis par Washington à Israël ont participé à l'attaque israélienne contre le château où un poste d'observation des Nations unies a été détruit, a déclaré le commandant Alaa, responsable militaire palestinien du secteur.

Selon le commandant Alaa, les Israéliens projetaient en fait de s'emparer du château de Beaufort qui commande la plaine vers Israël et qui domine le Litani.

M. Majed Abou Sharar, porte-parole de l'Organisation de libération de la Palestine estime que cette opération fait partie d'un plan israélien pour s'emparer de divers secteurs au Sud-Liban et pour arriver jusqu'à Litani. «Nos forces ont été capables de faire échec à cette opération bien préparée grâce à la résistance et à la mobilité de nos combattants», ajoute-t-il.

M. Selim Hoss, premier ministre libanais, a condamné l'attaque israélienne et a déclaré que le «rôle préventif» mis en avant par Israël n'était qu'un prétexte.

M. Fouad Boutros, ministre libanais des Affaires étrangères, a critiqué les pays arabes pour n'être pas parvenus à définir une stratégie réaliste contre «la politique d'agression israélienne».

Le Liban estime que le raid israélien est susceptible de créer un nouveau cycle de violence dans la région, a annoncé Radio-Beyrouth.

La radio a ajouté que le Liban avait déposé une plainte formelle auprès des Nations unies et avait demandé une intervention immédiate de l'ONU, sans préciser quelle sorte d'action devrait être entreprise. Dans la lettre que son représentant à l'ONU a transmise au président du Conseil de sécurité, le Liban insiste sur le fait que l'opération israélienne va à l'encontre des résolutions des Nations unies et du droit international.

L'ambassade des États-Unis à Beyrouth condamne dans un communiqué le raid israélien qui «aggraverait la tension» dans la région. L'Égypte a déclaré que ce raid «constituait un nouvel obstacle à la paix».

## 20 août

par la PC et l'AFP

- 1978 — attentat terroriste contre un autobus d'El-Al devant un hôtel de Londres: une hôtesses de l'air est tuée.
- 1976 — Nouvelle concession sud-africaine aux Noirs qui pourront désormais posséder le terrain sur lequel ils vivent en ville.
- 1975 — Lancement de la sonde américaine Viking-1 en direction de Mars.
- 1971 — Signature par la Libye, l'Égypte et la Syrie de la constitution de la fédération de la République arabe unie.
- 1968 — Les forces du Pacte de Varsovie interviennent en Tchecoslovaquie.
- 1955 — Émeutes anti-françaises au Maroc.
- 1953 — Déposition, par les autorités françaises, du sultan du Maroc Mohammed V. Arrestation du Dr Mossadegh, premier ministre iranien.
- 1918 — Début de l'offensive britannique sur le front ouest durant la première Guerre mondiale.
- 1791 — Découverte de l'Alaska par le navigateur danois Vitus Jonas Bering.

**SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE**

### ◆ La CUM

sables de Montréal: la population des banlieues est d'environ 850.000 personnes tandis que celle de Montréal se situe à 1.060.000 personnes environ.

«Étant donné que le coût des services offerts par la Communauté et le service de la dette de ladite communauté sont répartis entre les municipalités membres en fonction de leurs évaluations foncières, et puisqu'il appartient aux représentants élus de ces municipalités d'exercer le contrôle sur les activités de la Communauté, la seule forme de représentation qui soit juste et équitable est l'égalité numérique entre les représentants des villes de banlieue et ceux de la ville de Montréal au niveau du Conseil et plus particulièrement au niveau du comité exécutif» peut-on lire dans un document de la Conférence des maires.

La même égalité numérique prévaudrait dans la composition des comités permanents du Conseil de la CUM. La Conférence souhaiterait qu'il y ait au moins un comité par service de la CUM.

Rien n'est plus étranger à la conception que se fait l'administration montréalaise de la Communauté urbaine.

La création de la CUM a corrigé des injustices et des inéquités dont souffrait la ville de Montréal. Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, l'a admis plusieurs fois. Mais il maintient toujours que la création d'une seule ville pour toute l'île de Montréal aurait donné de meilleurs résultats.

«Il a été dans l'intérêt de l'homme de s'unir et il a été dans l'intérêt des agglomérations de s'unir», déclarait-il au DEVOIR il y a quelques mois. «Ce qui s'est révélé bon à l'expérience, même dans les cas récents de Saint-Michel et de Rivières-des-Prairies, non pas pour la ville première qui était Montréal et dont le territoire était limité, mais pour chacun des éléments annexés, puisque cela s'est révélé bon pour chacune des parties, pourquoi cela cesserait-il d'être vrai si d'autres villes s'annexaient?»

La ville de Montréal souscrit elle aussi au caractère essentiellement administratif de la CUM. Si elle ne peut plus remettre en cause son existence, elle a cependant entrepris de limiter son périmètre d'activité en se réservant le rôle de pourvoyeuse de services à des villes cibles. La ville de Montréal vend déjà l'eau potable à plusieurs villes de la CUM et a obtenu de la Commission municipale un relèvement du prix de vente.

La CUM n'a jamais assumé sa compétence en matière de distribution de l'eau potable, pas plus qu'elle n'assurera sa compétence sur la disposition des déchets

## AUJOURD'HUI

Aux Floralies, spectacle du groupe de jazz Solstice au théâtre des Lilas à 16 h.

Le Programme d'éducation préventive sur les stupéfiants présente deux séances d'information sur les drogues au 3424 est Ontario: à 10 h pour les enfants de 9 à 12 ans et à 13 h 30 pour les adolescents.

À 19 h 30, réunion d'étude sur l'oeuvre de Paul Diel au salon Minerve de l'Institut du tourisme, 3535 rue Saint-Denis.

À 20 h 15, spectacle de chansons d'amour dans le cadre des concerts populaires à l'Arena Maurice Richard. Billets à \$3 et \$4.

À 20 h 30, récital d'orgue de Raymond Daveluy dans la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph. Billets à \$2 et \$3.

La Croix-Rouge organise une collecte de sang à la cantine de l'usine Vickers Canada, 5000 est rue Notre-Dame, de 8 h 45 à 11 h 15 et de 12 h 45 à 15 h 45. Une autre collecte a lieu à l'école Langevin de Saint-Isidore, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30, et une troisième à l'hôtel de ville de l'Île Perrot, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30.

### marketing/publicité

## 36 codes, 36 misères pour la COGEP

par Christine Isabel

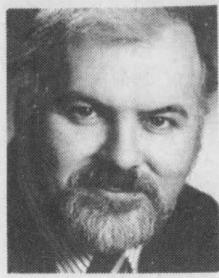
QUATRE mois après sa formation, la Confédération générale de la publicité vient de recevoir sa Charte toute neuve et son premier président, M. Jacques Lefebvre, vice-président aux affaires publiques pour le groupe SNC, compte s'attaquer dès septembre au dossier de la toxicomanie et aux normes régissant la publicité des alcools et tabac.

### La COGEP va s'attaquer en priorité au dossier de la toxicomanie

«Ce n'est pas la publicité qui change, les moeurs, au contraire, la publicité est faite en fonction des moeurs d'une société», déclare M. Lefebvre. Ainsi, il y a quelque cinq ans, le gouvernement de la Saskatchewan adopta une loi révisant sévèrement la publicité des alcools et tabacs aussi bien à la télévision et à la radio que dans les imprimés en limitant la fréquence et l'horaire des messages publicitaires.

Ceci risque, selon M. Lefebvre, d'avoir un effet plutôt grave sur la commandite des émissions sportives et pourrait même mettre en péril l'existence de certaines publications. On sait aussi que les messages publicitaires de bière sont une source de revenus importants pour certaines petites stations radiophoniques dont la marge de profits est plutôt fragile. Il en est de même des messages de spiritueux pour certains maga-

source importante de revenus. L'autre mandat immédiat de la COGEP sera d'établir les premiers contacts avec le Conseil des normes et procéder à une révision complète des codes régissant l'industrie de la publicité en général.



M. Jacques Lefebvre, premier président de la COGEP.

«Grâce à notre nature de province canadienne de langue française, souligne M. Lefebvre, nous avons l'insigne privilège d'avoir plus de codes que quiconque en Amérique du Nord. La publicité doit affronter des codes fédéraux, provinciaux, municipaux en plus d'avoir à défendre son droit à l'existence.

«Notre industrie est devenue le bouc émissaire de tous les maux dont souffre la société. Il est de bon ton, semble-t-il, ces dernières années, de crier haro sur la publicité. Les deux paliers du gouvernement (qui sont aussi les plus gros annonceurs) n'échappent pas à la règle. C'est à celui qui sortira les meilleures lois de protection du consommateur.»

Comme se demandait un publicitaire désemparé, «qui sont ces censeurs qui sifflent sur nos têtes»? Il y a d'abord le Code canadien de la publicité radio-télévisée destinée aux enfants qui a force de loi et le règlement provincial sur cette même publicité, la réglementation fédérale de la publicité des aliments et dro-

gues dont le CRTC assure le respect, la réglementation provinciale au niveau des bières, vins et spiritueux et le Code commun des télédiffuseurs privés qui ont leurs propres sous-codes!

L'idée d'une association commune naquit en 1978 lors de la formation du «Groupe des 10» qui prit ultérieurement le nom de Conseil Interprofessionnel de la Publicité. Constitué à l'instigation du Publicité Club pour présenter les revendications de l'industrie face au projet de loi sur la protection du consommateur, ce comité de dix associations finit cependant par disparaître à cause de difficultés financières.

Puis, ce fut le Colloque '79, intense réflexion sur la situation et l'avenir de l'industrie de la publicité québécoise. Présidé par Madame Thérèse Sévigny, vice-président exécutif chez BCP, ce colloque, qui a réuni en octobre dernier plus de 550 participants, insista sur l'urgence de se doter au Québec d'un organisme autonome regroupant toutes les associations professionnelles et qui pourrait devenir le porte-parole officiel de tout le Québec en matière publicitaire.

Nous ne pouvons parler de la COGEP sans souligner le rôle de Madame Thérèse Sévigny dans la formation de cet organisme. Elle fut certes l'une des forces motrices derrière la création de la COGEP, qui doit «s'engager à développer et à renouveler l'industrie de la publicité et ses ressources humaines au Québec.»

Initiées et pilotées par le Publicité-Club de Montréal, les associations fondatrices sont le Conseil des agences, l'Association des dirigeants d'agences francophones du Québec (ADAPFQ), le Canadian Daily Newspapers Association (CDNPA), l'Association des quotidiens du Québec (AQQ), le Publicité-Club, le Ad and Sales Club, l'Association des hebdo, l'Association des graphistes, le Canadian Advertising Advisory Board (CAAB) ou Conseil des normes, l'Institute of Canadian Advertising (ICA) et enfin l'Association of Canadian advertisers (ACA).

Outre son président, M. Jacques Lefebvre, qui est également responsable de l'ACA au Québec, le vice-président est Yves Guinard, président de Dialogue/Communications et également président du Conseil des Agences, M. Michel Cloutier, vice-président en marketing au quotidien La Presse en est le secrétaire/trésorier.

COGEP n'admet comme membres votants que les associations corporatives. C'est ainsi que le Publicité-Club, le Ad & Sales Club et l'Association des Graphistes, toutes associations regroupant des membres «individuels», ne sont pas membres associés. Ils ne peuvent siéger au conseil d'administration, mais peuvent assister aux réunions.

C'est ainsi que dûment constituée, la Confédération générale de la publicité jouera auprès du gouvernement le rôle d'avocat de cette industrie, comme le fait le CAAB auprès du gouvernement fédéral.

## Les taux hypothécaires continuent d'augmenter

OTTAWA (CP) — Au désarroi des éventuels acheteurs de maisons, des entrepreneurs en construction et de certains économistes, les taux hypothécaires ont atteint des sommets dont on ne prévoyait pas l'an dernier l'ampleur.

Les taux d'intérêt en général ont considérablement diminué depuis les sommets qu'ils avaient atteints en avril, et les taux hypothécaires suivent cette tendance pour les premiers mois de l'été.

Depuis peu, cependant, le taux courant d'une hypothèque conventionnelle d'une durée de cinq ans est passé de 13 à presque 14 pour cent. Cette semaine, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale et le Trust Général du Canada ont tous annoncé une hausse de leurs taux d'intérêts hypothécaires.

Les spécialistes de la question ne peuvent s'entendre entre eux pour prédire si les taux iront encore à la hausse ou s'ils diminueront au cours des prochains mois, mais ils expliquent tous ces hausses de la même façon.

Les institutions financières qui offrent des prêts hypothécaires cherchent à prêter l'équivalent de ce qu'elles reçoivent en dépôts à terme de cinq ans.

Depuis les deux derniers mois, les investisseurs ne se tournent pas aussi nombreux vers ces dépôts à terme d'une période de cinq ans, et les institutions financières doivent les attirer en leur offrant des taux d'intérêt plus avantageux.

À ce sujet, le directeur général adjoint des services hypothécaires de la Banque Royale, M. Peter Carter, note que les investisseurs, qui se soient des particuliers ou des institutions, ne veulent pas immobiliser leur argent dans des investissements à long terme, in-

quiétés qu'ils sont par la tournure de l'économie.

Le rendement sur les plus récentes émissions d'obligations du Canada à échéance dans cinq ans a presque atteint 12% au cours des derniers mois, et les banques doivent donc offrir plus que ce pourcentage pour attirer des investisseurs.

Le taux courant pour les dépôts à terme de cinq ans est de 12,25%. Les institutions financières ayant établi à 1,50% leurs frais d'exploitation et leur marge de profit, il en résulte donc que le taux minimum pour une hypothèque de cinq ans est de 13,75%.

Ces mêmes institutions financières sont d'autre part pénalisées par les hauts taux d'intérêt qu'elles offriraient au printemps pour les dépôts à terme de cinq ans, et qu'elles doivent continuer à payer.

Plusieurs investisseurs avaient d'ailleurs profité au printemps de ces taux alléchants pour placer de fortes sommes.

La hausse des taux d'intérêt hypothécaire représente une hausse des remboursements mensuels pour les consommateurs. C'est ainsi que le coût mensuel de remboursement d'une hypothèque de \$50.000 amortie sur une période de 25 ans est de \$577,97, à un taux de 13,75%. Au mois d'août dernier, le taux hypothécaire était de 11,75% ce qui représentait pour une hypothèque de même montant, sur une même période de remboursement, un versement mensuel de \$507,23.

L'expérience de l'année dernière démontre qu'une hausse des taux hypothécaires peut avoir des répercussions dramatiques sur la mise en chantier de nouvelles maisons.

La moyenne annuelle de ces mises en chantier est de 145.000, ce qui est inférieur de 75% à la moyenne établie l'an dernier.

## La Commission du textile suggère à Ottawa de prolonger les quotas

par Claude Turcotte

OTTAWA — Dans un rapport remis au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, la Commission du textile et du vêtement suggère au gouvernement de prolonger jusqu'en 1990 des mesures de protection spéciales relatives à l'industrie des textiles et du vêtement.

En mettant de l'avant une telle recommandation, la Commission fait valoir qu'il serait souhaitable de maintenir la stabilité des marchés et de susciter un climat de confiance nécessaire aux investissements nouveaux tant dans les usines que dans les équipements. Et ceci, bien sûr afin de permettre l'épanouissement d'une industrie concurrentielle.

La Commission estime en outre que les dispositions de l'arrangement sur la croissance annuelle du commerce du textile sont trop généreuses. Ces dispositions, dit-elle, devraient refléter la croissance de la demande domestique pour les textiles et les vêtements. En conséquence, elle propose que le taux de croissance annuel des exportations et des importations ne dépasse pas 4%. Cette mesure s'appliquerait à partir de 1983.

À la suite d'une étude approfondie menée depuis un an, qui lui a permis notamment de prendre connaissance de 150 mémoires et documents divers, la Commission en est arrivée à la conclusion que le Canada ne peut continuer d'accepter des quantités toujours croissantes de textiles et de vêtements provenant de sources à bas salaires et à

commerce d'Etat (les pays socialistes comme la Pologne par exemple qui a fait une percée importante du marché canadien dans les dernières années).

«Une telle ligne de conduite, poursuit la Commission, détruirait les efforts du gouvernement et de l'industrie visant à maintenir au Canada une industrie du textile et du vêtement moderne, efficace et concurrentielle.

Par ailleurs, la Commission se défend de verser dans un protectionnisme excessif. Elle affirme avoir opté pour une solution de compromis entre les intérêts purement domestiques et les engagements internationaux du Canada, particulièrement ceux du GATT.

Les mesures de protection spéciale que la Commission voudrait voir prolonger jusqu'en 1990 prendront fin à la fin de 1981 à moins que le gouvernement fédéral ne décide de faire siéner la recommandation qui vient d'être soumise à son ministre de l'Industrie et du Commerce.

On s'attend en fait que le gouvernement prenne de six à neuf mois pour digérer ce rapport et tirer ses propres conclusions. Entre temps, le public pourra faire connaître ses opinions sur le sujet.

Du reste, les réactions n'ont pas tardé, puisque dès hier presque en même temps que la publication du rapport l'Association des consommateurs du Canada émettait un communiqué alarmiste pour prévenir les Canadiens qu'ils devront déboursier \$5 milliards au cours des 10 prochaines années pour financer la politique du textile et du vêtement. Pour chaque famille canadienne, ce coût représenterait \$1.000.

«Déjà atteints par la hausse de 12,8% des prix du vêtement entre juillet 1979 et 1980, les

consommateurs vont devoir subir pendant 10 ans encore des prix inutilement élevés pour ces articles. La possibilité de se procurer des vêtements à bon marché déjà limitée en 1977 et éliminée en 1979 est définitivement enterrée par la Commission en 1980», lance l'Association des consommateurs dans ce communiqué.

Au gouvernement fédéral, certains ont tendance à sourire en entendant ces arguments de l'Association des consommateurs. On ne croit pas que le recours de plus en plus grand aux marchés extérieurs se traduirait nécessairement par des économies pour les consommateurs canadiens et ce même en ne prenant pas en considération le facteur socio-économique d'une région qui tire son principal revenu de l'industrie du textile ou du vêtement.

En recevant le rapport le ministre Herb Gray a noté que le gouvernement devrait tenir compte de facteurs nationaux et internationaux dans la prise d'une décision.

Sur le plan canadien, le ministre pense à des considérations de stratégie industrielle, à des politiques d'emploi, d'expansion économique régionale, de prix et de consommation. À l'échelle internationale, il y a un certain nombre d'accords dont il faudra tenir compte.

D'un point de vue québécois, il ne semble faire aucun doute que ce rapport sera généralement cité au cours des mois à venir, puisqu'il semble donner un sérieux coup de pouce à l'industrie du textile qui occupe dans le Québec une place importante.

La Commission, présidée par M. Otto Thur, un économiste hautement considéré à Ottawa, met par ailleurs en sourdine la théorie qui était chaudement défendue en

1970, celle du retrait systématique du secteur des textiles, un domaine que l'on voulait laisser de plus en plus aux pays du tiers monde.

Mais comme on le rappelle dans le rapport d'hier, «L'accroissement rapide des importations atteignant son point culminant en 1976. Par rapport à 1975, les importations de vêtements augmentèrent subitement de 46%. Quel que 80% de ces importations provenaient de pays à bas salaire... Un contingentement global fut imposé le 29 novembre 1976 sur pratiquement toutes les importations de vêtements pour stabiliser les marchés domestiques et pour éviter des dommages irréparables au système de production du Canada.»

Tout le rapport présenté hier semble refléter cette leçon de 1976, qui inspire une prudence que les autorités fédérales ne manifestaient certainement pas au début des années 1970.

Il n'en reste pas moins que malgré l'attention particulière apportée par les gouvernements depuis 1976, l'industrie du textile et du vêtement continue de subir des transformations importantes.

Entre 1972 et 1977, il y a une baisse de 12% des établissements industriels dans le textile, soit 68 fermetures ou fusions par année. Puis, 20.000 emplois ont été éliminés au cours des six dernières années.

Comme le marché demeure relativement ouvert aux importations on a constaté qu'entre 1972 et 1979, le déficit annuel moyen en produits textiles est passé de \$876,8 millions à \$1,5 milliard, soit une augmentation de 79%.

Si l'on considère 1979 seulement, le déficit commercial en produits textiles s'établit à près de \$2 milliards, dont \$800 millions dans les échanges avec les pays en voie de développement.

### Le Groupe SNC Nomination



Alex Taylor

Jean-Paul Gourdeau, président et chef de l'exploitation du Groupe SNC, a le plaisir d'annoncer la nomination d'Alex Taylor au poste de vice-président exécutif du Groupe SNC.

Ingenieur, M. Taylor s'est joint au Groupe SNC en 1966. Il a occupé au cours de sa carrière des postes de haute direction dans des filiales et compagnies associées du Groupe et, tout récemment, fut vice-président du Groupe pour l'Amérique du Nord.

Le Groupe SNC est l'une des plus grandes compagnies canadiennes fournissant des services de gestion de projet, d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction au Canada, aux États-Unis et à l'étranger. À l'échelle internationale, il possède 33 filiales et compagnies associées.

### La Compagnie Seagram Ltée AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par la présente donné qu'un dividende de vingt-sept point cinq cents (27.5¢) l'action en monnaie des États-Unis sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie a été déclaré, payable le 15 septembre 1980 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 29 août 1980.

Les actionnaires peuvent recevoir le paiement de ces dividendes en monnaie du Canada ou en monnaie des États-Unis, à leur gré.

Les actionnaires résidant au Canada recevront le paiement de leurs dividendes en fonds canadiens à moins d'avoir demandé de recevoir le paiement en fonds américain; les actionnaires ne résidant pas au Canada recevront le paiement de leurs dividendes en fonds américains à moins d'avoir demandé le versement en fonds canadiens. Les actionnaires qui veulent recevoir le paiement de leurs dividendes dans l'autre monnaie offerte doivent signer leur choix par écrit à la Compagnie Trust Royal, Services aux sociétés, 630 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Québec H3B 3L5 au plus tard le 29 août 1980. Dans le cas des versements en fonds canadiens, le taux de change sera celui qui est affiché par la Banque du Canada à midi le 29 août 1980.

Par ordre du Conseil d'Administration, MICHAEL C.L. HALLOWS, Secrétaire.

Montréal, Québec, le 14 août 1980.

### À QUÉBEC



## Un grand soleil 204 satellites un monde de services

- 204 chambres climatisées dont 6 suites luxueuses et 27 appartements avec cuisinette. Toutes avec thermostat à contrôle individuel et téléviseur.
- Stationnement gratuit
- Amphithéâtre avec équipement audio-visuel télécommandé. Un concept unique au Québec.
- Salles pour réunions, congrès, banquets.
- Salle à manger de classe. Cuisine Française.
- Piano-bar intime. Danse et chansons tous les soirs.

et un personnel qui sait vous entourer sans tourner autour de vous.

RESERVEZ SANS FRAIS: 800 - 268-8990

Auberge  
**Quality Inn**

3115 boul. Laurier, Ste-Foy  
Québec G1W 3Z6 Tél.: 418 / 658-5120

## Le prime rate monte à 11.25% aux États-Unis

NEW YORK (d'après l'AFP) — La Chase Manhattan Bank a relevé hier d'un quart de point son taux d'intérêt de base, qui a été porté à 11,25%.

La troisième banque américaine à indiquer que cette augmentation était due à la forte hausse des taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire.

Dans les milieux financiers, on s'attend en effet à ce que la Réserve Fédérale «serre la vis» du crédit pour enrayer la croissance des liquidités.

À Washington, le Département du Commerce a annoncé que le PNB des États-Unis avait diminué de neuf pour cent au rythme annuel du second trimestre, et cette baisse est l'une des plus importantes enregistrées dans l'histoire des États-Unis.

D'autre part, les industriels américains ont diminué de façon prononcée leur activité en juillet et le taux d'utilisation des capacités de production de l'industrie est tombée à 74,2% le mois dernier, a indiqué le gouvernement.

La Réserve Fédérale a précisé que le taux d'utilisation des capacités de production a été ainsi inférieur de 1,6% à celui du mois de juin. Il est resté néanmoins au-dessus du taux de 69% enregistré pendant la précédente récession de 1975.

Dans le secteur du fer et de l'acier, le taux d'utilisation est tombé à 55%, le plus bas depuis août 1971, a indiqué la Réserve Fédérale.

Le relèvement du prime rate par la Chase Manhattan a relancé hier le mouvement de hausse du dollar qui a clôturé à des niveaux proches de ceux de la veille, après une ouverture en retrait causée par des ventes bénéficiaires.

Le dollar US a fermé à 1,8015 mark, contre 1,8030 la veille, à 1,6627 franc suisse, en comparaison de 1,6635, et à 4,1680 francs français, contre 4,1710.

À Londres toutefois, la devise américaine a fermé en nette repli par rapport au yen japonais, qui a bénéficié de la réduction moins forte que prévu du taux d'escompte japonais.

Le livre sterling a perdu un peu de terrain par rapport aux autres monnaies, tandis que l'or a évolué irrégulièrement, et terminé à \$623,10, une augmentation de \$11 par rapport à la veille.

D'autre part, la masse monétaire a progressé à un

rythme record au cours de la première semaine d'août aux États-Unis, augmentant de \$8,2 milliards pour se situer à \$381,5 milliards, a indiqué la Réserve Fédérale.

La publication de ces statistiques a immédiatement relancé les spéculations sur une nouvelle hausse du taux d'escompte aux États-Unis.

Dans les milieux financiers, on s'attend en effet à ce que la Réserve Fédérale «serre la vis» du crédit pour enrayer la croissance des liquidités.

À Washington, le Département du Commerce a annoncé que le PNB des États-Unis avait diminué de neuf pour cent au rythme annuel du second trimestre, et cette baisse est l'une des plus importantes enregistrées dans l'histoire des États-Unis.

D'autre part, les industriels américains ont diminué de façon prononcée leur activité en juillet et le taux d'utilisation des capacités de production de l'industrie est tombée à 74,2% le mois dernier, a indiqué le gouvernement.

La Réserve Fédérale a précisé que le taux d'utilisation des capacités de production a été ainsi inférieur de 1,6% à celui du mois de juin. Il est resté néanmoins au-dessus du taux de 69% enregistré pendant la précédente récession de 1975.

Dans le secteur du fer et de l'acier, le taux d'utilisation est tombé à 55%, le plus bas depuis août 1971, a indiqué la Réserve Fédérale.

Le relèvement du prime rate par la Chase Manhattan a relancé hier le mouvement de hausse du dollar qui a clôturé à des niveaux proches de ceux de la veille, après une ouverture en retrait causée par des ventes bénéficiaires.

Le dollar US a fermé à 1,8015 mark, contre 1,8030 la veille, à 1,6627 franc suisse, en comparaison de 1,6635, et à 4,1680 francs français, contre 4,1710.

À Londres toutefois, la devise américaine a fermé en nette repli par rapport au yen japonais, qui a bénéficié de la réduction moins forte que prévu du taux d'escompte japonais.

Le livre sterling a perdu un peu de terrain par rapport aux autres monnaies, tandis que l'or a évolué irrégulièrement, et terminé à \$623,10, une augmentation de \$11 par rapport à la veille.

D'autre part, la masse monétaire a progressé à un

### QUEBEC TELEPHONE

#### AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-dessous ont été déclarés payables le 1er octobre 1980 aux actionnaires inscrits le 29 août 1980.

**Actions privilégiées, 5%:** Un dividende trimestriel de 25 cents par action.  
**Actions privilégiées, 4 3/4%:** série 1965: Un dividende trimestriel de 23 1/4 cents par action.

**Actions privilégiées, 7 3/4%:** série 1973: Un dividende trimestriel de 35 3/4 cents par action.  
**Actions privilégiées, 9 3/4%:** série 1975: Un dividende trimestriel de 48 3/4 cents par action.

**Actions privilégiées, 7%:** série 1977: Un dividende trimestriel de 35 cents par action.  
**Actions privilégiées subordonnées convertibles série B:** un dividende trimestriel de 42 cents par action.  
**Actions ordinaires:** Un dividende trimestriel de 46 cents par action.

Par ordre du conseil d'administration  
Jean-Marc Tremblay, Secrétaire

Remarque: Québec, le 5 août 1980.

### LA COMPAGNIE MINIÈRE Québec Cartier

#### AVIS

#### NOUVELLE ÉMISSION — SODEQ

#### LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE SODECOM INC.

(constituée selon les lois du Québec)

### SODECOM

250 000 ACTIONS ORDINAIRES (sans valeur nominale)

PRIX: \$11 L'ACTION

À l'attention des résidents du Québec: de l'avis de la Société, ces actions pourront être incluses dans un régime d'épargne-actions du Québec.

Une déduction fiscale correspondant à 25% de l'investissement est aussi applicable contre les impôts du Québec.

L'offre est faite uniquement par prospectus dont copie peut être obtenue chez un courtier en valeurs mobilières ou en retournant le coupon ci-dessous.

A. Geoffroy Leclerc Inc.  
800 ouest boul. Dorchester suite 1700  
Montréal, Qué. H3B 1Y8

Pour de plus amples informations concernant cette émission, veuillez téléphoner à (514) 861-8811 ou faire parvenir ce coupon.

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: .....

Code postal: ..... Province: .....

Telephone: .....

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Chute des cours

Le mouvement de recul s'est poursuivi à la Bourse de Toronto, hier à la suite de nouvelles indications d'une hausse des taux d'intérêt. L'indice composite a terminé en baisse de 15,06 points à 2203,89, sous la pression des ventes qui s'est accrue durant la dernière heure du marché.

Treize des 14 secteurs ont retrahi, sous la direction des pipelines. Seul le groupe des transports a progressé.

A l'issue de la séance, on dénombre 174 valeurs en hausse, 328 en baisse et 220 stables. Le volume comprenait 5,1 millions d'actions d'une valeur globale de \$30,08 millions.

Parmi les valeurs échangées durant la séance, Falconbridge Nickel perd 5-1 à \$130, Asbestos Corp. 4-3 à \$30, OPI Ltd 1-3 à \$37 1/4. Aquilino de Canada 1-2 à \$60,3-4 et Cominco Ltd 1-2 à \$62-1/2.

Watsons Oil gagne 1-2 à \$42, Kaiser Resources 1-8 à \$32 1/2. Osawa Group A-1 à \$10-3,8, Canadian Pacific 3-8 à \$45-3/4 et Shell Canada 1-4 à \$31-1/4.

Dans le secteur minier, McIntyre Mines cède 4-1-2 à \$84-1/2. Bethlehem Copper 1-2 à \$22-1/2 et Rio Algom 1-1 à \$33. United Keno Hill Mines monte de 1 à \$45-1/2 et Carolin Mines de 7-8 à \$23-1/2.

Parmi les pétroles, Suresy-Rainbow perd 3-4 à \$11-1/4. Trinity Resources 3-4 à \$16 et Unumac Oil et Gas 5-8 à \$32-1/4. United Canoil Oil and Gas gagne 1-4 à \$25-1/2 et Canada Westland 1-2 à \$26-7/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Abitibi, Acklands, Adanac, etc.

Table of stock prices for various companies including Ventus Haut, Cossid L, Ipcso, etc.

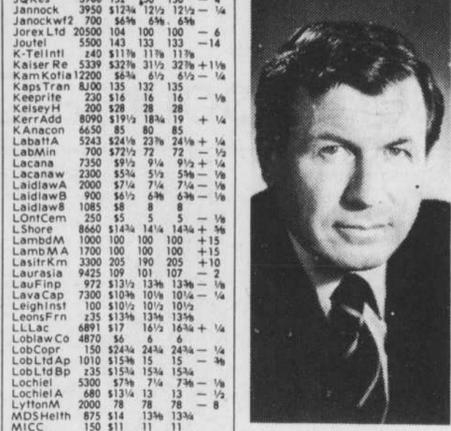
Robert Larose

M. Robert Larose a été nommé directeur des ventes - carton pliable, région de Montréal, Division des produits en papier du Groupe Continental Canada Limitée.

Cette nomination, annoncée par Monsieur L.P. Beaudry, directeur en résidence à Montréal - carton pliable, assigne à M. Larose la responsabilité de la gestion des ventes de ce produit au Québec et dans les provinces atlantiques.

Table of stock prices for various companies including Grands, Grandin, G.L. Forest, etc.

TATE & LYLE LIMITED



Neil M. Shaw

Le conseil d'administration de Tate & Lyle Limited a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Neil M. Shaw au poste d'administrateur délégué chargé des activités du groupe.

Depuis 1972, M. Shaw a exercé les fonctions de président et chef de la direction des Industries Repath Limitée de Toronto. M. Shaw, qui a été l'un des membres principaux du conseil d'administration de Tate & Lyle depuis 1975, se voit maintenant confier la direction des opérations de Tate & Lyle, un des plus grands groupes sucriers du monde, possédant d'importants intérêts dans d'autres secteurs, y compris l'industrie de la transformation d'une vaste gamme de produits.

M. Shaw exercera ses fonctions à Londres (Angleterre).

Table of stock prices for various companies including Northpac, Northstar, etc.

NEW YORK

Moins neuf points

La tendance est demeurée faible, en hausse à Wall Street, où l'indice des industrielles a clôturé à 939,84, en baisse de 8,79 points. Quatre 12 actions ont été traitées.

Selon les analystes, de nouvelles informations négatives ont contribué à déprimer les investisseurs. La Chase Manhattan Bank a relevé son taux d'intérêt de 25 à 27 1/2 pour la revente tendance à la hausse du bas de l'argent. La Home Savings and Loan Association de Los Angeles a relevé son taux d'intérêt de 13 à 13 1/2.

En outre, le nombre des baisses dépassé celui des hausses, 1.086 contre 455 et 385 titres sont inchangés.

Bethlehem Steel a cédé 1-4 à \$25-1/2. Xerox a perdu 1-4 à \$49-1/4. L'ion Carbide a baissé de 1-3 à \$46-7/8. Penzoli a gagné 2-3 à \$47-1/4. Morys a monté de 7-8 à \$46-1/8. Textron a clôturé à \$28-2-8 en hausse de 1-2.

Parmi les titres étrangers cotés à la Bourse de New York, Alcan Aluminium perd 5-8 à \$32-3/4, Inco 1-2 à \$25-5/8 et Ashland Oil 1-4 à \$39-3/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF Int, Abitibi, Acklands, etc.

MONTRÉAL

Baisse générale

Nouvelle clôture en perte de la Bourse de Montréal, mardi, l'indice des industrielles, cotées 377,5-7,7 le jour précédent.

Dans le groupe des pétroles, qui est en hausse de 9-08 à 736-18, Gulf perd 5-8 à \$30-5/8, Texaco 1-8 à \$26-1/4 et Hudson Bay Oil 1-8 à \$34-1/2. Shell Canada gagne 3-8 à \$31-3/8 alors que Imperial Oil A est stable à \$41-1/2 ainsi que Husky et Alor.

Les industrielles baissent de 3-8 à \$38-5/2. Les sociétés publiques de 2-40 à \$25-20, les bancaires de 4-19 à \$32-5/2 et les papeteries de 1-19 à \$20-7/8.

Les pertes l'emportent une fois de plus sur les gains par 86 à 37 et 42 valeurs sont inchangées.

Le titre perd 1-8 à \$45-7/8, Bell Canada 1-8 à \$19-3/4, Walker Home 1-2 à \$21-3/8, Noranda Mines 5-8 à \$27-1/2 et Banque de Commerce 1-8 à \$28-1/8. Pour sa part, North American Rate Metals dégringole de 5-2 à \$27-1/2. Par contre, Kiena Gold Mines gagne 3-4 à \$22 et Entreprises (P. 3-8 à \$26-3/4).

Dans la speculation, Musco Exploration gagne 22 cents à \$2-47 et Québec Explorers six cents à \$2-05.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Agnico, Agropur, etc.

MONTRÉAL

Baisse générale

Nouvelle clôture en perte de la Bourse de Montréal, mardi, l'indice des industrielles, cotées 377,5-7,7 le jour précédent.

Dans le groupe des pétroles, qui est en hausse de 9-08 à 736-18, Gulf perd 5-8 à \$30-5/8, Texaco 1-8 à \$26-1/4 et Hudson Bay Oil 1-8 à \$34-1/2. Shell Canada gagne 3-8 à \$31-3/8 alors que Imperial Oil A est stable à \$41-1/2 ainsi que Husky et Alor.

Les industrielles baissent de 3-8 à \$38-5/2. Les sociétés publiques de 2-40 à \$25-20, les bancaires de 4-19 à \$32-5/2 et les papeteries de 1-19 à \$20-7/8.

Les pertes l'emportent une fois de plus sur les gains par 86 à 37 et 42 valeurs sont inchangées.

Le titre perd 1-8 à \$45-7/8, Bell Canada 1-8 à \$19-3/4, Walker Home 1-2 à \$21-3/8, Noranda Mines 5-8 à \$27-1/2 et Banque de Commerce 1-8 à \$28-1/8. Pour sa part, North American Rate Metals dégringole de 5-2 à \$27-1/2. Par contre, Kiena Gold Mines gagne 3-4 à \$22 et Entreprises (P. 3-8 à \$26-3/4).

Dans la speculation, Musco Exploration gagne 22 cents à \$2-47 et Québec Explorers six cents à \$2-05.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Agnico, Agropur, etc.

CORPONS

Table of bond prices for various companies including Ab, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

DEVICES

Table of exchange rates for various currencies including Argentine, Austral, Belgique, Danemark, Espagne, etc.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé, hier, en hausse de 13-50 et cotait \$1.1623 face à la devise canadienne. La livre sterling a gagné 2-10 à \$2.7519.

A New York, le dollar canadien a monté de 1-5 à \$0.8604 et la livre de 1-20 à \$2.3590.

Cours de l'or

Voici les cours de l'once d'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux hier, en dollars, américains avec, entre parenthèses, les cours de la veille. Londres - \$623,75 (\$612,50); Paris - \$628,32 (\$619,98); Francfort - \$618,98 (\$609,98); Zurich - \$621,50 (\$610,37); Hong Kong - \$621,07 (\$610,37).

Cours d'argent

Handy et Harman cotent l'argent-métal, hier à \$18,403 l'once et \$591,66 le kilo, au regard de \$18,225 et \$585,94 respectivement, lundi. Ces cours sont en dollars canadiens.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Agnico, Agropur, etc.

TÉLÉVISION

CBFT

- 10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
10.30 Tribune
10.45 Dessins animés
11.00 Magazine Express
11.30 Les aventures de Pinocchio
12.00 Les Pierres
12.30 Sur des roulettes
13.00 Reflets d'un pays
13.05 Le Téléjournal
13.55 Documentaires
14.30 Le temps de vivre
16.00 Animagerie
16.30 La grande aventure
17.00 L'odyssée sous-marine de Cousteau

20.00 Profils de premiers ministres

- 20.00 Profils de premiers ministres: "Honoré Mercier"
20.30 Sur la bonne piste
21.00 Le grand amour de Balzac
22.00 Planète
23.00 Télé-université

TVFQ (Câble)

- 9.30 Midi-première
10.00 Passez donc me voir
10.30 La vie à trois étages
11.30 Des chiffres et des lettres
11.50 Télé-feuilleton
12.00 L'homme depuis près de 40 ans pour inventer les océans
13.00 Jeux de 20 heures
13.30 Actualités régionales

22.00 Chef d'oeuvres en péril

- 22.00 Chef d'oeuvres en péril: "Animation des châteaux"
23.00 Actualités régionales: "L'Est de la France"

CBMT

- 10.00 A Thought for Today
10.05 CBC 6 Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 From Now On
12.25 Senior Citizens Billboard
12.28 Wok with Yan
13.00 Science magazine
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30 from Ottawa
15.00 Summer festival
16.00 Beyond Reason
17.00 All in the Family
17.30 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The City at Six
19.00 Happy Days
19.30 Major league baseball

CINÉMA

- ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246)
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246)
ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313)
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115)
BUJOU, 5030 Papineau (527-9131)
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure
BONAVENTURE II, "All that jazz"
BROSSARD I, Mail Châtain, 6600 Boul. Taschereau
BROSSARD II, "Grafitti américains, la suite"
BROSSARD III, "L'Empire contre-attaque"
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine
CHAMPLAIN II, "Grafitti américains, la suite"
CHATEAU I, 6956 St-Denis
CHATEAU II, "Emilienne"
CINÉMA COLON, 5380 boul. St-Laurent
CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est, Mont-Royal
CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke

- CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke
COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins
COMPLEXE DESJARDINS II, "La dérobade"
COMPLEXE DESJARDINS III, "Le jeu de planer"
COMPLEXE DESJARDINS IV, "Odyssée de l'espace"
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-Des-Neiges
CÔTE-DES-NEIGES II, "Cheech and Chong's next movie"
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis
DAUPHIN I, 2396 est, Beaudoin
DAUPHIN II, "Express de minuit"
DORVAL I, 260 Dorval
DORVAL II, "Those lips those eyes"
DORVAL III, "Brubaker"
DECARIE SOUARE I, Centre Bécarie
DECARIE SOUARE II, "Les loups de haute mer"
DECARIE SOUARE III, "Je suis un héros"
FAIRVIEW, 5199 Taschereau
GREENFIELD I, 519 Taschereau
GREENFIELD II, "Emilienne"
GREENFIELD III, "Introductions"
GUY, 1435 Guy

diabie" 21 h 15

- diabie" 21 h 15
LA CITE I, 3575 Avenue du Parc
LA CITE II, "Final countdown"
LA CITE III, "Being there"
LA SCALA, 6430 Papineau
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-Des-Neiges
CÔTE-DES-NEIGES II, "Cheech and Chong's next movie"
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis
DAUPHIN I, 2396 est, Beaudoin
DAUPHIN II, "Express de minuit"
DORVAL I, 260 Dorval
DORVAL II, "Those lips those eyes"
DORVAL III, "Brubaker"
DECARIE SOUARE I, Centre Bécarie
DECARIE SOUARE II, "Les loups de haute mer"
DECARIE SOUARE III, "Je suis un héros"
FAIRVIEW, 5199 Taschereau
GREENFIELD I, 519 Taschereau
GREENFIELD II, "Emilienne"
GREENFIELD III, "Introductions"
GUY, 1435 Guy

05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05

- 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05
MAJESTIC, 3170 est, Henri-Bourassa
MASCOCHE I, 3131 boul. de Mascouche
MASCOCHE II, "Le cavalier électrique"
MASCOCHE III, "Cactus Jack"
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier
MONTENACH II, "Le tambour"
MONTENACH III, "Le tambour"
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard
PARADIS I, 8215 Hochelaga
PARADIS II, "Les guerriers de la nuit"
PARADIS III, "La fille en or"
PARALLELE, 3682 St-Laurent
PARISIEN I, 400 ouest, Ste-Catherine
PARISIEN II, "Coup de soleil"
PARISIEN III, "Cage aux folles"
PARISIEN IV, "Le tambour"
PARISIEN V, "Amityville la maison du diable"
LOEWS I, 954 ouest Ste-Catherine
LOEWS II, "Brubaker"
LOEWS III, "Airplane flying high"

PARISIEN V, "Et la tendresse..."

- PARISIEN V, "Et la tendresse..."
PLACE DU CANADA, Place du Canada
PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie
PLACE VILLE-MARIE II, "The tin drum"
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent
MONKLAND, 5504 Monkland
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier
MONTENACH II, "Le tambour"
MONTENACH III, "Le tambour"
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard
PARADIS I, 8215 Hochelaga
PARADIS II, "Les guerriers de la nuit"
PARADIS III, "La fille en or"
PARALLELE, 3682 St-Laurent
PARISIEN I, 400 ouest, Ste-Catherine
PARISIEN II, "Coup de soleil"
PARISIEN III, "Cage aux folles"
PARISIEN IV, "Le tambour"
PARISIEN V, "Amityville la maison du diable"
LOEWS I, 954 ouest Ste-Catherine
LOEWS II, "Brubaker"
LOEWS III, "Airplane flying high"

22.00 Jazz de Montréal

- 22.00 Jazz de Montréal
22.30 Le Téléjournal
23.00 Nouvelles du sport
23.10 Portraits de femmes
23.15 Cinéma
23.20 "La Steppe"
23.25 "Les autres Chinois"
23.30 "Le monde de la sculpture"
23.35 "Les autres Chinois"
23.40 "Le monde de la sculpture"
23.45 "Les autres Chinois"
23.50 "Le monde de la sculpture"
23.55 "Les autres Chinois"
24.00 "Le monde de la sculpture"

23.00 Cinéma

- 23.00 Cinéma
23.05 "Le monde de la sculpture"
23.10 "Les autres Chinois"
23.15 "Le monde de la sculpture"
23.20 "Les autres Chinois"
23.25 "Le monde de la sculpture"
23.30 "Les autres Chinois"
23.35 "Le monde de la sculpture"
23.40 "Les autres Chinois"
23.45 "Le monde de la sculpture"
23.50 "Les autres Chinois"
23.55 "Le monde de la sculpture"
24.00 "Les autres Chinois"

23.00 Cinéma

- 23.00 Cinéma
23.05 "Le monde de la sculpture"
23.10 "Les autres Chinois"
23.15 "Le monde de la sculpture"
23.20 "Les autres Chinois"
23.25 "Le monde de la sculpture"
23.30 "Les autres Chinois"
23.35 "Le monde de la sculpture"
23.40 "Les autres Chinois"
23.45 "Le monde de la sculpture"
23.50 "Les autres Chinois"
23.55 "Le monde de la sculpture"
24.00 "Les autres Chinois"

23.00 Cinéma

- 23.00 Cinéma
23.05 "Le monde de la sculpture"
23.10 "Les autres Chinois"
23.15 "Le monde de la sculpture"
23.20 "Les autres Chinois"
23.25 "Le monde de la sculpture"
23.30 "Les autres Chinois"
23.35 "Le monde de la sculpture"
23.40 "Les autres Chinois"
23.45 "Le monde de la sculpture"
23.50 "Les autres Chinois"
23.55 "Le monde de la sculpture"
24.00 "Les autres Chinois"

REPRÉSENTANT(E)

Maïson d'édition en pleine expansion recherche un(e) représentant(e) pour la moitié de Montréal et une partie de la province. Il s'agit d'un nouveau poste. Qualifications: Au moins 22 années de scolarité, expérience dans la vente, dynamisme, etc. Nous offrons: Salaire, + commissions, + voiture, + frais, + avantages sociaux. Veuillez adresser votre curriculum vitae avec tous les détails, y compris salaires précédents, à: Le Président, C.P. 400, Succursale Postale Ahuntsic, Montréal, Québec, H3L 3M7

COMPTABLE

Maison d'éditions et de diffusion en pleine expansion cherche comptable qui sera l'adjoint du directeur financier. La personne idéale doit aimer s'occuper des comptes à recevoir et du recouvrement et étudier présentement en vue d'obtenir un diplôme comptable. Exigences: au moins 3 ans d'expérience allant jusqu'aux états financiers. Envoyer curriculum vitae avec tous les détails y compris salaires précédents à: Le Président C.P. 400 succ. Ahuntsic Montréal, H3L 3M7

RADIO-QUÉBEC

- 18.30 Les insectes, un monde étrange et méconnu. Documentaire qui nous fait découvrir la vie des chenilles et leur transformation en ces magnifiques insectes que sont les papillons. Fleur de Macadam. Emission d'actualité politique, culturelle, sportive, animée par Jean-Pierre Ferland et Marie-Hélène Poirier

Le Conservateur

Collection nationale de monnaies Banque du Canada 245, rue Sparks OTTAWA (Ontario) K1A 0G9 Cette offre s'adresse aux hommes et aux femmes.

NUMISMATE

La Collection nationale de monnaies, Banque du Canada, recherche un numismate pour remplir les fonctions de conservateur adjoint. Les candidats devront posséder un diplôme universitaire, de préférence en histoire, au moins dix années d'expérience en numismatique et une connaissance approfondie des pièces de monnaie, des jetons et du papier-monnaie. Le candidat retenu devra être en mesure de faire des recherches, publier des articles, donner des conférences et organiser des expositions. Il fera preuve de maturité, aura l'esprit d'initiative et possèdera un bon jugement. Il saura établir et entretenir de bonnes relations personnelles dans son milieu de travail. Le salaire sera fonction des qualifications et de l'expérience. Les intéressés sont priés de poster, au plus tard le 29 septembre 1980, leur curriculum et trois lettres de référence à l'adresse suivante: Le Conservateur Collection nationale de monnaies Banque du Canada 245, rue Sparks OTTAWA (Ontario) K1A 0G9

DÉCÈS

M. Hector Mongeau La famille Mongeau a la grande douleur de faire part du décès de monsieur Hector Mongeau survenu à sa demeure, dimanche le 17 août, à la suite d'une longue maladie. Monsieur Mongeau était âgé de 67 ans. Il était marié à Henriette-Nicole Minville. Il laisse ses fils Jean-Pierre et Richard tous deux mariés, ses filles Christine mariée à Maurice Cabana, architecte et Louise mariée à Claude Mailhot, avocat. Il était le grand-père de Caroline, Hélène et Philippe Cabana ainsi que de Catherine Mailhot. Hector Mongeau a été à l'emploi des banques Canadienne Nationale et Provinciale du Canada. Il a été administrateur de centres médicaux et enfin administrateur auprès du CRSSMM. Il laisse aussi dans le deuil son frère Paul, ses beaux-frères et belles-sœurs Jeanne Desrosiers, Thérèse et Maurice Desrosiers, Sabine Viger-Mongeau ainsi que plusieurs neveux et nièces. A la demande du défunt, il sera inhumé après une cérémonie religieuse pour la famille immédiate. Une messe commémorative sera célébrée à l'église Saint-Viateur d'Outremont samedi le 23 août à 12 h 00. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation des Maladies du cœur seraient appréciés.

COGESULT INC.

Gestion-conseil et études économiques Membre du Groupe ABBDL COGESULT, firme d'experts-conseil en gestion et économie ainsi que filiale du Groupe ABBDL, a présentement deux (2) ouvertures de nature contractuelle avec possibilité de faire carrière dans l'entreprise par la suite. Conseiller aux études technico-économiques Le titulaire sera responsable de la conception, de la structuration ainsi que de la réalisation d'études technico-économiques dans les secteurs énergie et transport. Il traitera directement avec les requérants et sera impliqué dans les activités multidisciplinaires de l'entreprise. Sont requises pour ce poste une expérience pertinente, une formation d'ingénieur MBA ou d'économiste familiarisé avec les termes en usage dans le domaine du génie ainsi que des aptitudes à communiquer en français et en anglais. Conseiller en gestion Oeuvrant à titre de conseiller dans les domaines de l'organisation et de la planification dans les secteurs privé et public, le titulaire aura à proposer des stratégies d'intervention, de concertation ainsi que d'information et participera à leur implantation. De plus, il coordonnera des équipes multi-disciplinaires ou regroupements d'agents socio-économiques. Le candidat doit pouvoir s'intégrer rapidement et s'exprimer avec facilité. Diplômé en administration, il possède de trois (3) à cinq (5) années d'expérience dans les secteurs privé ou public. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou communiquer avec Mario Desrosiers, responsable recrutement et embauche. Tél.: (514) 282-9650 poste #287. 85 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Québec. H2X 3P4

NÉCROLOGIE

M. Hector Mongeau La famille Mongeau a la grande douleur de faire part du décès de monsieur Hector Mongeau survenu à sa demeure, dimanche le 17 août, à la suite d'une longue maladie. Monsieur Mongeau était âgé de 67 ans. Il était marié à Henriette-Nicole Minville. Il laisse ses fils Jean-Pierre et Richard tous deux mariés, ses filles Christine mariée à Maurice Cabana, architecte et Louise mariée à Claude Mailhot, avocat. Il était le grand-père de Caroline, Hélène et Philippe Cabana ainsi que de Catherine Mailhot. Hector Mongeau a été à l'emploi des banques Canadienne Nationale et Provinciale du Canada. Il a été administrateur de centres médicaux et enfin administrateur auprès du CRSSMM. Il laisse aussi dans le deuil son frère Paul, ses beaux-frères et belles-sœurs Jeanne Desrosiers, Thérèse et Maurice Desrosiers, Sabine Viger-Mongeau ainsi que plusieurs neveux et nièces. A la demande du défunt, il sera inhumé après une cérémonie religieuse pour la famille immédiate. Une messe commémorative sera célébrée à l'église Saint-Viateur d'Outremont samedi le 23 août à 12 h 00. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation des Maladies du cœur seraient appréciés.

COGESULT INC.

Gestion-conseil et études économiques Membre du Groupe ABBDL COGESULT, firme d'experts-conseil en gestion et économie ainsi que filiale du Groupe ABBDL, a présentement deux (2) ouvertures de nature contractuelle avec possibilité de faire carrière dans l'entreprise par la suite. Conseiller aux études technico-économiques Le titulaire sera responsable de la conception, de la structuration ainsi que de la réalisation d'études technico-économiques dans les secteurs énergie et transport. Il traitera directement avec les requérants et sera impliqué dans les activités multidisciplinaires de l'entreprise. Sont requises pour ce poste une expérience pertinente, une formation d'ingénieur MBA ou d'économiste familiarisé avec les termes en usage dans le domaine du génie ainsi que des aptitudes à communiquer en français et en anglais. Conseiller en gestion Oeuvrant à titre de conseiller dans les domaines de l'organisation et de la planification dans les secteurs privé et public, le titulaire aura à proposer des stratégies d'intervention, de concertation ainsi que d'information et participera à leur implantation. De plus, il coordonnera des équipes multi-disciplinaires ou regroupements d'agents socio-économiques. Le candidat doit pouvoir s'intégrer rapidement et s'exprimer avec facilité. Diplômé en administration, il possède de trois (3) à cinq (5) années d'expérience dans les secteurs privé ou public. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou communiquer avec Mario Desrosiers, responsable recrutement et embauche. Tél.: (514) 282-9650 poste #287. 85 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Québec. H2X 3P4

pavillon du parc inc.

CENTRE ADMINISTRATIF recherche Chef des activités de programmation Description: Sous l'autorité du Coordonnateur à la Réadaptation des adultes, le Chef des activités de programmation fournit les techniques professionnelles et scientifiques dans le but d'aider l'établissement à améliorer la qualité des actes professionnels, particulièrement en ce qui touche la programmation des bénéficiaires adultes. Exigences: Baccalauréat en psycho-éducation ou l'équivalent. Quatre (4) années d'expérience en déficience mentale dont une (1) à titre de gestionnaire. Traitement: Selon la classe 10 des cadres du Réseau des Affaires Sociales. Faire parvenir votre curriculum vitae, en y mentionnant le numéro de concours 80.34, avant le 5 septembre 1980 à l'attention du: Directeur du personnel Pavillon du Parc 253, boul. St-Joseph Hull, Québec J8Y 3X5

GÉRANT

DÉPARTEMENT ÉTUDES DU TRAVAIL Le ou la candidat(e) devra posséder de l'expérience dans l'application des techniques de l'étude du travail et de préférence dans le domaine de l'acier en feuille. Le ou la candidat(e) aura la responsabilité du groupe d'employés du département ainsi que les méthodes de travail et de standard de production. Salaire selon compétence. Faire parvenir curriculum vitae à: Bureau du personnel Corporation Admiral du Canada Ltée 10 est, rue Saint-Jean Baptiste Montmagny, Québec G5V 1J7

QUÉBEC-TELEPHONE

POSTE EN MARKETING Québec-Téléphone, la plus importante entreprise de télécommunications sous la juridiction de la Régie des services publics, comptant 2 200 employés et ayant son siège social à Rimouski, est à la recherche d'une personne dynamique, ambitieuse et recherchant un nouveau défi de carrière, pour occuper le poste de DIRECTEUR, PLANIFICATION, PRÉVISIONS ET RECHERCHE DE MARCHÉ. Comme principales responsabilités, le directeur, planification, prévisions et recherche de marché est responsable de l'élaboration des stratégies de marketing et de mise en marché au niveau de la compagnie. Il dirige les analyses de marché et les analyses d'opportunités en vue de déterminer les secteurs offrant des perspectives de rentabilité et propres à répondre aux besoins des clients. La personne désirant poser sa candidature devrait avoir une formation universitaire de 1er cycle en administration avec option marketing ou un MBA avec une formation antérieure en génie, informatique ou marketing, et posséder une très bonne expérience en marketing dans le domaine de l'électronique, des communications ou de l'informatique. De plus, la maîtrise de la langue anglaise serait appréciée. Les conditions salariales sont intéressantes et seront à la mesure des qualifications et de l'expérience du candidat choisi. De plus, un programme complet d'avantages sociaux et conditions de travail est en vigueur à la compagnie. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er septembre 1980, au: Développement des ressources humaines Québec-Téléphone 1, rue Saint-Jean Rimouski (Québec) Dossier no: J.7-80 Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

TRADUCTEUR PRINCIPAL

(homme ou femme) L'Impériale, une compagnie avant-gardiste, vous offre l'occasion de travailler au siège social de Toronto avec une équipe de traducteurs dynamiques. Les tâches incluent la traduction de textes hautement spécialisés et la révision des textes des traducteurs débutants et intermédiaires. L'Impériale offre une gamme intéressante d'avantages sociaux et un salaire concurrentiel. Le candidat idéal devra satisfaire aux exigences suivantes: Bacc. spécialisé ou maîtrise en traduction d'une université reconnue, ou l'équivalent; Expérience en assurance-vie d'au moins deux ans. Expérience générale d'au moins quatre ans; Connaissance pratique de la traduction de l'anglais vers le français, et vice-versa; Sociétariat à la S.T.O. ou à toute autre association reconnue (un atout). Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à: Mrs. Lenore Davidson Human Resources Imperial Life Assurance 95 St. Clair Avenue West Toronto, Ontario M4V 1N7

ANALYSTE GÉNIE INDUSTRIEL

Fonctions: Sous la direction du surintendant de la division Génie industriel dirige, coordonne et surveille les activités et le personnel affecté à des projets de rentabilité, méthodes de travail et des systèmes de contrôle. — Ergonomie; — Méthodes de travail; — Aménagement de poste de travail et d'atelier. Exigences: — Formation universitaire en génie industriel; — Minimum d'expérience de 4 à 5 ans. Rémunération: — Échelle salariale de \$20,600, à \$27,140, selon la compétence; — Excellents avantages sociaux et stabilité. Nos ingénieurs sont avisés de cette annonce. Faire parvenir votre curriculum vitae à: CASE POSTALE 1334 Place d'Armes Montréal H2Y 1L0

UN ORGANISME IMPORTANT DE MONTRÉAL AYANT À SON ACTIF PLUS DE 7,000 EMPLOYÉS EST À LA RECHERCHE D'UN ANALYSTE GÉNIE INDUSTRIEL

Fonctions: Sous la direction du surintendant de la division Génie industriel dirige, coordonne et surveille les activités et le personnel affecté à des projets de rentabilité, méthodes de travail et des systèmes de contrôle. — Ergonomie; — Méthodes de travail; — Aménagement de poste de travail et d'atelier. Exigences: — Formation universitaire en génie industriel; — Minimum d'expérience de 4 à 5 ans. Rémunération: — Échelle salariale de \$20,600, à \$27,140, selon la compétence; — Excellents avantages sociaux et stabilité. Nos ingénieurs sont avisés de cette annonce. Faire parvenir votre curriculum vitae à: CASE POSTALE 1334 Place d'Armes Montréal H2Y 1L0

CINÉMA

Suite de la page 11

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Beng there" 13 h 30, 15 h 50, 18 h 20, 20 h 30. YORK, 1487, ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Fame" 13 h 25, 15 h 55, 18 h 25, 21 h 00. CINÉ-PARCS Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs de 19 h à 21 h. CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "Les trois diables" — "Les déchaînés de la route" — "L'employable" — "L'homme en colère".

SUR SCÈNE

BAR EMERY, (Chez Dumas) 331 rue Emery (849-9007) — Maurice Mayer, trio jazz. 21 h 30 (entrée libre). CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 St-Jacques, (514) 344-4446 — "La fille de l'inceste" de Neil Simon. Mise en scène: Yves Desjardins. Avec Bruno Arsenault, Francine Lévesque, Michel Vivier. Jusqu'au 31 août à 20 h 30. CAFÉ MOULIERE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "L'extraordinaire monde ordinaire" textes de Jacqueline Barette, avec Nicole Manze-rolle, Jacqueline Payette, Monique Goyette, Jacques Cloutier. Mise en scène: Bernard Carre. Mer à lun: 21 h 00 jusqu'à 25 août. CAFÉ NELLIGAN, 550 boulevard Dorchester (288-9535) — "Panique à Longueuil", texte et mise en scène de René-Daniël Dubois avec Larry-Michel Demers, Serge Dupire, Martin Kevan et Diane Ricard. Mar à ven: 20 h 30 Sam: 19 h 30, 22 h 00. CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-1384) — "Pourquoi papa s'endort au théâtre", comédie de et avec Francine Chretien, Joël de Silva, Raymond Henry, Jacqueline Hainault, Serge Bureau, Sylvie Provost. Du jeu au lun: 21 h 30, jusqu'à 21 septembre.

SOLEIL LEVANT, 296, Ste-Catherine (661-0657) — "Big Mama" Thornton, jusqu'au 24 août. QUÉBEC GRAND THÉÂTRE, 269 boulevard St-Cyrille (643-7975) — Éritage, chansons et musiques traditionnelles, 21 h 00. THÉÂTRES D'ÉTÉ BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE, Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Transcanadienne sortie 112 — (514) 564-2288 — "Bonne fête maman", comédie épico-quotidienne d'Elizabeth Bourget avec Béatrice Picard, Aubert Pallasio, Carmen Tremblay, Louise St-Pierre, Roch Aubert, Denis Roy. Mise en scène: Gilbert LePage. Mar à ven: 21 h 00 Sam: 19 h 00, 22 h 00, jusqu'au 30 août. CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON, Sainte-Marguerite, Autoroute 15, sortie 69 (861-3988) — "Citrouille" de Jean Barbeau avec Denis Mercier, Christine Paquette, André Samson, Verina Hubert. Mise en scène: Jean-Marie Lemoine. Mar à ven: 20 h 30 Sam: 19 h 30, 22 h 00, jusqu'au 30 août. LA RELEVÉ À MICHAUD, Calixa-Lavallée, Autoroute 30, sortie 149, (514) 583-3776 — "La Venus d'Émilie", comédie de Jean Barbeau avec France Castel, André Cartier et Claude Michaud. Mise en scène: Yvon LeRoux. Mar à ven: 21 h 00 Sam: 19 h 00, 22 h 00, jusqu'au 30 août. THÉÂTRE LES ANCIÈRES, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170 (819) 395-2253 — "Du sang bleu dans les veines", comédie de moeurs de Georges Dor avec Edgar Fritler, Monique Chabot, Louise Deschêles. Mise en scène: Yvon LeRoux. Sam: 21 h 00. Mar: 19 h 30, 22 h 00, jusqu'au 30 août. THÉÂTRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse (418) 884-2839 — Quatre sketches saillants d'Alain Ayoub avec Pierre Thériault, Collette Brossot, Normand Chouinard, Lionel Villeneuve, Hélène Lusselle. Mise en scène: Hélène Lusselle. Lionel Villeneuve. Sam: 20 h 20. Mar: 19 h 30, 22 h 15, jusqu'au 30 août. THÉÂTRE DE LA CHEVRERIE, St-Fortuna, route 20, sortie 228, (819) 344-2402 — "Paris comme un petit poulet" de Guy Magnault. Jusqu'au 31 août. THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN, 99 chemin du Tour du Lac, Lac Beauport (418) 649-4277 — "Les flancs de l'armoire à linge" de Joe Orton avec Catherine Bégin, Jacques Galipeau, Michel Daigle, Marie-Christine Perreault, Yves Bourque et Albert Milare. Sam: 20 h 30. Mar: 19 h 30, 22 h 00, jusqu'au 30 août. THÉÂTRE DES MARGUERITES, Trois-Rivières-Quest (819) 377-3223 — "Poutoulik" d'Henri Deyglin avec Janine Stott, Guy Provost, Claudine Châtel, Mireille Deyglin, Yvan Ponton. Mise en scène: Georges Garéreau. Sam: 20 h 30. Mar: 19 h 00, 22 h 30, jusqu'au 30 août. THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE, Eastman, chemin de Brome, Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106 (514) 297-2862 — "Tournez, chevaux de bois" de Louis George Carrier et Léon Bernier avec entre autres Jean-Louis Millette. Mise en scène: Louis George Carrier. Sam: 21 h 00. Mar: 19 h 00, 22 h 00. Dim: 20 h 00. Jusqu'au 31 août. THÉÂTRE PIGEVY, North Hatley (819) 842-2191 — "The wonderful world of Sarah Binks" de Eric Donkin, du mar à ven: 20 h 30 Sam: 18 h 00, 21 h 30, jusqu'au 22 août. THÉÂTRE DES PRAIRIES, Notre-Dame-des-Prairies, comté de Joliette, Autoroute de la Rivière Nord, sortie 122, 756-0559 — "Histoires à dormir debout" d'Alain Ayoub avec Roger Label, Nathalie Naubert, Ghislain Tremblay, Anne Villeneuve. Mise en scène: Pierre Villeneuve. Spectacles à 20 h 30. Jusqu'au 30 août. THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU, Pointe-au-Pic, La Malaise (238-9103) — "Les folies du samedi soir" de Marcel Mithois avec André Lachapelle, Lénie Scifre, Yvon Dumont et Gabriel Gascon. Jeu à dim: 21 h 30. Mar à ven: 20 h 30. Sam: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 31 août. THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN, 99 chemin du Tour du Lac, Lac Beauport (418) 649-4277 — "Les flancs de l'armoire à linge" de Joe Orton avec Catherine Bégin, Jacques Galipeau, Michel Daigle, Marie-Christine Perreault, Yves Bourque et Albert Milare. Sam: 20 h 30. Mar: 19 h 30, 22 h 00, jusqu'au 30 août. THÉÂTRE DE MARIEVILLE, route 112, Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 37 (861-3755) — "L'incroyable Héloïse de Micheline Gerin et Marc Favreau, avec Marc Favreau, Benoit Girard, Monique Joy, Elizabeth Chouvaloff, Gaëtan Labrecque, Micheline Gerin et Raymond Legault, du mar, au ven: 20 h 30. Sam: 19 h 30, 22 h 30, jusqu'au 30 août. THÉÂTRE DE L'ÎLE, 1, rue Wellington, Hull (716-6669) — "Le système Ribicoff" de Georges Feydeau avec Lisette Saint-Gelais, Jean-Louis Fuis, Bernard Assiniwi, Raphaël Albani, Louise Philippe, Claude Lavioie. Mise en scène: Gilles Provost. Mar à ven: 20 h 30. Sam: 19 h 00, 22 h 00, jusqu'au 30 août. THÉÂTRE DU MONT JACOB, Jonquière (418) 547-5711 — "Alfred Allot de Pierre Goulet avec Roger Label, Nathalie Naubert,

Q MOI UN POLLUEUR? JAMAIS! AQTE

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 286-1202 844-3361 (pour tout autre service) • Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots • Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun • Minimum: 2 parutions • Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR Nous acceptons master charge Par téléphone Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes. Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 286-1202 844-3361 (pour tout autre service) • Chaque parution coûte \$8.80 le pouce • Il n'y a pas de frais pour les illustrations. Nous acceptons VISA Par téléphone

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER Rester en ville... ou vivre LaCité Bienvenue au luxueux complexe d'habitation LaCité où les appartements climatisés vous offriront tout le luxe de la vie rêvée en fait de divertissements, conditionnement physique, magasinage et restaurants. Vraiment vivre, c'est vivre LaCité! Appartements LaCité 350 ouest, rue Prince-Arthur angle avenue du Parc Sur rendez-vous seulement 21-8-80 845-4173

ANIMAUX À VENDRE Sacrifierais (\$150) pour foyer exceptionnel. Lotus, magnifique Chow-chow noir, castré, 1 an, absolument sans vices. Soirée: 651-8532. 22-8-80. Chien Setter Irlandais, mâle, répondant au nom de Duc, perdu dans Ahuntsic, jeudi le 14. 387-5226. 23-8-80. APPARTEMENTS À LOUER RUE CHAMBLAY (près Rachel), 3 1/2 chauffé, réfrigérateur et cuisinière, paisible jardin et place pour l'auto. Tél.: 521-5636. 25-8-80. OUTREMONT très beau 2 1/2 semi-meublé, frais peint, moderne, face Mont-Royal et Université. Après 18h et week-end 733-4449. 25-8-80. Verdun 936, Church, app. #3, redécouvé, pas chauffé, 5 1/2, libre immédiatement. 366-8176. 25-8-80. Joli grand 3 1/2, 278 Kent, tout équipé, balcon, prix très raisonnable. Libre immédiatement. 738-4593. 731-2189. 739-5355. 23-8-80. AUTOS/MOTOS Renault 30 T.S. 1979, manuelle, couleur gris acier, complètement équipée, 10,000 km, comme neuve \$8500 ou B.M.W. 2002 1976, originale comme neuve \$7500. Tél.: 1-819-472-5223. 25-8-80. EXECUTIF offre Renault 30 TS 1979, automatique, grand luxe, air climatisé, sièges inclinables, vitres électriques, etc. Immaculée, prix ferme \$11,500. Après 18h, 464-0070. 22-8-80. Chevrolet 1932, originale, en très bon état, sacrifierais à \$8,000. 527-8951, 273-0327. 21-8-80. BATEAUX À VENDRE Planché à voile Bora, entièrement fabriquée au Québec. Directement du manufacturier. 10% de rabais. Tél.: 482-6603. 23-8-80. CHALETS À LOUER DOMAINE MANOIR DES PINS LAC NATUREL EN MONTAGNE Chalet tout confort, foyer de pierre, chaudière, pédalo, Laurentides, sortie 89, 1 mille à droite, 6 miles vers Ste-Lucie. 1-819-326-4324 fin sem \$100, semaine \$200. 2-9-80. 4312, St-Gabriel grande propriété, idéal pour groupe ou Club de Voile, Bord du Lac Maskinongie. MLS 759-3131-835-3240. 4299, Lac Thomas chalet hiverné meublé de 5 1/2 pces, sur bord du lac. Près du Golf. 759-3131-835-3240. Adressez-vous: M. Ronald Comeau Tél.: 588-4252 CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LANAUDIÈRE, courtier 21-8-80. LA CONCEPTION, Lac Des Deux Montagnes, Ile #3, chalet 25 X 50, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisinière, terrain 39,000 p.c. visible sur rendez-vous seulement. Pour info, renseignements veuillez communiquer avec Henri Corbeil 731-6981 ou 255-2920 ou 686-5549. Trust National courtier 21-8-80. STE-ADÈLE, lac Millette. À 45 minutes de Montréal. Coquet, confortable. Foyer, piscine chauffée. Près des centres de ski, \$49,500. Téléphone: 481-9020, 1-229-3393. 16-8-80. COMMERCES À VENDRE BOUTIQUE d'artisanat à vendre rue St-Denis. 843-7596. 21-8-80. Boutique et maison de tailleur, ensemble \$10,000. Tél.: 522-6032. 25-8-80. CONDOMINIUM PRÈS MÉTRO SHERBROOKE, très beau 4 1/2, neuf, à voir absolument. 849-9864 ou 656-3340. 23-8-80. COURS Cours privé de piano, pour débutants et avancés, enfants et adultes. Diplôme Royal. Laval métro. 387-6576. 21-8-80.

OFFRE D'EMPLOIS OFFRE D'EMPLOIS GARDERIE AUX PETITS NUAGES Est à la recherche de 3 moniteurs(trices), engagement immédiat. Qualifications: Diplôme en technique de garderie ou l'équivalent. Expérience en garderie ou en pédiatrie avec les enfants âgés de 1 à 2 ans. Salaire: À partir de \$9,500 par année avec augmentation selon expérience. Envoyez curriculum vitae au plus tard le 25 août à: LA GARDERIE AUX PETITS NUAGES a/s Francine Bastien 4642 ouest, Ste-Catherine Westmount, Québec 21-8-80. MAISONS À LOUER Outremont à louer spacieux bas de duplex, 3 chambres à coucher, plus chambre des maîtres, 3 1/2 chambres de bain tout équipé. Tapis mur à mur, 2 garages, chauffé, \$1,500 par mois. Appellez Pauline Vickers F.R.I. Montréal Trust Courtier. 934-1818, 937-7993. 22-8-80. MAISONS MOBILES ROULOTTES LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. JNO. OFFRES D'EMPLOIS SECRÉTAIRE JURIDIQUE Au moins deux ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada. 878-9381. J.N.O. Secrétaire Réceptionniste Une compagnie de distribution de volumes recherche une secrétaire réceptionniste. Les tâches comprennent: Appels téléphoniques, dactylographie, réception des clients. Une bonne connaissance du français serait appréciée. Avantages sociaux et bonnes conditions de travail. Faire parvenir C.V. C.P. 520, Station C, Montréal, (Québec) H2L 4K4 23-8-80. RESTAURANT rue St-Denis, ouverture prochaine, recherche chef cuisinier européen et personnel cuisine, bar, salle. Téléphonez 284-3333 de 10h à 19h. 30-8-80. SECRÉTAIRE légale bilingue avec expérience. Bureau situé Place Ville-Marie, 861-3341. 26-8-80. Une compagnie internationale est à la recherche d'un secrétaire bilingue avec sténo et dactylo dans les 2 langues pour le bureau des ventes. Elle doit avoir une agréable personnalité. Une expérience antérieure dans une compagnie d'aviation serait un avantage. Les demandes doivent être adressées au Directeur Général, Varig Lignes Aériennes Brésiliennes, Sheraton Mont-Royal, coin Metcalfe et Place Mont-Royal, Montréal, Québec. 23-8-80. PRÊTS HYPOTHÉCAIRES A-1 absolument confidentiel \$1,200 à \$600,000, 1ère, 2ième, Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O. ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapider, 4332. J.N.O. PROPRIÉTÉS À VENDRE Bord fleuve, Repentigny, cottage péage, 2 foyers, 2 garages, 60,000 p.c. paysagé, libre. À voir, 581-7092. 23-8-80. LAC McDONALD, nord de Lachute maison hiversée, au bord de l'eau tout confort, 2 étages, seulement \$29,900, termes faciles. Aussi quelques terrains à construire au bord du lac. Prix raisonnable. Termes, Direction: Venez à Lachute, continuez route 327, par Brownsburg, Pine Hill, Lost River, excentrique 2.5 miles après le pont tourner à gauche à l'afiche Lac McDonald. 334-2588. 21-8-80. C.S.L. beau duplex en brique au 5537-39 Oakwood, excellente condition, dans quartier résidentiel. 2 étages et sous-sol entièrement décoré, double garage, \$53,300 plus 11% Pas d'agent Cause départ. Après 17h, 487-6914. 25-8-80.

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE VIEUX-LONGUEUIL: Cottage 13 pièces, piscine chauffée, 12,000 pi. ca. paysagé, nombreux extras. RICHARD GUIMOND: 468-1000, LE PERMANENT — COURTIER 21-8-80. ST-HUBERT: 20 logements, 1972 très propre, très bien situé, toujours loué, aucun vacant, près centre d'achats, hôpital, autobus. Hyp: \$223,000 à 10% et 10 1/4%. Revenu brut de \$48,360. Prix demandé \$295,000. Joëlle Vivier 656-9000 (bell boy) MONTREAL TRUST COURTIER. 21-8-80. LUXUEUX TRIPLEX 1977, pierre/brique, 8-4-4 appartements et bachelors, pour espace et confort. M.L.S. Daniel Bouchard 354-2950, 352-8218 ou Georges Consim 678-2201. Des Rosiers courtiers 21-8-80. COTTAGE VICTORIEUX, 12 pièces restauré à Montréal-est, URGENCE TRANSFER \$69,000. M.L.S. Alain Parent 354-2950. Des Rosiers Courtier 21-8-80. STE-MADELEINE: Amateurs jardinage-culture en serres etc., 12 arpents excellente terre — bonne résidence — M.L.S. R. Coiteux 464-4884. Fiducie du Québec, courtier 467-1211. 21-8-80. BROSSARD: Cottage S/D, 6 pièces, salle à diner, chauffage électrique, secteur de choix. LOUISE LALONDE 676-7955 672-4682. IMMEUBLES BEAUDRY INC. 21-8-80. Amateurs de chevaux, cottage Québécois — grange — laiterie — 95,000 pi. car. de terrain — zonage agricole — 15 minutes centre-ville. M.L.S. Robert Coiteux 464-4884. Fiducie du Québec, courtier 467-1211. 21-8-80. VIEUX LONGUEUIL: COTTAGE EXCLUSIF 13 pièces, 5 chambres, 3 salles de bain, salle familiale, foyer, BUREAU PROFESSIONNEL ADJACENT ENTREE PRIVÉE. UNE VISITE S'IMPOSE. LOUISE LALONDE 676-7955 672-4682. IMMEUBLES BEAUDRY INC. 21-8-80. Amateurs de chevaux, cottage Québécois — grange — laiterie — 95,000 pi. car. de terrain — zonage agricole — 15 minutes centre-ville. M.L.S. Robert Coiteux 464-4884. Fiducie du Québec, courtier 467-1211. 21-8-80. Au Grand Lac Nominique, occasion unique, superbe domaine sur bord du lac 148,951 p.c. (plus de 4 arpents). Très beau boisé, 219 p. de grève sablonneuse. \$15,500 20% comptant. Termes faciles à 12% annuel. 621-7585, 621-9543. 25-8-80. NON ZONE AGRICOLE Mont-Orford, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. \$0.12 à \$0.20 le p.c. Spéciaux 50 acres \$12,000, 10 acres \$2,000. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163. J.N.O. Au Grand Lac Nominique, occasion unique, superbe domaine sur bord du lac 148,951 p.c. (plus de 4 arpents). Très beau boisé, 219 p. de grève sablonneuse. \$15,500 20% comptant. Termes faciles à 12% annuel. 621-7585, 621-9543. 25-8-80. STE-ADÈLE Maison Canadienne dans le village, vue panoramique, le foyer, 3 chambres à coucher, réfrigérateur, four, pas d'intérieur, médiane. \$57,000. 645-0000, après 18h. 25-8-80. SOCIÉTÉ-LOISIRS ÊTRE DEUX... Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépositaire gratuit. 282-0058 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi. RENDEZ-VOUS 1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel) J.N.O. AMASO: Service de rencontres, sérieuses. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O. TERRES/TERRAINS

AMEUBLEMENTS À VENDRE MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841. JNO Ensemble chambre à coucher, acheté château d'aujourd'hui, neuf. Lit laiton, paru Décor Mag. 2 commodes, tables de chevet. Italien lacqué noir, rotin. Appellez: 341-7877, entre 17 et 20h. 25-8-80. LIQUIDATION d'une succession Outremont. Magnifique salle à manger sculptée en chêne, 9 morceaux. Laiterie, Val St-Lambert, argenterie, lingerie, figurines, etc. 5602 Wilderton. 23-8-80. ANTIQUITÉS À VENDRE ANTIQUITÉS À VENDRE DEUX "THOROUGHBRED" dessinées, une enregistrée (Toronto et New York), prix raisonnable, une affaire. Appellez Odile 1-248-2600 après 6h00. 23-8-80. ANIMAUX ANIMAUX

ANIMAUX À VENDRE Sacrifierais (\$150) pour foyer exceptionnel. Lotus, magnifique Chow-chow noir, castré, 1 an, absolument sans vices. Soirée: 651-8532. 22-8-80. Chien Setter Irlandais, mâle, répondant au nom de Duc, perdu dans Ahuntsic, jeudi le 14. 387-5226. 23-8-80. APPARTEMENTS À LOUER RUE CHAMBLAY (près Rachel), 3 1/2 chauffé, réfrigérateur et cuisinière, paisible jardin et place pour l'auto. Tél.: 521-5636. 25-8-80. OUTREMONT très beau 2 1/2 semi-meublé, frais peint, moderne, face Mont-Royal et Université. Après 18h et week-end 733-4449. 25-8-80. Verdun 936, Church, app. #3, redécouvé, pas chauffé, 5 1/2, libre immédiatement. 366-8176. 25-8-80. Joli grand 3 1/2, 278 Kent, tout équipé, balcon, prix très raisonnable. Libre immédiatement. 738-4593. 731-2189. 739-5355. 23-8-80. AUTOS/MOTOS Renault 30 T.S. 1979, manuelle, couleur gris acier, complètement équipée, 10,000 km, comme neuve \$8500 ou B.M.W. 2002 1976, originale comme neuve \$7500. Tél.: 1-819-472-5223. 25-8-80. EXECUTIF offre Renault 30 TS 1979, automatique, grand luxe, air climatisé, sièges inclinables, vitres électriques, etc. Immaculée, prix ferme \$11,500. Après 18h, 464-0070. 22-8-80. Chevrolet 1932, originale, en très bon état, sacrifierais à \$8,000. 527-8951, 273-0327. 21-8-80. BATEAUX À VENDRE Planché à voile Bora, entièrement fabriquée au Québec. Directement du manufacturier. 10% de rabais. Tél.: 482-6603. 23-8-80. CHALETS À LOUER DOMAINE MANOIR DES PINS LAC NATUREL EN MONTAGNE Chalet tout confort, foyer de pierre, chaudière, pédalo, Laurentides, sortie 89, 1 mille à droite, 6 miles vers Ste-Lucie. 1-819-326-4324 fin sem \$100, semaine \$200. 2-9-80. 4312, St-Gabriel grande propriété, idéal pour groupe ou Club de Voile, Bord du Lac Maskinongie. MLS 759-3131-835-3240. 4299, Lac Thomas chalet hiverné meublé de 5 1/2 pces, sur bord du lac. Près du Golf. 759-3131-835-3240. Adressez-vous: M. Ronald Comeau Tél.: 588-4252 CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LANAUDIÈRE, courtier 21-8-80. LA CONCEPTION, Lac Des Deux Montagnes, Ile #3, chalet 25 X 50, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisinière, terrain 39,000 p.c. visible sur rendez-vous seulement. Pour info, renseignements veuillez communiquer avec Henri Corbeil 731-6981 ou 255-2920 ou 686-5549. Trust National courtier 21-8-80. STE-ADÈLE, lac Millette. À 45 minutes de Montréal. Coquet, confortable. Foyer, piscine chauffée. Près des centres de ski, \$49,500. Téléphone: 481-9020, 1-229-3393. 16-8-80. COMMERCES À VENDRE BOUTIQUE d'artisanat à vendre rue St-Denis. 843-7596. 21-8-80. Boutique et maison de tailleur, ensemble \$10,000. Tél.: 522-6032. 25-8-80. CONDOMINIUM PRÈS MÉTRO SHERBROOKE, très beau 4 1/2, neuf, à voir absolument. 849-9864 ou 656-3340. 23-8-80. COURS Cours privé de piano, pour débutants et avancés, enfants et adultes. Diplôme Royal. Laval métro. 387-6576. 21-8-80.

MAISONS À LOUER Outremont à louer spacieux bas de duplex, 3 chambres à coucher, plus chambre des maîtres, 3 1/2 chambres de bain tout équipé. Tapis mur à mur, 2 garages, chauffé, \$1,500 par mois. Appellez Pauline Vickers F.R.I. Montréal Trust Courtier. 934-1818, 937-7993. 22-8-80. MAISONS MOBILES ROULOTTES LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. JNO. OFFRES D'EMPLOIS SECRÉTAIRE JURIDIQUE Au moins deux ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada. 878-9381. J.N.O. Secrétaire Réceptionniste Une compagnie de distribution de volumes recherche une secrétaire réceptionniste. Les tâches comprennent: Appels téléphoniques, dactylographie, réception des clients. Une bonne connaissance du français serait appréciée. Avantages sociaux et bonnes conditions de travail. Faire parvenir C.V. C.P. 520, Station C, Montréal, (Québec) H2L 4K4 23-8-80. RESTAURANT rue St-Denis, ouverture prochaine, recherche chef cuisinier européen et personnel cuisine, bar, salle. Téléphonez 284-3333 de 10h à 19h. 30-8-80. SECRÉTAIRE légale bilingue avec expérience. Bureau situé Place Ville-Marie, 861-3341. 26-8-80. Une compagnie internationale est à la recherche d'un secrétaire bilingue avec sténo et dactylo dans les 2 langues pour le bureau des ventes. Elle doit avoir une agréable personnalité. Une expérience antérieure dans une compagnie d'aviation serait un avantage. Les demandes doivent être adressées au Directeur Général, Varig Lignes Aériennes Brésiliennes, Sheraton Mont-Royal, coin Metcalfe et Place Mont-Royal, Montréal, Québec. 23-8-80. PRÊTS HYPOTHÉCAIRES A-1 absolument confidentiel \$1,200 à \$600,000, 1ère, 2ième, Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O. ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapider, 4332. J.N.O. PROPRIÉTÉS À VENDRE Bord fleuve, Repentigny, cottage péage, 2 foyers, 2 garages, 60,000 p.c. paysagé, libre. À voir, 581-7092. 23-8-80. LAC McDONALD, nord de Lachute maison hiversée, au bord de l'eau tout confort, 2 étages, seulement \$29,900, termes faciles. Aussi quelques terrains à construire au bord du lac. Prix raisonnable. Termes, Direction: Venez à Lachute, continuez route 327, par Brownsburg, Pine Hill, Lost River, excentrique 2.5 miles après le pont tourner à gauche à l'afiche Lac McDonald. 334-2588. 21-8-80. C.S.L. beau duplex en brique au 5537-39 Oakwood, excellente condition, dans quartier résidentiel. 2 étages et sous-sol entièrement décoré, double garage, \$53,300 plus 11% Pas d'agent Cause départ. Après 17h, 487-6914. 25-8-80.

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE VIEUX-LONGUEUIL: Cottage 13 pièces, piscine chauffée, 12,000 pi. ca. paysagé, nombreux extras. RICHARD GUIMOND: 468-1000, LE PERMANENT — COURTIER 21-8-80. ST-HUBERT: 20 logements, 1972 très propre, très bien situé, toujours loué, aucun vacant, près centre d'achats, hôpital, autobus. Hyp: \$223,000 à 10% et 10 1/4%. Revenu brut de \$48,360. Prix demandé \$295,000. Joëlle Vivier 656-9000 (bell boy) MONTREAL TRUST COURTIER. 21-8-80. LUXUEUX TRIPLEX 1977, pierre/brique, 8-4-4 appartements et bachelors, pour espace et confort. M.L.S. Daniel Bouchard 354-2950, 352-8218 ou Georges Consim 678-2201. Des Rosiers courtiers 21-8-80. COTTAGE VICTORIEUX, 12 pièces restauré à Montréal-est, URGENCE TRANSFER \$69,000. M.L.S. Alain Parent 354-2950. Des Rosiers Courtier 21-8-80. STE-MADELEINE: Amateurs jardinage-culture en serres etc., 12 arpents excellente terre — bonne résidence — M.L.S. R. Coiteux 464-4884. Fiducie du Québec, courtier 467-1211. 21-8-80. BROSSARD: Cottage S/D, 6 pièces, salle à diner, chauffage électrique, secteur de choix. LOUISE LALONDE 676-7955 672-4682. IMMEUBLES BEAUDRY INC. 21-8-80. Amateurs de chevaux, cottage Québécois — grange — laiterie — 95,000 pi. car. de terrain — zonage agricole — 15 minutes centre-ville. M.L.S. Robert Coiteux 464-4884. Fiducie du Québec, courtier 467-1211. 21-8-80. VIEUX LONGUEUIL: COTTAGE EXCLUSIF 13 pièces, 5 chambres, 3 salles de bain, salle familiale, foyer, BUREAU PROFESSIONNEL ADJACENT ENTREE PRIVÉE. UNE VISITE S'IMPOSE. LOUISE LALONDE 676-7955 672-4682. IMMEUBLES BEAUDRY INC. 21-8-80. Amateurs de chevaux, cottage Québécois — grange — laiterie — 95,000 pi. car. de terrain — zonage agricole — 15 minutes centre-ville. M.L.S. Robert Coiteux 464-4884. Fiducie du Québec, courtier 467-1211. 21-8-80. Au Grand Lac Nominique, occasion unique, superbe domaine sur bord du lac 148,951 p.c. (plus de 4 arpents). Très beau boisé, 219 p. de grève sablonneuse. \$15,500 20% comptant. Termes faciles à 12% annuel. 621-7585, 621-9543. 25-8-80. NON ZONE AGRICOLE Mont-Orford, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. \$0.12 à \$0.20 le p.c. Spéciaux 50 acres \$12,000, 10 acres \$2,000. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163. J.N.O. Au Grand Lac Nominique, occasion unique, superbe domaine sur bord du lac 148,951 p.c. (plus de 4 arpents). Très beau boisé, 219 p. de grève sablonneuse. \$15,500 20% comptant. Termes faciles à 12% annuel. 621-7585, 621-9543. 25-8-80. STE-ADÈLE Maison Canadienne dans le village, vue panoramique, le foyer, 3 chambres à coucher, réfrigérateur, four, pas d'intérieur, médiane. \$57,000. 645-0000, après 18h. 25-8-80. SOCIÉTÉ-LOISIRS ÊTRE DEUX... Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépositaire gratuit. 282-0058 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi. RENDEZ-VOUS 1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel) J.N.O. AMASO: Service de rencontres, sérieuses. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O. TERRES/TERRAINS

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape. LES MOIS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 Horizontalement 1—Ustensile en argent. 2—Bâtiment qui ne marche qu'à la voile. — Du soir au matin. 3—Astucieuse. — Canot automobile très rapide. 4—En outre, de plus. — Poète français (v. 1615-1654). 5—Nom vulgaire de certains oranges et citronniers. — Note de la gamme. 6—Chants funéraires, chez les Grecs et les Romains. — Très petit. 7—Boire beaucoup. — Donne par testament. 8—Relatif au tétanos. 9—Métal précieux. — Ciment utilisé pour faire des joints hermétiques aux divers récipients soumis à l'action du feu. 10—Urticacée couverte de poils. — Altier. 11—Revers. — Genre de rosacées épineuses. 12—Sénelinum. — Composé d'arbres. Verticalement 1—Mois de l'année. — Descente des organes. 2—Qui agit par routine. — Notre-Signeur. 3—Masse de minéraux. — Ornement en forme d'oeuf.

ANIMAUX À VENDRE Sacrifierais (\$150) pour foyer exceptionnel. Lotus, magnifique Chow-chow noir, castré, 1 an, absolument sans vices. Soirée: 651-8532. 22-8-80. Chien Setter Irlandais, mâle, répondant au nom de Duc, perdu dans Ahuntsic, jeudi le 14. 387-5226. 23-8-80. APPARTEMENTS À LOUER RUE CHAMBLAY (près Rachel), 3 1/2 chauffé, réfrigérateur et cuisinière, paisible jardin et place pour l'auto. Tél.: 521-5636. 25-8-80. OUTREMONT très beau 2 1/2 semi-meublé, frais peint, moderne, face Mont-Royal et Université. Après 18h et week-end 733-4449. 25-8-80. Verdun 936, Church, app. #3, redécouvé, pas chauffé, 5 1/2, libre immédiatement. 366-8176. 25-8-80. Joli grand 3 1/2, 278 Kent, tout équipé, balcon, prix très raisonnable. Libre immédiatement. 738-4593. 731-2189. 739-5355. 23-8-80. AUTOS/MOTOS Renault 30 T.S. 1979, manuelle, couleur gris acier, complètement équipée, 10,000 km, comme neuve \$8500 ou B.M.W. 2002 1976, originale comme neuve \$7500. Tél.: 1-819-472-5223. 25-8-80. EXECUTIF offre Renault 30 TS 1979, automatique, grand luxe, air climatisé, sièges inclinables, vitres électriques, etc. Immaculée, prix ferme \$11,500. Après 18h, 464-0070. 22-8-80. Chevrolet 1932, originale, en très bon état, sacrifierais à \$8,000. 527-8951, 273-0327. 21-8-80. BATEAUX À VENDRE Planché à voile Bora, entièrement fabriquée au Québec. Directement du manufacturier. 10% de rabais. Tél.: 482-6603. 23-8-80. CHALETS À LOUER DOMAINE MANOIR DES PINS LAC NATUREL EN MONTAGNE Chalet tout confort, foyer de pierre, chaudière, pédalo, Laurentides, sortie 89, 1 mille à droite, 6 miles vers Ste-Lucie. 1-819-326-4324 fin sem \$100, semaine \$200. 2-9-80. 4312, St-Gabriel grande propriété, idéal pour groupe ou Club de Voile, Bord du Lac Maskinongie. MLS 759-3131-835-3240. 4299, Lac Thomas chalet hiverné meublé de 5 1/2 pces, sur bord du lac. Près du Golf. 759-3131-835-3240. Adressez-vous: M. Ronald Comeau Tél.: 588-4252 CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LANAUDIÈRE, courtier 21-8-80. LA CONCEPTION, Lac Des Deux Montagnes, Ile #3, chalet 25 X 50, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisinière, terrain

# Le Colloque 80

## La musique à Vincennes

par Gilles Potvin

L'exposé de Daniel Charles lundi après-midi au Colloque 80 sur l'enseignement des arts au niveau supérieur, lequel se tient à l'UQAM, avait comme titre «La musique à Vincennes» et l'on s'attendait à ce qu'il présente une rétrospective des réalisations et fasse la somme des travaux accomplis à ce département de musique qu'il dirige à l'Université de Paris VIII et dont il fut l'un des principaux artisans de sa création au lendemain des événements de 1968. On sait que ce brillant musicien et philosophe, à la suite de la contestation du milieu étudiant, rédigea un rapport audacieux et novateur sur une restructuration de l'enseignement de la musique à l'université basé sur l'interdisciplinarité et la culture générale, rapport qui fut approuvé et dont le contenu fut ensuite explicité par lui dans un texte manifeste: «Comment aborder la musique aujourd'hui».

M. Charles donna lecture des points principaux de ce document paru intégralement dans la revue *Musique en jeu* d'avril 1975 et dont il conseilla la lecture à l'auditoire présent «s'il voulait en savoir davantage». L'on prévoyait que cet exposé initial serait

suivi d'utiles d'explications sur les moyens employés pour atteindre les objectifs si bien définis dans le texte original. C'est d'ailleurs ce que Daniel Charles a fait dans ce numéro de *Musique en jeu* mais qui ne peut donner qu'une idée partielle des résultats obtenus puisqu'il date de 1975.

Après avoir retracé les origines de la création de son département et résumé ses objectifs, le conférencier s'est livré à de brillantes improvisations axées sur des considérations musico-philosophiques assez complexes, ne retrouvant son sujet qu'à l'occasion, avec des remarques et suggestions des plus pertinentes. C'est dire que M. Charles a laissé son auditoire sur son appétit même s'il faisait de grands efforts pour le suivre dans ses propos. Il nous faut donc suivre son conseil et recommander fortement aux intéressés une lecture attentive du remarquable dossier «La musique à Vincennes» que le conférencier a publié dans le numéro 18 de *Musique en jeu*, en avril 1975. Tout ce que M. Charles n'a pas dit s'y trouve présenté avec de nombreux détails et notes explicatives, le tout en trente pages d'une lecture passionnante.

Hier matin, une table-ronde sur «L'enseignement et la création musicale» était présidée par Louise Laplante et réunissait les compositeurs Walter Boudreau, Jacques Hélu, Bruce Mather, François Morel, Clermont Pépin et André Prévost à qui se sont joints deux des invités extraordinaires du Colloque 80, MM. Daniel Charles et John Manduell.

En dépit de nombreux points cités au programme et qui devaient faire l'objet de discussions, les propos des participants se sont surtout limités à deux aspects particuliers du sujet, à savoir quand et comment doit s'enseigner la composition musicale compte tenu de la préparation des étudiants qui se présentent au niveau supérieur et du genre de relation qui doit exister: professeur à élève ou maître à disciple. Les compositeurs présents ont tous fait des interventions sensiblement dirigées dans le même sens, déplorant un manque flagrant, chez plusieurs élèves, de notions musicales élémentaires et la nécessité de développer les classes d'analyse des oeuvres, non pas dans un sens purement chronologique mais selon un usage rationnel et jamais dogmatique.

## L'enseignement aux comédiens

par Jacques Larue-Langlois

Stimulant Colloque 80 sur l'enseignement des arts au niveau supérieur, à l'Université du Québec à Montréal. Riches échanges sur l'enseignement du métier de comédien dans le cadre d'icelui.

Le chat dans le jeu de quilles: Richard Schechner, 45 ans, prof à New York University et fondateur du Performance Group: un praticien devenu théoricien. Sa théorie: priorité à l'entraînement mécanique des futurs acteurs, à qui il faut apprendre d'abord l'alphabet de leur art afin de leur permettre d'en tirer leurs propres phrases. Pour y arriver, deux moyens ou écoles: l'occidentale, qui stimule d'abord la créativité de l'individu et lui donne le plus de liberté d'expression possible, et l'orientation, imitation servile du maître jusqu'à la reproduction parfaite qui insère l'apprentissage dans le corps même de l'artiste — il ne pourra créer qu'une fois parfaitement mûre.

Schechner préconise cet entraînement d'origine orientale qu'il qualifie de «mécanique», après avoir examiné les cinq fonctions de l'enseignement du métier de comédien: l'interprétation dramatique d'un texte (où l'acteur est avant tout un «transmetteur»), la transmission d'un «texte de représentation» (procédé à voix multiples comportant intonations, déplacements, gestes, mimiques, enfin tout le réseau de conduits qui mènent au spectateur), la transmission des «secrets du métier» (qui reste privée et ne peut s'exercer que de personne à personne et généralement en échange d'une loyauté, d'une dévotion ou même de faveurs matérielles), l'auto-expression (permettant d'aller chercher ce qui est au fond du comédien pour le mettre au service de la représentation théâtrale) et l'expression de groupe (une cellule monolithique à former en vue d'une création à réaliser collectivement).

Mais Schechner n'avait pas encore pris la parole quand se rencontrèrent en table-ronde, hier matin, sous la présidence de Jean-Louis Roux, directeur artistique du TNM, un groupe de professionnels de l'enseignement du théâtre, appelés à confronter leurs théories et leurs modes de fonctionne-

ment respectifs sur le sujet. On peut néanmoins apposer ici, ne serait-ce que pour les confronter à la réalité quotidienne de la pratique de l'enseignement, certaines de ces réflexions.

Michelle Rossignol, directeur de la Section française de l'École Nationale de Théâtre, avance que «l'expérience première — et l'une des plus passionnantes du métier — consiste à mettre l'élève en position de création, ajoutant qu'une autre notion, qu'il faudra mettre trois ans à inculquer aux élèves, est celle du plaisir d'être et de jouer. La technique est importante, précise-t-elle, parce qu'elle est en fait un élément de libération, mais elle ne peut constituer un but en elle-même.»

Au Conservatoire d'art dramatique de Montréal, les cours sont, selon le directeur, Gilles Marsolais, axés dans l'ordre sur la créativité puis sur le «training». «Pendant la première année, les cours sont orientés vers la personne de l'apprenti-comédien, pendant la deuxième, ils sont tournés vers le personnage et, durant la troisième, vers la production.» A travers tout ça, le Conservatoire s'efforce de procéder à une initiation globale au spectacle théâtral par le biais de sorties au théâtre suivies de discussions sur des thèmes aussi vastes que «Que faisons-nous?» et «Où allons-nous?»

Pour Jean-Guy Sabourin, prof à l'UQAM et directeur du Théâtre de la Grande Réplique, «Le théâtre c'est le monde imaginaire et un nouvel étudiant est avant tout un complice avec qui préparer de quoi ébranler l'Occident.» Proposant une perception globale du théâtre, il préconise le recours d'abord aux exercices verbaux et gestuels qui permettront de dresser le spectacle autour des véritables ressources dont dispose le metteur en scène. Il souligne en outre le côté «apprivoisement» de cette première rencontre, «plus près de la cage du dompteur que de la conversation sur les origines d'Armande Béjart.»

C'est également l'avis de Guillermo de Andrea, prof de théâtre à Laval et directeur artistique du Trident, à Québec, pour qui, «en faisant des jeux d'abord, on brise les barrières entre individus pour provoquer des contacts de

groupe. C'est pourquoi, après dix minutes de présentation, je tiens toujours à monter des jeux pour apprendre immédiatement à l'individu à travailler contre le groupe, contre lui-même et à trouver son instrument: le corps.» Directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec, Marc Doré ne croit pas, pour sa part, qu'il y ait un enseignement du théâtre rigoureusement tracable du point A au point B. «Chaque élève pose à neuf tous les problèmes du théâtre mais il y a toujours malgré tout une méthode: le jeu. Car la pédagogie a ses limites et le véritable cheminement doit être fait par l'élève lui-même suite aux propositions de jeux variés qu'on ne doit jamais répéter — chaque situation est nouvelle. «Si la méthode d'entraînement mécanique ne fonctionne pas en Occident, c'est que les «maîtres» n'existent plus. Quant à moi, je ne tenterai jamais de dire à un étudiant ce qu'est le théâtre, je vais plutôt lui parler de la vie, qui est bien plus que le théâtre.»

Présent dans la salle, Richard Schechner propose que le monde imaginaire que doit inventer le comédien est en fait le vrai monde, le monde essentiel, encore plus phénoménologique, plus concret et plus dynamique que l'autre parce qu'il est possible de le modeler à sa guise. Pour ce faire, il faut recréer des rapports nouveaux entre les artisans d'un spectacle de théâtre, éliminer la hiérarchie du monde ordinaire pour la remplacer par une autre qui tenterait de détruire la notion de leader unique et de lui substituer éventuellement celle de leaders multiples à partir d'énergies réelles — n'ayant rien de mystique — détectées chez les participants et à canaliser dans le travail. «Le monde, dit-il, est un exercice théâtral et non pas ce que nous en percevons.»

Le problème que nous avons à résoudre sous ce rapport est, toujours selon Schechner, «de déterminer si nous voulons que nos jeunes exécutants exercent toute leur créativité dès le départ ou si nous préférons n'atteindre la créativité qu'à la fin d'une longue carrière d'apprentissage. Les Picasso sont rares.»

New York, la galerie Noho présentera des oeuvres de 35 artistes québécois membres de la Société des artistes en arts visuels du Québec (SAAVQ). Un voyage organisé par la SAAVQ, avec départ le 31 août et retour le 5 septembre, permet aussi à un nombre limité de personnes intéressées de se rendre à New York (tél.: 842-8955).

L'un des organisateurs du festival de jazz qui s'est tenu il y a peu de temps à Québec, Robert Boulay, vient de faire savoir qu'il avait demandé à des avocats de préparer le dossier d'une poursuite possible contre le groupe britannique Deep Purple, dont le concert s'était terminé abruptement par une quasi-émeute.

# Sept des huit jurés du Festival des films du monde sont désignés

par Nathalie Petrowski

Au cours d'une conférence de presse des plus discrètes, à l'hôtel Windsor, nouveau quartier général du Festival des films du monde, M. Serge Losique dévoilait hier les noms de sept personnalités sur les huit qui composeront le jury de 1980. Les membres du jury sont: Florian Hoof, critique de cinéma oest-allemand et collaborateur au Festival de Berlin, René Thévenet, président de l'Association française des producteurs de films, Naoki Tagawa, historien et critique de cinéma japonais, Attilio d'Onofrio, producteur des films d'Ermano Olmi et président d'Italleggio, l'organisme de distribution du gouvernement italien, Bruno Barreto, cinéaste brésilien qui a réalisé entre autres *Dona Flor et ses deux maris*, la comédienne canadienne Suzanne Cloutier et Curtis Harrington, un cinéaste américain. Un dernier nom

s'ajoutera à cette liste, soit le nom du président du jury qui ne sera dévoilé que le soir de l'ouverture du festival à la Place des Arts. M. Losique a par ailleurs annoncé les noms des participants au symposium sur l'influence de la critique sur le cinéma d'aujourd'hui. Présidé par Charles Champlin, du *Los Angeles Times*, l'atelier réunira Kathleen Carroll du *Daily News*, Judith Stone, du *San Francisco Chronicle*, Jean de Baroncelli, du *Monde* ainsi que des journalistes de la presse québécoise. Insistant sur le caractère cinématographique d'un événement qui, les années antérieures, avait davantage misé sur la brochette de vedettes qu'il pouvait attirer, M. Losique a préféré ne pas donner les noms des vedettes qui auraient promis d'assister à ce festival, afin d'éviter les rumeurs et les déceptions. Rappelant quelles seront les gran-

des lignes du festival, M. Losique a annoncé que les 82 longs métrages et 24 courts métrages choisis pour participer au Festival cette année représentent une croissance marquée par rapport aux 89 films présentés l'an passé, et ceci en dépit des coupures budgétaires. En tout 106 longs et courts métrages provenant de 29

pays seront présentés pendant 11 jours au cinéma Parisien de Montréal. Air Canada décernera un prix spécial au film qui connaîtra la plus haute cote de popularité. Le trophée d'acier plaqué or et argent, a été conçu par l'artiste montréalais François Dallegret, qui a également créé le trophée principal pour le Festival des films du monde.

Une remarquable production québécoise 14 ANS

**Les Bons Débaras**

un film de FRANCIS MANKIEWICZ

722 0302

3180 rue BELANGER

Débaras 7:20 — Cordélia 9:30

**La Cuisine Rouge**

une fiction de Paul Gougeon et Frédéric Collier

Distribution: Les Films du Crépuscule

**Quimétoscope**

semaine: 7h, 9h  
samedi: 11h, 3h, 5h, 7h, 9h

1204 av. St-Catherine, tel. 521-8800

Kébec spec présente

une production du Théâtre du Bois de Coulouge

**GITROUILLE**

Une comédie de JEAN BARBEAU

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES JUSQU'AU 30 AOÛT

avec CHRISTINE PAQUETTE, VÉRONIQUE HUBERT, ANDRÉE SAMSON et DENIS MERCIER

Mise en scène de JEAN-MAIRIE LEMIEUX

Décor de RAYMOND CORRIVEAU

sem. 20h30  
20 juin au 9 août du mardi au samedi  
Sam. 19h30 et 22h30

une production de GUY LATRAVERSE et GILLES TALBOT

**La Cage aux Folles**

une pièce de JEAN POIRET

avec GEORGES CARRÈRE et RÉAL GIGUÈRE

mise en scène GUY HOFFMANN

décor et éclairage ROBERT PRÉVOST costumes FRANÇOIS BARBEAU

ROBERT TOUPIN • FRANÇOISE FAUCHER • YVON LEROUX

ROGER GARCEAU JACQUES PIPERNI LISE BEAUDOIN JACQUES LORAIN JEAN MARIE MONCELET NORMAND BRATHWAITE ARLETTE SANDERS ALPHA BOUCHER DOMINIQUE ROY

à partir du 4 septembre du mardi au dimanche, 20h30

Théâtre St-Denis 1504, rue St-Denis renseignements: 649-4211

Billets en vente Comptoirs TRS Théâtre St-Denis, 12h à 21h

# L'OPÉRA DE MONTRÉAL

Saison 1980-1981

<p><b>TOSCA</b></p> <p>dé Puccini (chanté en italien)</p> <p>Les 7, 9, 11, 13, 15, 17, et 19 octobre 1980</p> <p>Avec Nicole Lorange, Luis Lima, Garbis Boyagrian, Robert Savoie, Jean-Pierre Hurteau, André Lortie et Gilles Latour</p> <p>Direction musicale: Charles Dutoit, mise en scène: Jean Gascon, décors et costumes: Robert Prévost, maître des chœurs: René Lacourse</p> <p>Rideau: 20 heures précises Salle Wilfrid-Pelletier</p>	<p><b>COSI FAN TUTTE</b></p> <p>de Mozart (chanté en italien)</p> <p>Les 17, 19, 21, 23, 26, 28 février et 2 mars 1981</p> <p>Avec Clarice Carson, Gabrielle Lavigne, Colette Boky, Paul Trepanier, Dominic Cossa et Joseph Rouleau</p> <p>Direction musicale: Mario Bernardi, mise en scène: Olivier Reichenbach, décors: Guy Neveu, maître des chœurs: René Lacourse</p> <p>Rideau: 20 heures précises Salle Wilfrid-Pelletier</p>	<p><b>LA TRAVIATA</b></p> <p>de Verdi (chanté en italien)</p> <p>Les 1, 3, 6, 9, 12, 16 et 19 juin 1981</p> <p>Avec Diana Soviero, Gaetano Scano, Allan Monk, Yolande Dutilleul, Yolande Guérard, Bruno Laplante, Claude Letourneau, Michèle Boucher et Guy Piché</p> <p>Direction musicale: Franz-Paul Decker, mise en scène et décors: Roberto Oswald, costumes: Anibal Lapiz, maître des chœurs: René Lacourse</p> <p>Rideau: 20 heures précises Salle Wilfrid-Pelletier</p>
--	--	---

Encore une chance de vous abonner/jusqu'au 1er septembre Billets simples pour Tosca En vente à compter du 6 septembre



A amateurs d'opéra, Montréal va revivre de grandes heures grâce à une saison lyrique des plus brillantes. Abonnez-vous le plus rapidement possible; les premiers inscrits seront les premiers servis et pourront même conserver leur place pour les prochaines saisons. Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant édité par l'Opéra de Montréal ou téléphonez à la Place des Arts à (514) 842-2112. Prix de l'abonnement: \$30, \$45, \$60 ou \$75.

PRENEZ LE GRAND AIR ALLEZ A L'OPERA DE MONTRÉAL

## LABOIR À ÉCHOS

L'organiste Raymond Daley se produira mercredi (20 h 30) à l'Oratoire. Saint-Joseph dans des oeuvres de Liszt et de Jean-Sébastien Bach, une improvisation devant clore le récital, un des «concerts spirituels» offerts à cet endroit depuis le début de l'été.

Au Musée régional de Rimouski, le 20 août, (20 h 30) la pianiste Louise Henry et le clarinetiste Jean Genest sont à l'affiche. Renseignements auprès de l'animateur culturel André Bilodeau au 724-2272, à Rimouski.

«L'Orchestre sympathique», groupe de jazz rock québécois, représentera le Québec le 30 août prochain au Festival international de jazz de Détroit. Le groupe envoyé par Radio-Canada International jouera au même

programme que le pianiste de jazz montréalais Oscar Peterson et le groupe canadien Skywalk. Intitulé *Montreux Jazz in Detroit*, le festival se déroulera du 29 au 31 août au Musical Center for the Performing Arts de Detroit.

L'École nationale de théâtre annonce la tenue d'un atelier de trapèze du 22 septembre au 17 octobre, à Montréal. Lorraine Desmarais, Jean Houde et Marie-Thérèse Lessard auront charge de cet atelier où peuvent s'inscrire 45 élèves. On contacte Lorraine Desmarais au 679-0901.

**Oscar Peterson**

8 septembre 20:30

billets: 8. - 10. - 12.50 \$

SALLE WILFRID-PELLETIER

Une présentation de KEBEC SPEC — GUY LATRAVERSE

**LES RETROUVAILLES DE CLEMENCE**

du 4 au 21 sept. '80 du mardi au dimanche

SEMAINE 20h SAMEDI 19h et 22h

Reservations 861-0563

Billets en vente Théâtre du Nouveau-Monde 84 quai St-Catherine

TELERESERVE (MONTREAL TRUST) UNE NOUVELLE FACON D'ACHETER DES BILLETS Composez 861-5036 et réservez vos billets en donnant votre nom et votre numéro de carte VISA



SPORTS

Une défaite des Expos 3-2 «qui fait mal»

Les prouesses de Lea ne viennent pas à bout des Dodgers

C'est le plus dur coup en flèche résultant en double-jeu depuis bien longtemps...



Richard Milo

gérant des Dodgers ne pouvait mieux parler...

Il y avait deux coureurs aux extrémités, et Jerry White au bâton lorsque le miracle s'est produit: Don Stanhouse a tendu le gant par instinct...

Garvey contre Elias Sosa, en huitième. Les Expos ont aussitôt répliqué, grâce à un but sur balles et un vol de but de Rodney Scott...

«Il s'agit d'une défaite qui fait mal, a dit Dick Williams, puisque Lea a fort bien lancé. On aurait dû protéger l'avance et l'emporter. D'autant plus qu'ils ont compté tous leurs points et frapper tous leurs coups sûrs, en huitième et neuvième, après deux retraits».

En l'emportant ainsi, hier, les Dodgers ont remporté une 17e victoire cette saison en comptant le point victorieux en dernière manche. Ils sont maintenant revenus de l'arrière pour l'emporter dans 24 rencontres.

«J'ai pris une chance, a dit Garvey, dont le triple contre Sosa a lancé les Dodgers. J'espérais qu'il lance au coin extérieur du marbre, et c'est ce qu'il a fait, dès le premier tir. J'ai cherché à faire contact, rien de plus.»

Sosa (7-5) a subi la défaite, et Stanhouse (1-2) a reçu le crédit du gain, même s'il n'a

pas bien lancé. Il a tout simplement joué de chance, en neuvième, après un but sur balles et un vol de but de Rodney Scott, après un retrait, et un simple du frappeur suppléant John Tamargo, de retour au jeu hier.

«Parlez-moi de Lea, a dit Lasorda, en finissant son spaghetti. Lance-t-il toujours aussi bien, je dois vous dire qu'il m'a impressionné. Il

semblait imbattable dans les premiers manches.»

Au total, Lea n'a concédé que quatre coups sûrs, avant de céder le monticule à Woodie Fryman, pour affronter

Joey Johnstone après deux retraits et des coureurs aux troisième et deuxième but, en septième. Lasorda a joué de stratégie et perdu face à Williams en remplaçant John-

stone par Mickey Hatcher, qui a frappé en roulant à l'inter pour mettre fin à la manche.

Lea avait manqué de contrôle, à son dernier match le 13 août, allouant quatre buts sur balles en deux manches et deux tiers aux Cardinals. Hier, il n'a donné qu'un but sur balles, en deuxième à Ron Cey, et il n'a fait face qu'à 16 frappeurs dans les cinq premières manches. En sixième, il a facilement retiré Joe Ferguson sur trois prises et son rival Burt Hooton à la suite d'un roulant à l'inter avant de concéder son premier coup sûr du match à Lopez, un coup en flèche à la gauche de Larry Parrish.

A noter que Ron LeFlore a établi une marque personnelle, en première manche, en volant son 79e but de la saison, un but de plus que l'an dernier. Il a maintenant réussi à voler à ses 20 dernières tentatives, et 33 fois à ses 34 derniers essais. Son dernier échec en tentative de vol remonte au 17 juin, alors qu'il a été pris à contrepied par Vida Blue, des Giants de San Francisco.

EXPOS... John Tamargo a repris son poste de réserviste, hier. Pour lui faire place, les Expos ont retiré Dale Murray de la formation. Blessé au pouce de la main droite depuis le 23 juillet, Tamargo avait été placé sur la liste des blessés pour une période de 15 jours. Quant à Murray, il n'a guère impressionné depuis son rappel de Denver, il y a quelques

semaines. Il présente une fiche d'aucune victoire et une défaite, avec une moyenne de 6.21, et aucune victoire protégée... Dave Palmer a lancé lors de la pratique au bâton, avant le match, mais les Expos attendront encore quelques jours avant de prendre une décision. On en saura davantage aujourd'hui... Ce soir, Steve Rogers (11-8) fera face à Jerry Reuss (14-4) et demain, Scott Sanderson (12-7) sera opposé à Don Sutton (8-4)...

DODGERS (3) ■ EXPOS (2)

Table of statistics for Dodgers and Expos players, including names like Lopez, Russell, Baker, Garvey, etc.

Los Angeles... Montréal... E—LeFlore, DR—Los Angeles 2, LSB—Los Angeles 7, Montréal 8 2B—Cromartie, Baker 3B—Garvey, Cromartie, BV—LeFlore, RScott, S—RScott.

Table of statistics for Los Angeles and Montreal players, including names like Hooton, Goltz, Stanhouse, etc.



Ron LeFlore a établi une marque personnelle, en première manche, en volant son 79e but de la saison, un de plus que l'an passé, cette fois sous les yeux de Bill Russell des Dodgers. Ses vingt dernières tentatives ont toutes été fructueuses. (Laserphoto CP)

Astros 5, Pirates 2

Art Howe et Cesar Cedeno ont produit deux points chacun à Houston, et les Astros de même que Nolan Ryan ont défait les Pirates de Pittsburgh 5-2.

Ryan, 8-8, a retiré sept frappeurs en 7 2/3 manches, avant de quitter le monticule en faveur du spécialiste Joe Sambito, dont c'est le 12e match préservé.

Jose Cruz a marqué deux fois en plus de produire un point pour les meneurs dans l'Ouest devant les Reds de Cincinnati.

De leur côté, les Pirates, meneurs dans l'Est avec 2 matches de priorité devant les Expos, avaient pris les devants 2-0 dès la première manche. Avec un retrait, Tim Foli et Dave Parker ont réussi un simple, John Milner a reçu un but sur balles et Bill Madlock a alors cogné un simple pour deux points.

BASEBALL

Table of baseball league standings for National and American leagues.

Table of baseball player statistics for pitchers and hitters.

Table of baseball player statistics for pitchers and hitters.

Table of baseball league standings for National League.

Table of baseball league standings for American League.

Table of baseball league standings for Canadian League.

Joe Barnes a demandé à Joe Scannella de l'échanger

Plusieurs faits témoignent d'un malaise chez les Alouettes

par André Chartrand

Le refus des joueurs des Alouettes de Montréal de participer hier après-midi, au parc Belmont, à une journée de promotion, illustre bien la situation malsaine qui mine présentement cette équipe en pleine déroute.

Un congé étant prévu au lendemain de chaque match, qu'il ait été gagné ou perdu, la direction du marketing des Alouettes et les autorités du parc d'amusement avaient convenu d'inviter les joueurs et leur famille, question sans doute de leur changer les idées.

Mais la semaine dernière, alors que l'événement était publicisé à la radio, les joueurs ont fait savoir qu'ils n'iraient pas s'exhiber autrement que sur un terrain de football. Le motif officiel de cette rebuffade: le désir

exprimé par la majorité des intéressés de passer cette journée séparément, dans leur famille immédiate, et non dans la seconde, leur équipe, où le climat n'est pas et n'a jamais été depuis le début du camp d'entraînement au beau fixe.

C'est bien connu, le moral d'une équipe de sport collectif est directement proportionnel à son rendement sur le terrain. Mais dans le cas des Alouettes, il appert que la morosité générale ne tient pas seulement dans les quatre défaites subies en six matches. Une foule de petits détails, comme l'intention de la direction de faire payer les joueurs pour leur stationnement au parc olympique — une décision qui ne fut pas maintenue devant le tollé de protestations qu'elle provoqua — ou même le fait de ne pouvoir obtenir des boissons gazeuses

gratuitement dans la chambre, sans compter les très dures négociations salariales auxquelles plusieurs joueurs ont dû se plier, a considérablement sapé l'esprit d'équipe qui avait déjà été ébranlé l'an dernier lors de l'engagement à grands frais de

Tom Cousineau.

L'instructeur-chef Joe Scannella, que les journalistes ont pu rencontrer hier après qu'il eut tenu un long meeting avec ses adjoints, s'est évidemment penché sur la question.

Placide comme le lac, pesant toujours bien ses mots,

Scannella a donné l'impression hier qu'il ne voulait pas froisser qui que ce soit mais qu'il n'avait pas non plus trouvé de solutions au marasme de sa formation.

«Je n'ai rien à vous annoncer, a-t-il dit. Je continue à analyser la situation mais avant de prendre une décision je dois tenir compte de tout.»

«D'après moi, a-t-il poursuivi, la base du problème consiste en notre incapacité à marquer des points. Ça peut vous paraître simpliste, mais ce n'est pas si simple que ça en fait.»

«C'est vrai que l'attitude de l'organisation n'est pas très positive en ce moment. Nous pourrions jouer beaucoup mieux, être davantage motivé et mieux concentré surtout, mais tout ce verbiage ne tiendrait pas si nous pouvions compter des points», a expliqué Scannella.

Les Alouettes présentent en ce moment l'offensive la plus anémique de la Ligue canadienne de football. Elle est même pire que celle des Roughriders de la Saskatchewan, ce qui n'est pas une bonne référence.

A leurs huit derniers matches réguliers, finale de l'Est et match de la coupe Grey de l'an dernier compris, la formation offensive montréalaise n'a en effet marqué que huit touches, une statistique hautement risible et révélatrice s'il en est une.

Pour couronner le tout, Joe Barnes, mécontent de sa relé-

gation sur le banc, a révélé avant-hier, à un journaliste d'Ottawa, qu'il avait demandé la semaine dernière à Scannella de l'échanger. Ce dernier n'a pas voulu commenter cette déclaration de son ex-premier quart-arrière.

Scannella croit toujours par ailleurs que les Alouettes peuvent remporter des matches avec les 12 joueurs offensifs qu'il a à sa disposition.

Mentionnant qu'il traversait présentement l'un des plus pénibles moments de sa carrière d'instructeur de football, Scannella a expliqué que le manque d'originalité de son offensive ne pouvait être un facteur déterminant dans ses déboires.

«Quand nous pourrions exécuter les bases du jeu correctement, tout sera de nouveau en place. En ce qui me concerne, je crois que ce n'est pas le choix des jeux qui est incorrect, mais bien de la façon dont certains jeux, très simples sont exécutés.»

Le quart-arrière débutant le prochain match, mardi au Stade olympique, sera Gerry Dattilio. Scannella tente quand même présentement de mettre sous contrat un quart-arrière américain qui aura été rejeté par une équipe de la Ligue nationale.

Quant à Barnes, il a notamment déclaré que les joueurs étaient aux prises avec un grave problème de motivation. Nous ne sommes pas habitués à la défaite, a-t-il conclu.

en bref...

Une subvention si...

CALGARY (CP) — Le ministre fédéral des sports, Gerald Regan, a avisé le maire de la ville de Calgary, Ross Alger, que l'attribution d'une subvention du gouvernement fédéral pour la construction d'un nouveau Coliseum dépendra du sort réservé à la candidature de Calgary à la présentation des Jeux olympiques d'hiver de 1988. Ce n'est qu'en octobre 1981, lors de sa réunion d'Alger que le Comité international olympique fera son choix. Le maire de Calgary a indiqué qu'il était fort confiant de voir sa ville l'emporter, malgré le boycott canadien des Jeux de Moscou.

Weaver: nouveau contrat

BALTIMORE (AP) — La direction des Orioles de Baltimore, de la Ligue américaine de baseball, a annoncé hier que son gérant Earl Weaver avait signé un nouveau contrat de deux ans, qui prendra fin avec la saison 1982. Weaver, qui dirige les Orioles depuis le 10 juillet 1968, a commencé la saison 1980 avec la troisième meilleure fiche de l'histoire du baseball majeur, 1,169 victoires et 791 défaites, pour une moyenne de .596. Sous ses ordres, les Orioles ont remporté quatre fois le championnat de la Ligue américaine, six fois le championnat de leur section et une fois la Série mondiale.

Le football plutôt que le baseball?

DETROIT (AP) — L'athlète de centre des Tigers de Détroit, Kirk Gibson, pourrait bien se transformer en joueur professionnel si l'intervention chirurgicale qu'il doit subir au poignet gauche ne connaît pas un plein succès. Gibson et son docteur ont indiqué qu'après l'opération, les traitements de rééducation pourraient durer jusqu'au début de la prochaine saison et qu'il pourrait alors éprouver de sérieuses difficultés à se servir d'un bâton de baseball. Gibson, qui avait été le septième choix des Cardinals de St. Louis au repêchage de 1979 de la Ligue Nationale de football, n'a pas écarté la possibilité de tenter sa chance de ce côté s'il était incapable de frapper solidement la balle.

Deux Blues signent

ST. LOUIS (AP) — Émile Francis, président des Blues de St. Louis de la Ligue Nationale de hockey, a annoncé hier que le défenseur Rick LaPointe et l'ailier droit Blair Chapman avaient signé des contrats avec les Blues. Les termes de ces ententes n'ont pas été dévoilés. Chapman, un vétéran de quatre saisons, avait été acquis lors d'une transaction avec les Penguins de Pittsburgh. Il a marqué 25 buts et fourni 26 passes la saison dernière. LaPointe, qui a pris part aux 80 matches des Blues la saison dernière, a conservé une fiche de six buts et 19 passes.

Stan Musial et George Brett

NEW YORK (AP) — Selon Stan Musial, membre du Temple de la Renommée, ce qui pourrait nuire le plus aux succès personnels de George Brett cette année sont les succès que connaissent présentement les Royals de Kansas City. Musial, un des grands de l'histoire des Cardinals de St. Louis, est un des seuls joueurs à avoir presque atteint la moyenne de .400 pour une saison complète. Le dernier à réussir l'exploit a été Ted Williams en 1941, qui a conservé une moyenne au bâton de .406.

Musial a conservé une moyenne de .365 en 1946 et deux ans plus tard, il a présenté une moyenne de .376. Deux autres joueurs seulement se sont approchés de cette marque depuis, soit Williams en 1957 et Rod Carew 20 ans plus tard quand il a terminé la saison avec une moyenne de .388. «Les Royals ont une confortable avance dans la section Ouest de la Ligue américaine. On peut dire qu'ils ont déjà remporté le championnat de leur section et cela pourrait nuire à Brett», a dit Musial du joueur de troisième but qui présentait une moyenne de .404 avant le match des Royals hier soir au Texas.

France 3 prend le dessus

NEWPORT (AFP) — France 3 a pris hier au large de Newport, au Rhode Island, une sérieuse option sur la finale des prétendants de l'America's Cup en remportant sa troisième victoire consécutive sur le voilier britannique Lionheart. Sur une mer assez agitée et sous un ciel couvert, le match s'est joué sur la ligne de départ, le 12 mètres tricolore barré par Bruno Rouble réussissant à prendre 40 secondes à son adversaire après le coup de canon.

Premier duel Coe-Ovett sur le sol britannique

LONDRES (Reuter) — Steve Ovet et Sebastian Coe s'affrontent pour la première fois de leur carrière sur le sol britannique lundi prochain à Londres au cours du «mille d'or» organisé par la Fédération internationale d'athlétisme.

M. David Shaw, secrétaire de la fédération britannique a indiqué hier que huit athlètes avaient confirmé leur participation à la course, et parmi eux les champions olympiques du 800 et du 1,500 mètres.

Coe et Ovet, qui se partagent le record du monde du 1,500 mètres, celui du mille étant la propriété d'Ovet, se sont toujours rencontrés à l'étranger, à Prague en 1978 lors des championnats d'Europe ou, récemment, à Moscou.

Outre les deux hommes, se sont au départ le Tanzanien Filbert Bayi, le Néo-Zélandais John Walker, l'Irlandais Eamonn Coghlan, l'Américain Steve Scott et l'Allemand de l'Ouest Thomas Messinghage.

D'autre part, Ovet tentera d'améliorer son record du monde du mille (3 minute 43,8 secondes) vendredi soir à Bruxelles au cours du mémorial Ivo Van Damme, et annoncé hier les organisateurs de la réunion.

Ovet a demandé que le 1,500 m prévu soit prolongé jusqu'au mille précise-t-on de même source. Son compatriote David Warren lui servira de «lièvre» sur le premier kilomètre. Le Tanzanien Filbert Bayi et le Néo-Zélandais John Walker participeront également à la course.

FOOTBALL

Table of Canadian League football standings.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisement for Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER.

Advertisement for BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIES.

Advertisement for MARLER, TEES, WATSON, POITEVIN, JAVET & ROBERGE.

Advertisement for samson, belair & ASSOCIES.

Advertisement for Quebec Montreal Ottawa Toronto Calgary Vancouver.

## L'ex-Méoui se transforme et propose des états généraux

par Maurice Girard de la Presse Canadienne

L'ex-Méoui (Mouvement étudiant pour le Oui), qui se transformera en «un mouvement de jeunes Québécois», propose la tenue, en 1980-81, d'états généraux de la jeunesse afin d'élaborer un projet de société, qui ne s'appliquerait pas nécessairement à un Québec indépendant.

Au cours d'une conférence de presse, hier, MM. Robert Ladouceur et Jean Baillargeon, membres de l'exécutif du Comité central d'organisation de l'ex-Méoui, ont expliqué de quelle façon seront organisés ces états généraux, inspirés de ceux tenus dans les années 60, et qui visent surtout à «faire entendre la voix du Québec de demain».

«Pour éviter tout noyautage et sauvegarder un certain équilibre», les organisateurs proposent la formation d'une «coalition nationale», qui se composera d'une douzaine d'organismes, qu'on n'a pas voulu identifier «parce qu'ils

sont en instance de décision», a indiqué M. Baillargeon.

En fait, c'est le 3 septembre, lors de la première réunion des membres de la coalition, que nous saurons si les états généraux ont des chances de succès, ont souligné les membres de l'ex-Méoui, qu'on définit comme souverainiste, «mais pas péquistes» et «qui n'est pas une succursale du Parti québécois, ni de la Société Saint-Jean-Baptiste».

Participeront à ces assises des jeunes de toutes les classes sociales et de tous les milieux, qu'ils soient politisés, anarchistes, marxistes... «disco ou new wave». Les états généraux seront organisés au niveau local, régional et national.

Pour financer cette entreprise, on organisera probablement une campagne de financement et on demandera des fonds au gouvernement du Québec, a indiqué M. Ladouceur, qui précise qu'il appartiendra à la coalition d'arrêter le mode final de financement.

M. Baillargeon, fonctionnaire et étudiant à temps partiel à l'Université Laval, déclare: «Depuis le temps qu'on reproche à la jeunesse d'être indifférente, ce projet permettra à l'ensemble des participants de s'exprimer librement, sans étiquettes et sans préjugés sur toutes les questions politiques, sociales, économiques et culturelles afin d'élaborer un projet de société.»

Ces états généraux combleront le «vide politique» qui existe au Québec. «Les partis politiques ont des buts à trop court terme, dit-il, que ce soient les libéraux, avec qui nous sommes en profond désaccord, ou le PQ, qui a des visées trop électoralistes.»

A l'aube de la nouvelle décennie, il est temps de regarder vers l'avenir en tournant la page de l'élan de la révolution tranquille des années '60 et de ses retombées jusqu'à la fin des années '80, souligne le document de travail du Méoui.

Les organisateurs de ces états généraux, des souverainistes inconditionnels, ne cachent pas leur option politique. Ils jugent d'ailleurs que le Parti québécois fait «un pas en arrière» en écartant momentanément le programme de souveraineté-association. Mais, MM. Baillargeon et Ladouceur ne sont pas prêts à appuyer la formation d'un autre parti indépendantiste, dont ils ne voient pas la nécessité.

«Ce n'est pas bien beau l'indépendance, si on n'a pas de projet de société pour l'accompagner», a fait remarquer M. Ladouceur.

Mais il ne faut pas croire toutefois que ces états généraux tiendront pour acquis que le projet de société va nécessairement s'appliquer à un Québec indépendant. Les participants attachés à l'idée de souveraineté défendront cette thèse, comme les fédéralistes le feront avec leur conception propre, ont expliqué les promoteurs du projet.

## La préservation des rapides soulève des remous à LaSalle

par André Tardif

Las des lenteurs du conseil municipal de LaSalle à lui verser une subvention promise, le Comité des citoyens pour la préservation des rapides de Lachine (CCPRL) a décidé d'en appeler directement au public pour un appui financier, dans le but de faire échec au projet Archipel du gouvernement provincial et de l'Hydro-Québec.

«Nous voulons travailler comme citoyens responsables, et ce ne nous intéresse plus de subir les tracasseries administratives du conseil municipal, qui nous doit encore \$2,600», a déclaré hier matin, lors d'une conférence de presse tumultueuse, la présidente du CCPRL, Mme Anne Taunton, de LaSalle.

La rencontre avec les journalistes fut en effet perturbée par l'arrivée du conseiller municipal Bob Corder, conseiller technique de l'organisme et coordonnateur du projet contestataire au sein du conseil municipal lasallois. M. Corder a nié avec véhémence les allégations de Mme Taunton au sujet des sommes non encore versées au comité.

En décembre dernier, la municipalité de LaSalle octroyait une subvention de \$3,000 au CCPRL, lui permettant ainsi d'en recevoir une de montant égal de la Samuel and Saidye Bronfman Family Foundation, dont c'était la condition essentielle. Un compte conjoint fut alors ouvert au nom du CCPRL et de LaSalle, les administrateurs municipaux ayant charge du contrôle des dépenses.

Or, affirme Mme Taunton, documents à l'appui, le conseil municipal ne cesse, depuis le début de l'année, de multiplier les tracasseries administratives lorsque vient le temps de rembourser les dépenses du comité, dont les membres ont encouru des frais spéciaux le printemps dernier dans la cueillette de 21,000 signatures sur une pétition s'opposant au projet Archipel.

Si ce projet se réalise, les rapides de Lachine disparaîtraient pour faire place à un vaste barrage hydro-électrique. Disparaîtrait également une marina aménagée par la ville depuis deux ans, un projet cher au conseiller Corder, ancien représentant olympique canadien en aviron. La construction de cette marina avait été

fortement contestée il y a deux ans par les Espaces verts de LaSalle, un groupe voué à l'intégrité des célèbres rapides et dont le projet de les border d'un parc public du côté de LaSalle n'avait pas été retenu par le maire Gerald Raymond et ses conseillers. Malgré une subvention du ministère de l'Environnement à cet effet.

M. Raymond n'a pu être rejoint pour commentaires hier, sa secrétaire expliquant que l'affaire du CCPRL relevait exclusivement du conseiller Corder.

S'il renonce à obtenir le restant de sa subvention, le CCPRL n'en a pas pour autant l'intention d'enterrer l'affaire. Son conseiller juridique vient en effet d'écrire au maire Raymond, lui demandant des éclaircissements sur la gérance des fonds supposément à sa disposition. Il voudrait notamment savoir pourquoi le montant de \$3,000, approuvé par le conseil municipal en décembre dernier, n'aurait été versé au compte conjoint que cinq mois plus tard.

Par ailleurs, Mme Taunton n'a pas voulu discuter de la marina, expliquant que c'était là l'affaire de M. Corder.



### Pour un grand choix de vêtements en tissu "ULTRASUÈDE"™

Il n'y a qu'un endroit. Le





Manteau  
4 à 16  
\$420



Veste matelassée  
6 à 16  
\$195



Jupe à plis  
6 à 16  
\$235



Veste  
6 à 18  
\$300



Jupe enveloppante  
6 à 18  
\$215

Le tissu "ULTRASUÈDE"™... le choix des couturiers pour l'automne 1980. Ce tissu luxueux et pratique s'adapte bien aux coupes nouvelles et aux coloris riches et subtils en vogue cette saison.

Manteau enveloppant de coupe élancée, offert dans les tons de topaze, paon, cassis ou brun fusain.

Vêtements à coordonner, créés par "Brod-kin", exclusifs au "Salon Vendôme". Choix de bois de rose, paon, cassis ou brun fusain.

Nouvelles blouses sensationnelles en luxueux crêpe polyester offertes dans de jolis coloris coordonnés ou assortis, 4 à 16.

ch. \$70

\* polyester et polyuréthane

Rayon 308, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno. Pour achat en personne seulement.